



MERCREDI 7 SEPTEMBRE 1994

No 35753 - 114e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Dublin

Rencontre historique

Le premier ministre irlandais Albert Reynolds et le chef du Sinn Fein, Gerry Adams, se sont engagés hier à œuvrer en faveur de la paix, lors de leur toute première rencontre en tête-à-tête à Dublin, qui a provoqué l'ire des protestants unionistes d'Irlande du Nord.

Page 2

Révision de l'AVS

Référendum ou initiative?

Le compromis concocté mi-août par la commission du Conseil national ne permet pas d'assurer l'entrée en vigueur de la 10e révision de l'AVS. La gauche et les syndicats restent fermement opposés à l'élévation à 64 ans de l'âge de la retraite des femmes. Début octobre, la décision devrait tomber sur la manière de concrétiser cette opposition.

Page 4

Canton de Schwytz

Strebel tire sur la police

L'extrémiste de droite Marcel Strebel a été blessé au cours d'une fusillade avec la police survenue près de Brunnen (SZ). L'ancien chef du Front patriotique a tiré sur une patrouille de police avec un fusil d'assaut dans le jardin d'un restaurant.

Page 4

Hôtel de Tête-de-Ran

On ferme!

C'est décidé: l'hôtel-restaurant de Tête-de-Ran ferme ses portes à la fin du mois. Le contrat qui liait le gérant à la société propriétaire du complexe, elle-même empêtrée dans de sérieuses difficultés, a été rompu. A la veille de l'hiver, c'est un nouveau coup dur.

Page 17

La visite prévue demain à Sarajevo a été annulée

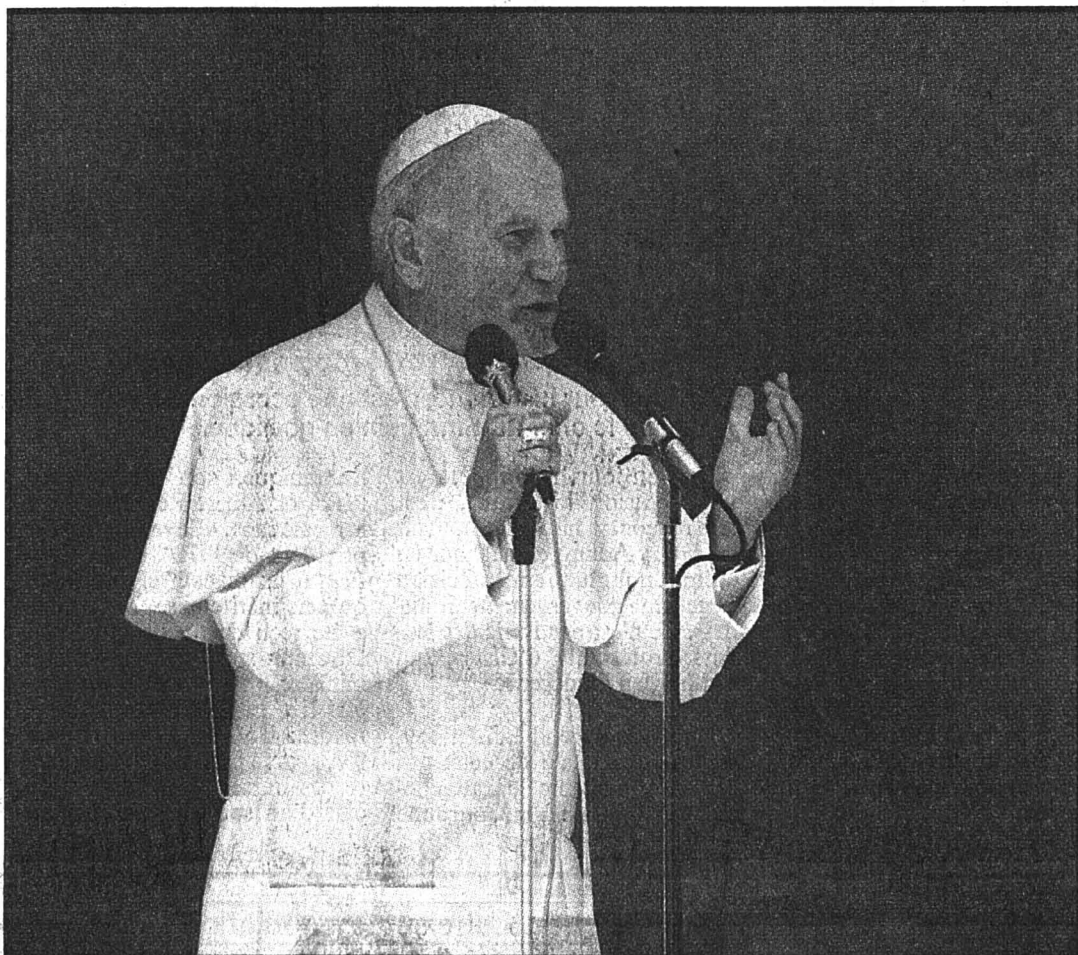
Le Pape renonce

Le pape Jean Paul II a annulé hier sa visite prévue demain à Sarajevo faute de garanties suffisantes pour sa sécurité. Le Vatican a indiqué que le souverain pontife avait «décidé d'ajourner sa visite, en espérant cependant pouvoir s'y rendre dès que les circonstances le permettront».

Les Serbes de Bosnie, dont les forces encerclent Sarajevo, avaient refusé de fournir des assurances sur la sécurité des habitants de la capitale bosniaque lors de la visite pontificale. Ils avaient notamment affirmé craindre à cette occasion un incident orchestré par les Musulmans et qui serait ensuite imputé aux Serbes.

Dans son communiqué, le Saint-Siège ajoute: «Outre qu'il ne fallait pas exposer à de gros risques les habitants de Sarajevo qui viendraient accueillir le pape, il y a aussi le fait que la visite ne devait pas être mal interprétée et être une source de tension».

Le président bosniaque Alija Izetbegovic a exprimé ses regrets après l'annonce de ce report. «Cette annulation va attrister tous les catholiques de Sarajevo et tous les habitants de Bosnie-Herzégovine. Le président regrette cette décision et confirme qu'il était prêt à accompagner le Pape tout au long de sa visite à Sarajevo», indique encore un



Jean Paul II

Le souverain pontife a «décidé d'ajourner sa visite, en espérant cependant pouvoir s'y rendre dès que les circonstances le permettront».

communiqué de la présidence lu à la radio nationale.

Peu avant l'annonce de l'annulation, l'ONU a signalé que deux de ses appareils avaient été

touchés mardi par des tirs d'armes légères à l'aéroport de Sarajevo, où l'avion du Pape devait se poser demain. Toujours selon l'ONU, les artilleurs

serbes sont aussi entrés en action à 11 reprises à l'intérieur de la zone d'exclusion décrétée par les Nations Unies.

(ats, afp, reuter)

Football - Match amical: la Suisse bat les Emirats arabes unis

La patte de Sutter



Knup - Al Dhaheiri

La Suisse a dominé de la tête et des épaules.

(Keystone)

Page 11

Assemblée interjurassienne Première le 11 novembre

L'Assemblée interjurassienne siégera pour la première fois le vendredi 11 novembre à Moutier. Lors de la séance d'ouverture, le conseiller fédéral Arnold Koller et les représentants des gouvernements des cantons de Berne et du Jura seront également présents, a indiqué hier le DFJP.

L'Assemblée interjurassienne entamera officiellement ses travaux, sous la présidence de l'ancien conseiller fédéral René Felber. Le Conseil fédéral et les deux gouvernements cantonaux ne participeront pas de façon active aux travaux de l'assemblée. Ils la parraineront et recevront chaque année un rapport de ses activités, rappelle le Département fédéral de justice et police (DFJP).

L'Assemblée interjurassienne est issue de l'accord du 25 mars dernier relatif à l'institutionnalisation du dialogue interjurassien. (ats)

OPINION

Et boum...

Inexorable, la bombe démographique continue d'exploser. Les 15.000 artificiers, délégués de 170 pays, sont réunis au Caire pour finaliser une politique mondiale du développement et de la population.

L'ampleur de l'explosion est connue. La population mondiale a doublé depuis le milieu des années cinquante. Elle s'accroît de quelque 95 millions d'individus par année, cela représente plus de treize fois la population de la Suisse! Nous serons probablement 10 milliards en l'an 2050. Cette croissance va être assurée à 95% dans les pays pauvres. Celles et ceux qui ont entre 20 et 30 ans aujourd'hui vivront les conséquences de cette prolifération. Les plus de 30 ans ne peuvent pas s'en laver les mains en pensant «après moi le déluge», car d'ici à leur enterrement il leur appartient, de fait, de gérer la marée montante des quatre milliards de petits enfants à naître...

Les religieux, conservateurs des dogmes, ont raison de s'en tenir aux vérités révélées: elles doivent être admises comme telles et ne se discutent pas. Le problème n'est pas de savoir si cela est juste ou non. Il appartient aux femmes et aux hommes de se déterminer par rapport aux dogmes et d'assumer les conséquences de leur choix.

C'est le nœud du problème! Pour se déterminer en son âme et conscience, il faut être libre de le faire. Même en démocratie, le poids de l'environnement socio-économique l'emporte le plus souvent sur le libre arbitre des citoyennes et des citoyens.

Au Caire, la multitude des délégués papote et ronronne autour du thème de la liberté de la femme de disposer de sa vie, de son corps. L'éducation devrait lui permettre d'accéder à cette liberté afin d'échapper à l'esclavagisme plus ou moins coercitif dans lequel l'enferme sans exception la partie mâle de l'humanité.

Eduquer les filles, c'est déclencher la plus formidable révolution sociale de tous les temps et le monde n'est pas prêt à gérer une transformation d'une telle ampleur.

Dans le tiers monde, c'est sur les enfants que repose la survie matérielle des parents. Outre le «prestige» du père, l'enfant représente tout à la fois l'assurance maladie, l'AVS, la sécurité contre l'abandon, l'exclusion économique, etc. Quand bien même tout cela est garanti par le versement de cotisations la vie durant, observons la lente déshumanisation de la vie affective qui ronge nos sociétés nanties...

Le contrôle des naissances passe par l'éducation des femmes. L'éducation des femmes pour aboutir à un contrôle efficace de la croissance démographique est évaluée à quelque 23 milliards de francs par année. C'est l'équivalent du total annuel des prêts de la Banque mondiale.

Le congrès du Caire pose bien le problème, il ne désamorçe pas pour autant la bombe démographique car nombre de pays du tiers monde continuent à investir dans la production et l'achat de bombes et autres munitions en priorité sur l'éducation...

Gil BAILLOD

POLYEXPO
LA CHAUX-DE-FONDS



18e Salon régional de l'auto d'occasion
PLUS DE 200 VOITURES EXPOSÉES JUSQU'AU DIMANCHE 11 SEPTEMBRE

Dublin: un coup d'accélérateur au processus de paix en Ulster

Rencontre historique

Le premier ministre irlandais Albert Reynolds a donné hier un coup d'accélérateur au processus de paix en Ulster. Il a reçu officiellement le chef du Sinn Fein, Gerry Adams. Cette rencontre a eu lieu malgré les réticences et les doutes de Londres sur le caractère permanent de la trêve de l'IRA.

Moins d'une semaine après l'annonce de l'IRA, M. Reynolds a accompli le geste le plus éminemment symbolique pour montrer sa confiance en la parole de l'IRA et dans les intentions du président du Sinn Fein, son aile politique.

A l'issue de l'entretien d'une heure et demie, ils ont affirmé dans un communiqué commun que leur but est «un accord durable et équitable». John Hume, président du parti nationaliste modéré d'Ulster (SDLP) qui a joué un rôle primordial dans le déblocage de la situation, participait également à la rencontre.

Ils ont lancé un vibrant appel aux protestants unionistes pour qu'ils saisissent la main tendue du Sinn Fein: «Nous ne pouvons pas résoudre le problème sans la participation et l'accord du peuple unioniste. Nous appelons chacun à user de toute son influence pour permettre un tel accord».



Gerry Adams et Albert Reynolds (au centre)

«C'est un jour historique, c'est une occasion historique, c'est une rencontre historique», a déclaré le chef du Sinn Fein en gaélique. (Keystone-AP)

«C'est un jour historique, c'est une occasion historique, c'est une rencontre historique», avait dit Gerry Adams en gaélique en entrant pour la première fois au siège du gouvernement irlandais. Ce n'est pas l'avis des leaders protestants d'Ulster, qui ont hurlé à l'indécence».

Pour le révérend Ian Paisley, le plus extrémiste de ceux qui veulent maintenir le rattachement de l'Ulster à la Couronne

britannique, «on peut mettre l'IRA et Albert Reynolds dans le même sac». «Reynolds hisse le président de l'IRA et du Sinn Fein à un niveau de crédibilité qu'il ne mérite pas.» M. Paisley a été reçu en fin de journée à Downing street par le premier ministre britannique John Major. Il a annoncé avant de s'y rendre: «J'y vais en position de force car je parle pour la majorité des unionistes». Et de faire état d'un sondage secret selon

lequel 65% des protestants d'Ulster approuvent «de tout cœur» la ligne intransigeante de son parti.

M. Major a réuni en début d'après-midi à Londres un conseil restreint de ses ministres les plus importants pour étudier la situation en Ulster. Ils ont redemandé de façon «insistante» au Sinn Fein et à l'IRA de rendre parfaitement clair que le cessez-le-feu sera permanent. (ats, afp, reuter)

7.9.1087 - Fils illégitime du duc de Normandie Robert 1er et né en 1027, Guillaume le Conquérant meurt à Rouen, des suites d'une blessure reçue à Nantes, en se battant contre les Français. Il s'illustra à la bataille de Hastings en 1066 sur le roi Harold II, instaurant du coup une monarchie forte et un régime féodal en Angleterre. Il eut toutefois à faire face à des révoltes, même en Normandie contre son propre fils Robert Courteuse, allié de Philippe 1er.

BRÈVES

Vaches de New Delhi Maîtresses des rues

Des milliers de vaches ont envahi cette année les rues de New Delhi, provoquant embouteillages et accidents. Ces bovins posent un véritable casse-tête à la police de cette ville de 9 millions d'habitants. Forts de leur statut d'animal sacré pour les hindous, les ruminants à l'allure à la fois nonchalante et hautaine s'installent au milieu de la chaussée, de préférence aux carrefours les plus encombrés.

Gaza

Arrestation

La police palestinienne a arrêté hier à l'aube plus de 20 membres du mouvement intégriste Djihad islamique dans la bande de Gaza autonome. Ce coup de filet intervient après la mort dimanche à Gaza d'un soldat israélien tué dans un attentat revendiqué par le Djihad islamique.

Tiffany à New York Cambriolage record

Deux cambrioleurs armés et cagoulés se sont introduits dans la nuit de dimanche à lundi dans le magasin du célèbre bijoutier Tiffany, sur la 5e Avenue en plein cœur de Manhattan, et se sont emparés de bijoux d'une valeur de 1,25 million de dollars, soit environ 1,7 millions de francs. En 157 ans d'existence, Tiffany n'avait jamais été victime d'un cambriolage aussi coûteux.

Liberia

Affrontements

Les négociations de paix entre les différentes factions libériennes devaient s'ouvrir hier au Ghana. Pendant ce temps, des rumeurs contradictoires faisaient état de nouveaux combats autour du quartier général de Charles Taylor, le principal rebelle.

France

Grand patron inculpé

Le président du groupe industriel Saint-Gobain, Jean-Louis Beffa, est venu grossir hier les rangs des grands patrons français mis en examen dans des affaires d'abus de biens sociaux ou d'escroquerie. Il est soupçonné de trafic d'influence.

Rwanda

Nouvel exode

L'exode des Rwandais vers l'étranger se poursuit. De 10.000 à 15.000 Rwandais franchissent la frontière de la Tanzanie chaque semaine. Ils sont plus de 110.000 à s'être réfugiés dans ce pays ces six dernières semaines, selon la porte-parole du HCR, Christiane Berthiaume.

Ces nouveaux réfugiés arrivent physiquement affaiblis au camp de Ngara. Ils sont souvent malades, selon le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Beaucoup d'entre eux se sont cachés dans la brousse avant de s'enfuir.

Ils fuient l'insécurité, mais aussi le manque de nourriture dans l'est du Rwanda. Le HCR estime que quelque 60% de la récolte est compromise, faute de paysans pour s'en occuper. Les champs sont laissés à l'abandon. La famine risque de s'amplifier ces prochaines semaines. Près de 400.000 réfugiés se trouvent dans les camps en Tanzanie. (ats)

«Petit Larousse»

«Soft» et «hard»

L'édition 1995 du «Petit Larousse illustré» n'a accueilli que deux nouveaux anglicismes: «soft» et «hard» (doux et dur). Une arrivée modeste de la langue anglaise même si les éditeurs du dictionnaire affirment n'avoir pas été influencés par la très controversée «loi Toubon» sur la défense du français. Le «Petit Larousse», créé en 1906, n'a rien d'officiel. (ats, afp)

Conférence du Caire sur la population et le développement

Avortement: tractations engagées

Les tractations sur la question très controversée de l'avortement ont commencé hier à la Conférence du Caire. Le dossier a suscité des rumeurs avant l'ouverture des travaux. L'approche globale des problèmes démographiques sera l'un des thèmes défendus par la délégation suisse.

La question de l'avortement avait suscité des polémiques avant même l'ouverture lundi de cette conférence. Cette dernière doit dessiner un programme d'action sur vingt ans pour maîtriser la démographie de la planète. Le Vatican et les musulmans conservateurs ont accusé les organisateurs de vouloir instaurer le droit à l'avortement et la permissivité sexuelle.

L'Union européenne devait avancer un compromis pour la rédaction des passages traitant de ces questions. Les pays islamistes et le groupe des 77, qui regroupe 128 États du tiers monde, se sont ligués pour obtenir des modifications. Celles-ci visent à «prendre en compte les

valeurs religieuses», selon le chef de la délégation iranienne, l'hodjatoleislam Mohammad-Ali Tashkiri. Ce dernier a toutefois souligné que le document comportait des «points positifs».

MÊME SON DE CLOCHE

Même son de cloche du côté du Vatican. Le Saint-Siège a réaffirmé que, «tout en reconnaissant que de nombreux points positifs étaient contenus dans le projet de résolution finale (...), il ne pouvait donner son soutien explicite ou implicite aux parties du document concernant l'avortement, l'affaiblissement du vocabulaire concernant les sujets touchant à la famille, l'encouragement donné aux adolescents d'une vie sexuelle libérée sans contrôle des parents ni référence à des valeurs éthiques».

Les pays libéraux souhaitent parler «franchement» de l'avortement, comme d'une réalité et d'un problème de santé publique en raison des conséquences parfois dramatiques que les femmes d'opérations clandestines.

Les conservateurs ne veulent pas entendre parler d'information quelconque à propos d'une action prohibée.

La bataille pour obtenir une «approche globale» des problèmes démographiques n'est pas gagnée, selon le chef de la délégation suisse. Cette conception inclut l'éducation des femmes et la santé dans tout programme de planning familial. L'approche globale des problèmes démographiques est l'un des thèmes que défend la Suisse. L'expérience des 20 dernières années démontre que le niveau d'éducation de la femme influe sur le nombre d'enfants qu'elle peut avoir. Plus largement, la controverse porte sur la manière d'aborder la famille. Faut-il ou non se référer à ses nouvelles formes, comme les familles mono-parentales ou reconstituées après des divorces et la contraception. Parallèlement aux discussions en commission sur la rédaction du «programme d'action» que devra adopter la Conférence, les discours officiels se sont poursuivis. (ats)

Propositions sur les affaires de corruption en Italie

Silvio Berlusconi réservé

Le président du Conseil italien Silvio Berlusconi a exprimé hier un point de vue nuancé sur les propositions du juge Antonio Di Pietro. Le document présenté samedi vise à clore le dossier des affaires de corruption politico-financière qui a ébranlé le pays depuis deux ans.

«Je partage les préoccupations de M. Di Pietro et j'apprécie l'esprit constructif de sa proposition. J'ai été le premier à exprimer la crainte que l'action des

juges risque de causer du tort à l'économie, en portant atteinte négativement à la confiance qui constitue le ressort de l'activité industrielle», a indiqué M. Berlusconi dans une déclaration à la presse.

«Mon jugement sur la méthode et sur la cohérence constitutionnelle est cependant différent et j'estime légitimes et fondées les réserves exprimées de part et d'autre en particulier par le procureur général D'Ambrosio. C'est le Parlement qui doit faire les lois que les juges doivent appliquer», a ajouté le président du Conseil.

Le document présenté samedi par le juge Di Pietro à un cénacle d'industriels ne concerne pas les affaires en cours de l'enquête «mani pulite» (mains propres) sur la corruption. Elle propose de nouvelles règles simplifiées pour qu'à l'avenir les délits de corruption et concussion ne donnent plus lieu à un processus judiciaire interminable. (ats, afp, reuter)

Tchéchénie

Opposition résolue

Des milliers de personnes ont célébré hier à grand renfort de folklore et de rafales de kalachnikov tirées en l'air, les trois ans de «l'indépendance» tchéchène. Le président Djokhar Douaïev et l'opposition ont pour leur part prêté leur élimination mutuelle pour les prochains jours.

A Grozny où étaient concentrées les célébrations, M. Douaïev a promis de «lutter jusqu'au bout» pour préserver l'indépendance – jamais reconnue par Moscou – de cette petite république du Caucase russe. A 20 km de la capitale tchéchène, l'un des principaux leaders de l'opposition, Rouslan Labazanov, affirmait que le président tchéchène serait renversé «très bientôt».

S'adressant aux 8000 à 10.000 personnes qui l'acclamaient et scandaient «Tchéchénie indépendante» le poing levé, le président Douaïev a condamné l'opposition prête «à vendre la Tchéchénie» à Moscou. Il a ensuite assisté au défilé de quelques unités militaires et à une grande parade de représentants des régions. Ces derniers étaient vêtus de la traditionnelle longue tunique serrée à la taille et coiffés de hauts bonnets d'astrakhan.

Lundi soir, les forces gouvernementales ont clamé une victoire complète dans l'opération de dimanche à Argoun (sud) contre les hommes de Rouslan Labazanov. Elles ont affirmé en avoir tué une dizaine, avoir saisi plusieurs blindés et fait une cinquantaine de prisonniers.

Hier à Grozny on affirmait que la victoire de dimanche avait fait pratiquement éliminer les forces de M. Labazanov. Ce dernier est le plus fort militairement des groupes pouvant s'opposer actuellement à M. Douaïev. Les forces gouvernementales tchéchènes n'attendaient, selon la même source, que la fin des célébrations pour lancer une offensive contre l'opposition. (ats, afp)

USA - Cuba

Seulement 45 minutes

Américains et Cubains se sont séparés hier à New York au bout de 45 minutes d'entretiens. Ils avaient auparavant décidé de poursuivre aujourd'hui les pourparlers sur l'immigration, a annoncé un porte-parole américain.

Le chef de la délégation cubaine Ricardo Alarcon a remis à son homologue américain, Michael Skol, la réponse de Fidel Castro à la dernière proposition américaine. Celle-ci prévoit d'accorder un minimum de 20.000 visas chaque année aux Cubains, a indiqué le porte-parole David Johnson.

Il a souligné que les négociations se déroulaient dans le «même esprit» que les fois précédentes, avec en plus un «esprit de sincérité».

Les deux pays avaient conclu un accord en 1984 autorisant théoriquement l'immigration légale de 20.000 Cubains chaque année aux Etats-Unis. Ce chiffre n'avait toutefois jamais été atteint dans la pratique car très peu de candidats à l'asile politique présentaient les conditions requises par les services d'immigration américains. Seuls 2700 visas ont été délivrés cette année.

Les Etats-Unis continuent de refuser une demande de Cuba de reconnaître officiellement que l'embargo économique américain imposé depuis 32 ans était en partie responsable de l'exode des boat people. (ats, afp, reuter)

MINI-ANNONCES

● demandes d'emploi

Jeune garçon cherche place dans **RESTAURANT**. Région La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/28 52 44 132-513931

VERNISSEUR COMPLET cherche travail à plein temps. Ecrire sous chiffres U 157-713374 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Dame cherche **HEURES DE MÉNAGE**. ☎ 039/31 12 82 157-500932

OUVRIER cherche emploi. Etudie toutes propositions. ☎ 039/31 36 40 157-501460

DAME, permis B, cherche travail. Ouverte à toutes propositions. ☎ 039/26 79 35 132-513947

● à vendre

PRUNEAUX DE CHÉZARD, beaux, excellents, non traités, Fr. 1,90, minimum 10 kg. Livrés en ville. ☎ 038/53 38 66 132-513923

● immobilier

La Chaux-de-Fonds, quartier tranquille: à louer tout de suite ou à convenir **GRAND STUDIO DANS VILLA**. Entrée indépendante (plain-pied), cuisine agencée, salle de bains, place de parc. Fr. 745.-, charges comprises. ☎ 039/28 79 56 132-513747

A louer, Sorbier 23: **2 PIÈCES**. Cuisine, douche et 2 pièces annexes. Loyer indicatif: Fr. 560.-, charges comprises. Libre dès le 1er octobre 1994. ☎ 039/23 40 76, prof. 132-513932

A louer **JOLI 3 PIÈCES**. Remis à neuf. Au centre ville. Fr. 664.-, charges comprises. ☎ 039/27 63 13 ou 039/26 97 81, le soir. 132-513933

A vendre à La Chaux-de-Fonds: **TRÈS BEL APPARTEMENT 6 PIÈCES**. 4 chambres à coucher, grand séjour, cheminée, vaste cuisine agencée, 2 salles d'eau, magnifique cadre de verdure. Ecrire sous chiffres V 132-759651 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Deux familles cherchent une ou deux familles (ou personnes) pour **PARTAGER L'ACHAT D'UNE MAISON ANCIENNE** en association. Situation: quartier nord. Jardin, tranquillité, appartements simples de 5½ pièces. Fonds propres nécessaires: environ Fr. 40000.-. Ecrire sous chiffres U 132-759653 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

A louer **3 PIÈCES**, quartier des Forges. Loyer modéré. ☎ 039/26 13 32, dès 17 heures. 132-513943

A louer au centre ville du Locle: **APPARTEMENT 2 PIÈCES**. Fr. 480.- plus Fr. 100.- charges. Libre dès le 1er novembre 1994. ☎ 039/31 63 80, privé. ☎ 039/28 04 41, prof. 132-513944

A louer sur Les Monts, Le Locle: **3½ PIÈCES** (96 m²) avec combles (70 m²). Grande salle de bains, spacieuse cuisine agencée, place pour voiture. Fr. 1400.-, charges comprises. ☎ 039/31 61 14, repas. 157-501042

A louer, de suite, Billodes 42: **APPARTEMENT 4 PIÈCES**. ☎ 039/31 79 66 ☎ 077/37 43 33 157-501452

A louer aux Brenets, centre: **APPARTEMENT 5 PIÈCES**. Tout confort. Libre tout de suite ou à convenir. ☎ 039/32 17 53 157-501372

Urgent! A louer au Locle, quartier Beau-Site: **4 PIÈCES**. Cuisine agencée, balcon, cave, galetas, jardin. ☎ 039/31 26 24, le soir. 157-501459

A louer, Primevères 7, Le Locle: **3 PIÈCES**. Rénové, cuisine agencée, carrelage. Fr. 750.-, plus charges. Un mois gratuit. ☎ 039/31 89 22 157-501386

Famille cherche de particulier **MAISON OU VILLA**. Prix raisonnable. La Chaux-de-Fonds ou environs. Ecrire sous chiffres T 132-759644 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds

A louer à Fontainemelon: **2 PIÈCES**. Cuisine agencée habitable. Endroit calme. Loyer indicatif: Fr. 825.-, charges comprises. Libre dès le 1er octobre 1994. ☎ 038/53 58 56, répondeur. 132-513932

A louer **BUREAU** avec cachet spécial (partiellement voûté en pierre naturelle), 70 m². WC, cave. Facilité de parquage et entrée indépendante. Disponible dès le 1er février 1995. Renseignement au 039/31 66 95. 157-501448

Au Locle, Cent-Pas 6, à louer tout de suite: **1 APPARTEMENT DE 4½ PIÈCES**, tout confort, Fr. 1300.- charges comprises; **1 DUPLEX DE 3 PIÈCES**, tout confort avec cheminée, Fr. 1100.- charges comprises. ☎ 077/37 28 31 28-501365

A louer, rue de l'Avenir, Le Locle: **LOCAUX NEUFS**, 64 m² ou 100 m². Convientraient pour bureau, atelier. Fr. 450.- ou Fr. 750.-. ☎ 039/31 67 67 ou 039/31 85 09 157-501211

● amitié, mariage

DAME SOIXANTAINE, veuve, bonne présentation et en santé, cherche homme positif, enjoué et actif, pour rencontres, amitié, échange d'idées et sorties. Envoyer courrier avec photo sous chiffres S 132-759640 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds. Réponse assurée. 157-501445

LA QUALITÉ EN ACTION

La promotion-fraîcheur
du 7.9 au 10.9

Raisin d'Italie «Uva Italia»
le kg ~~1.60~~ **1.60**
le carton de 4 kg **6.-** (1 kg 0.00)

La promotion-fraîcheur
du 7.9 au 10.9

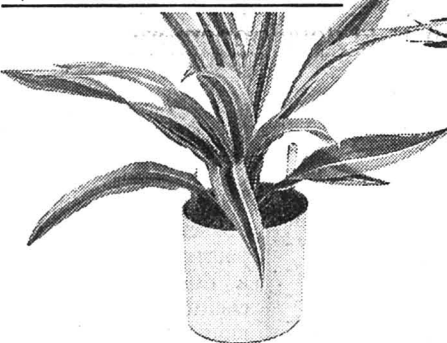
Pain tessinois
300 g ~~1.70~~ **1.30** (100 g -43)

Action
du 7.9 au 13.9

Toutes les lasagne surgelées
-90 de moins
Exemple: Lasagne verdi sans barquette 480 g ~~4.20~~ **3.30** (100 g -69)

L'éloquence des prix

Plantes vertes d'entretien facile grâce à l'hydroculture
le pot **11.-**



Action
du 7.9 au 10.9

Poivrons assortis de Hollande hors-sol le kg ~~4.-~~ **4.-**
du 7.9 au 13.9

Pommes chips et Grill-chips
en sachet de 175-200 g
-70 de moins
Exemple: Pommes chips au paprika 175 g ~~3.40~~ **2.70** au lieu de 3.40 (100 g 154)

Abricots surgelés
750 g ~~3.40~~ **3.40** au lieu de 4.10 (100 g -45)

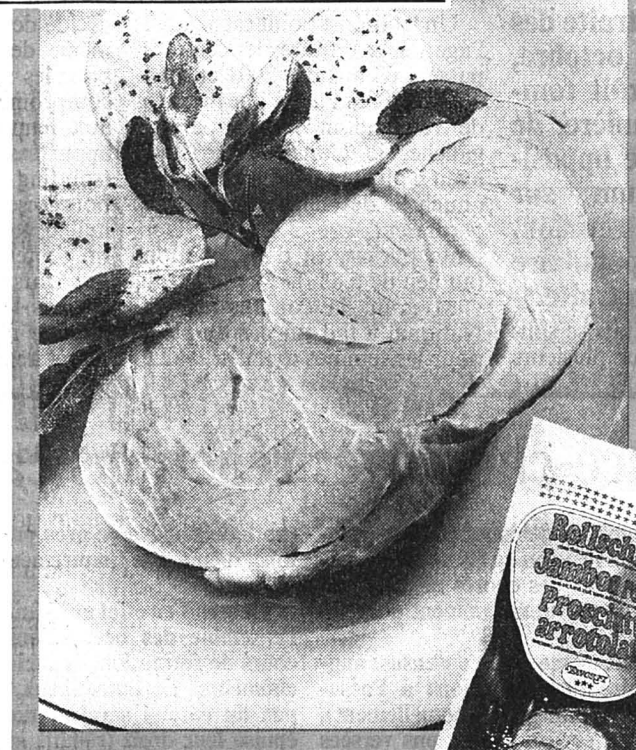
Action
du 7 au 13.9

Spécialités «Favorit» (à réchauffer dans l'emballage sous vide)

Jambon roulé fumé (de la cuisson, sans couenne) le kg ~~28.50~~ **24.-**

Palette fumée le kg ~~23.-~~ **18.-**

Cou de porc fumé le kg ~~27.-~~ **21.-**



La super-promotion
JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Aliment pour chats «Happy Cat»
le lot de 4 x 400 g 1600 g ~~3.20~~ **2.40** (100 g -15)

Action
du 7.9 au 13.9

Tous les drinks Bifidus -35 de moins
Exemple: Fraise 50 cl ~~1.75~~ **1.40** (10 cl -28)



Action
MULTIPACK du 7.9 au 20.9

Tout l'assortiment des produits pour la douche -50 de moins
Exemple: Douche fit dynamic 350 ml ~~2.80~~ **2.30** (100 ml -65)

Douche fit dynamic en sachet de recharge 600 ml ~~4.50~~ **4.-** (100 ml -66)

A partir de 2 produits au choix

Action
JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Mouchoirs en papier Linsoft les 2 emballages (48 x 10 = 480 mouchoirs) **5.-**

Action
du 7.9 au 13.9

Sucré fin cristallisé 1 kg ~~1.65~~ **1.30** au lieu de 1.65

«Parmigiano Reggiano» Fromage italien à pâte dure le kg ~~21.-~~ **17.-** au lieu de 21.- (100 g 170)

MULTIPACK du 7.9 au 13.9

Ravioli et Raviolini en boîte de 860/880 g -70 de moins
Exemple: Ravioli aux œufs 860 g ~~2.90~~ **2.20** au lieu de 2.90 (100 g -26)
A partir de 2 boîtes au choix

MULTIPACK du 7.9 au 13.9

Tous les biscuits «Rocher» 125 g ~~3.10~~ **2.40** au lieu de 3.10 (100 g 192)
A partir de 2 paquets au choix

MULTIPACK jusqu'à 13.9

Toutes les tablettes de chocolat de 100 g -30 de moins
Exemple: Chocolata ~~70~~ **40** au lieu de 70
A partir de 2 tablettes au choix
du 7.9 au 17.9

MULTIPACK du 7.9 au 13.9

Toutes les pâtes feuilletées, pâtes à gâteau brisées et pâtes brisées sucrées 250/270 g -30 de moins
500/640 g -60 de moins
Exemple: Pâte à gâteau brisée 500 g ~~2.20~~ **1.60** au lieu de 2.20 (100 g -32)

Action
du 7.9 au 20.9

Tous les thés et infusions en emballage de 25 sachets -25 de moins
Exemple: Thé de Ceylan 25 sachets, 50 g ~~75~~ **50** au lieu de 75 (100 g 1-)

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Distributeur mural combiné Gide pour savon et lotion **16.-**

MIGROS

L'annonce, reflet vivant du marché

MINI-ANNONCES

● marché de l'occasion

TOYOTA PRÉVIA 4 WD, climatisation, septembre 1992, 59000 km. Fr. 27500.-. ☎ 038/53 37 67 28-525056

A vendre **OPEL KADETT 1300**, 1982, 96000 km, automatique, avec jantes alu, 8 roues de rechange, expertisée août 1994. Fr. 3000.-. ☎ 039/26 91 62 132-513940

OPEL ASCONA, 1986, 86000 km, excellent état, expertisée. Fr. 4700.- ☎ 039/28 73 30 132-513941

CITROËN GS, expertisée. Fr. 1600.-, à discuter. ☎ 039/31 32 33, prof. ☎ 039/26 01 71, privé. 157-501429

SEAT IBIZA 1.5 I., 1987, noire, kit complet, système Porsche. Fr. 4500.-. Expertisée. ☎ 039/26 01 71, privé. ☎ 039/31 32 33, prof. 157-501445

● vacances, voyages

A louer, Midi de la France: **MAISON PROVENÇALE** du 1er au 15 octobre. Maximum 8 personnes. ☎ 038/42 39 27 28-524975

CASLANO, LAC DE LUGANO. Maisonnets ou appartements. Dès Fr. 22.- par personne. ☎ 091/71 41 77 24-328

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

Multisol
Linos - Plastique - Tapis
Tapis de milieu - Parquet
A. Grilli - Paix 84 - ☎ 039/23 92 20 132-12410

DIVERS

Vous êtes seul(e)? Réagissez!
UNIS trouvera la solution parmi ses 1000 adhérents! UNIS est efficace, sérieux, différent UNIS trouvera le (la) partenaire que vous attendez. Confiez vos souhaits, de 8 h à 20 h, à nos conseillères super sympa; ou retournez ce coupon et vous recevrez une liste de personnes choisies pour vous, gratuitement!

Nom _____ Age _____
Prénom _____ Tél. _____
Rue/n° _____
NP _____ Localité _____ 15

038 25 24 25 UNIS S.A.
Pl. Numa-Droz 12, 2000 Neuchâtel

La cuisine sensationnelle!
Sensationnelle la qualité!
Sensationnel le prix!
Sensationnel le délai de livraison!
Votre cuisine sur mesure en trois jours!

FUST CUISINE BAINS
Electromenager, TV/HiFi/Video/Photo, lampes

Neuchâtel, rue des Torreaux 5 038 25 53 70
Nouveau dès 15.09 Bienne, Hyper-Fust 032 52 16 04
Solothurnstrasse 122
Bienne, rue Centrale 36 032 23 88 77
Verdon, rue de la Plaine 5 024 21 86 16
05 2569 13 444

AVS: la gauche ne veut pas de la retraite des femmes à 64 ans

Référendum ou initiative?

Le compromis concocté mi-août par la commission du Conseil national ne permet pas d'assurer l'entrée en vigueur de la 10e révision de l'AVS. La gauche et les syndicats restent fermement opposés à l'élévation à 64 ans de l'âge de la retraite des femmes. Début octobre, la décision devrait tomber sur la manière de concrétiser cette opposition: référendum sur l'ensemble de la révision, ou initiative populaire sur l'âge de la retraite.

Le National et les Etats se sont déjà mis d'accord sur plusieurs

points de la 10e révision de l'AVS, en particulier sur le «splitting» (droit individuel à la rente) et sur le «bonus éducatif» (salaire théorique des femmes ayant abandonné leur profession pour élever leurs enfants).

Berne
François NUSSBAUM

Un troisième point est acquis: l'âge de la retraite des femmes passe à 63 ans dès 2001 et à 64 ans dès 2005. Face à une menace de référendum lancée par la gauche, le Conseil des Etats avait d'ailleurs facilité la retraite anticipée des femmes: elles ne perdraient que 3,4% de leur rente par année d'anticipation (au lieu de 6,8%).

Mi-août, la commission du National a fait un pas de plus: pour les femmes ayant travaillé

durant les cinq ans précédents, une réduction de rente (3,4%) n'interviendrait que si la retraite est anticipée de deux ans (pour un an, pas de réduction). Cette solution a été présentée comme un compromis acceptable par les principales forces politiques.

MAJORITÉ BOURGEOISE

Ce n'est pas le cas. Le Parti socialiste et l'Union syndicale ont décidé de s'opposer au principe même de la retraite à 64 ans pour les femmes. Selon eux, ce compromis revient à faire payer aux femmes les améliorations apportées par la 10e révision (splitting et bonus). La majorité bourgeoise du National devrait malgré tout voter cette solution fin septembre, suivie par celle des Etats en décembre.

Mais la gauche hésite sur la marche à suivre. L'instrument du référendum signifie admettre

l'idée de faire capoter l'ensemble de la révision, y compris les progrès que constituent le splitting et le bonus. C'est pourquoi certains préféreraient le lancement d'une initiative populaire qui demanderait le maintien de l'âge actuel de la retraite (62 et 65 ans).

Cette solution permettrait, à la fois, la mise en vigueur de la révision (en principe en janvier 1997), et un vote du peuple sur l'âge de la retraite qui pourrait

avoir lieu avant 2001 (ou même après, avec une clause rétroactive). Mais une telle initiative entrerait en collision avec une autre initiative du PS et de l'USS, déposée en 1991, sur un renforcement de l'AVS par rapport au 2e pilier.

Pour l'heure, les partis de gauche se concertent avec les syndicats et les organisations féminines. Le choix entre le référendum et l'initiative devrait tomber dans un mois. F.N.



Retraite des femmes

La gauche et les syndicats tournent le dos à l'élévation. (Impar-a.)

BRÈVES

Vins suisses

Vendange moyenne

La vendange, cette année, devrait produire environ 1,3 million d'hectolitres de vin, selon le service d'informations agricoles (LID), soit 13% de moins que l'an dernier. Près de 737.000 hectolitres de vins blancs et 573.000 de rouges sont escomptés. Le beau temps ou le mauvais temps pourrait toutefois faire varier les quantités escomptées de plus ou moins 20%.

Accident de Däniken

Procédure pénale

Soupçonnés d'être responsables de l'accident ferroviaire de Däniken (SO) du 21 mars dernier, trois employés CFF devraient être prochainement renvoyés devant la justice. Le bureau du juge d'instruction de Soleure a indiqué hier qu'il attend le feu vert du Ministère public de la Confédération.

Eaux de Liestal

Mise en cause

L'usine de traitement des déchets Furler de Liestal a réfuté hier certains reproches formulés contre elle à propos de la pollution de l'eau de la ville. Elle n'était certes pas habilitée à traiter ce type d'eaux usées, mais les procédures utilisées étaient conformes aux normes, se défend-elle.

Rwandais expulsés

Lettre au Conseil fédéral

L'affaire Kabuga continue à susciter des protestations. Une lettre ouverte, signée par plus de 850 citoyens suisses, a été adressée au Conseil fédéral. Elle demande la création d'une commission d'enquête, la poursuite des responsables et la mise en place d'un tribunal pour crimes contre l'humanité.

Présidence du National Leni Robert renonce

La conseillère nationale Leni Robert renonce à présider la Chambre du peuple. L'écologiste bernoise a retiré sa candidature à la vice-présidence. «En ce moment, je ne prends aucune décision qui me lie à long terme», a-t-elle indiqué à l'ATS. Mme Robert renonce à briguer la présidence du Conseil national pour des raisons personnelles, comme l'a annoncé hier le quotidien «Der Bund».

Assurance-chômage: réactions cantonales

Autre dossier qui semblait débloqué par une solution de compromis: la révision de l'assurance-chômage. Mais, là non plus, les choses ne semblent pas aussi simples que prévu, notamment pour les cantons.

Mi-août, on parlait même d'un consensus: augmentation temporaire des cotisations à l'assurance-chômage (à 3%, contre 2% actuellement), et réduction de la durée des prestations versées aux chômeurs, selon leur âge. Cette réduction serait obligatoirement accompagnée de programmes d'occupation et de cours de formation/recyclage, offerts à tous.

Cette priorité donnée à la réinsertion rapide des chômeurs a de quoi convaincre toutes les forces politiques. En théorie, du moins. Car sa mise en

pratique soulève de gros problèmes pour les cantons, même si le financement est assuré au niveau fédéral.

Ce serait en effet aux cantons de mettre sur pied l'ensemble des occupations temporaires et des cours de formation, et ceci pour environ 100.000 chômeurs. En outre, ceux qui ne retrouveraient pas un emploi seraient nombreux à avoir déjà épuisé leur droit (réduit) aux indemnités: ils seraient à la charge des cantons.

La commission du National doit trouver, ces jours, une solution à présenter au plénum lors de la session d'automne, qui débute le 19 septembre. Le délai semble bien court pour mettre sur pied des mesures qui auraient pu être discutées depuis longtemps. (fn)

Finances fédérales: les partis bourgeois ne sont pas en accord avec Stich

Le budget pourrait être renvoyé

Les partis gouvernementaux bourgeois, qui ont la majorité au Parlement, veulent renvoyer le budget 1995 de la Confédération au Conseil fédéral. Avec l'exigence de procéder à des économies draconiennes. Le président du Parti socialiste doute qu'on en arrive à cette extrémité.

Les délégations des quatre partis gouvernementaux PRD, PDC, PSS et UDC ont rencontré hier matin le président de la Confédération Otto Stich dans le cadre de la consultation orale sur le programme d'assainissement des finances fédérales 1994. Les trois heures de discussions n'ont permis qu'un échange sur le budget 1995, qui constitue une priorité pour les partis bourgeois. Les représentants des partis gouvernementaux discuteront vendredi du programme d'assainissement avec une délégation du Conseil

fédéral dans le cadre des entretiens de Wattenville.

PRESQUE SOUS TOIT

Selon le président du PDC Anton Cottier, les délégations des trois partis bourgeois représentés au Conseil fédéral jugent inacceptable un budget qui prévoit une croissance nominale des dépenses de 5,4% et un déficit de 7,4 milliards de francs. A la session d'hiver, ils entendent renvoyer le budget 1995. Celui-ci est en grande partie sous toit et ne pourra plus être corrigé jusqu'à son adoption par le Conseil fédéral en octobre, selon M. Stich. But des partis bourgeois: limiter la croissance des dépenses à 1,5% et le déficit à 6 milliards de francs «seulement». Vu l'unanimité des partis bourgeois, Anton Cottier est sûr que le Parlement va renvoyer le budget.

Ayant été alerté assez tôt, le Conseil fédéral devrait avoir le temps de présenter à la session

d'hiver de nouvelles propositions d'économies, voire des arrêtés fédéraux urgents. Cela permettrait en outre d'éviter de devoir présenter un budget d'urgence pour les premiers mois de l'année 1995. Pour le ministre des Finances Otto Stich, cela signifierait du travail supplémentaire, mais les économies supplémentaires exigées par les partis bourgeois renforceraient sa position au sein du collège gouvernemental.

RIDEAU DE FUMÉE

Le président du PS Peter Bodenmann ne croit pas qu'on arrivera à un renvoi du budget. «C'est un rideau de fumée pour cacher que les partis bourgeois n'ont pas de véritables propositions d'économies, contrairement au Parti socialiste», a-t-il déclaré à l'ATS. Les partis bourgeois ne maîtrisent tout simplement pas leurs conseillers fédéraux, selon lui. (ats)

Fusillade dans le canton de Schwytz

Strebel tire sur la police

L'extrémiste de droite Marcel Strebel a été blessé dans la nuit de lundi à mardi au cours d'une fusillade avec la police, à Brunnen (SZ). De l'hôpital où il a été soigné, il a directement été placé en prison préventive, a annoncé la police schwytoise. Une seconde personne a aussi été appréhendée.

La police avait été appelée par le gérant du restaurant Fallentbach, entre Brunnen et Gersau, qui avait entendu des bruits suspects dans le jardin de l'établissement. Lorsque la patrouille de deux policiers est arrivée, elle

s'est trouvée en face d'un fusil d'assaut 90 que brandissait Marcel Strebel. Sommé de poser son arme à terre, Strebel a répliqué en ouvrant le feu. Les policiers ont riposté, blessant l'irascible extrémiste.

Selon les informations données par la police, les deux agents connaissaient Strebel et s'étaient clairement annoncés comme policiers. Après le coup de feu tiré par l'extrémiste, ils se sont sentis sérieusement menacés et ont fait usage de leurs armes, avant de se retirer et d'appeler du renfort.

Par la suite, les policiers ont réussi à s'approcher de Marcel Strebel sans être repérés et à le maîtriser. Blessé, l'extrémiste a dû être hospitalisé pour recevoir des soins. La blessure n'est toutefois pas grave, selon la police.

Le juge d'instruction chargé de l'affaire a ordonné l'emprisonnement à titre préventif de Strebel. La police a précisé dans l'après-midi qu'il se trouvait déjà derrière les barreaux.

Condamné à plusieurs reprises, l'extrémiste de Suisse centrale Marcel Strebel a fait la une des journaux en tant que chef du Front patriotique. (ats)

Etude du Crédit Suisse sur la conjoncture

La reprise se poursuivra

La reprise économique qui s'est fait sentir cette année en Suisse se poursuivra en 1995, a déclaré hier à Zurich Alois Bischofberger, chef de la division Etudes économiques du Crédit Suisse (CS). Le taux de chômage devrait diminuer de son niveau actuel de 4,6% à 3,7%. Le renchérissement augmentera en 1995 pour s'inscrire à 2,6%.

La croissance repose aujourd'hui en Suisse sur des bases plus solides qu'en 1993, a ajouté Alois Bischofberger. Au cours de cette année de récession, l'industrie helvétique d'exportation avait été essentielle pour préserver la conjoncture d'un recul encore plus important, grâce à une augmentation des exportations de plus de 1% en termes réels.

EXPANSION

L'industrie d'exportation continue à jouer un rôle capital. Les économistes du CS soulignent que cette branche doit absolument bénéficier des conditions nécessaires à son expansion.

Dans le secteur des investissements d'équipement, le CS s'attend à une expansion de 5% au cours de cette année et de 4% l'an prochain. Dans l'industrie de la construction, l'accroissement prévu se situe à 2,7% et 2,0% respectivement, la construction de logements se démarquant avec un taux de plus de 5%. En matière de construction d'immeubles en copropriété, une augmentation de plus de 7% en volume pourrait même générer des surcapacités.

La consommation des ménages bénéficiera également de la baisse du taux de chômage. Alois Bischofberger a constaté un besoin de rattrapage dans le secteur des biens de consommation durables tels que les voitures ou les meubles. Corrigée de l'inflation, la croissance de la consommation des ménages devrait s'élever à 1,5% en 1994 et à 1,7% en 1995. Quant au produit national suisse, il pourrait progresser d'environ 1,7% cette année et de 2,7% l'an prochain en termes réels. (ap)

PTT: courrier rapide

Plainte déposée

Le service de courrier rapide des PTT jouit d'une publicité gratuite dans l'annuaire téléphonique et d'un numéro préférentiel à trois chiffres. Il s'agit là d'abus monopolistiques», a estimé hier l'Association des usagers. Elle a porté plainte. Les PTT réfutent les critiques. Le service de courrier rapide des PTT est atteignable au 142. Ce numéro court lui confère un statut quasi officiel, dénonce l'ASUT (Association suisse des usagers de télécommunications). (ats)

Liquidation d'Omni

Millions réclamés

Les directeurs et administrateurs d'Omni Holding (Werner K. Rey) ne risquent pas seulement un procès pénal. La société chargée de la liquidation de l'entreprise leur réclamera également des millions de dommages-intérêts. Les plaintes civiles seront déposées cet automne. Il n'est pas encore possible de chiffrer exactement le montant des dommages-intérêts qui seront réclamés, a indiqué hier Coopers & Lybrand, la société liquidatrice. (ats)

A VOUS - LES ECONOMIES!



VIZIR Ultra sachet de recharge
14.90
10.90
3 kg

PRIL DUO liquide vaisselle
6.40
5.50
2 x 750 g



5.80
4.90
2 x 1 lt.

6.40
4.90
2 x 750 ml

DURGOL ME détartrant instantané classe de toxicité 5



SOFTLAN 1 lt revitalisant textile concentré
5.20
4.20
1 lt.

PRE-WASH Duo détergent pour pré-lavage bouteille originale et paquet de recharge
12.80

9.90
2 x 500 ml



Bienne · Ecublens · Fribourg · Genève · La Chaux-de-Fonds · Lausanne · Martigny · Neuchâtel · Petit-Lancy · Sion · Vevey · Yverdon

IMMOBILIER

A louer pour le 1er octobre 1994 ou date à convenir à Saint-Imier, près de l'hôpital
APPARTEMENT 3 PIÈCES
Rénové dernièrement
Loyer: Fr. 880.-, plus charges
Renseignements: ☎ 01/713 39 24 dès 19 heures

6-527431

3 1/2 PIÈCES Fr. 450.- + charges grande surface. Renan
LOCAL COMMERCIAL
Fr. 200.- + charges. Garage Fr. 80.-
REWIAG ☎ 033/51 19 90

5-329

SAINT-IMIER

Location-vente

3 1/2 pièces de 83 m² avec balcon rénové à neuf, pour une mensualité de Fr. 715.- + charges

2 1/2 pièces de 68 m² avec balcon en l'état, pour une mensualité de Fr. 495.- + charges

HPT (Berne) SA, Bienne
☎ 032/23 63 11

6-1274

AU LOCLE

Votre nouvel appartement
REFAIT À NEUF
Bloc cuisine, sanitaire, revêtement de sols. 2 pièces - 3 pièces - 4 pièces
Mensualité dès Fr. 490.- + charges.
☎ 038/24 57 31

28-440

A louer ou à vendre au Landeron

Belle surface 136 m²

Comprenant 1 pièce de 110 m² et annexe de 26 m². Convient pour bureau, magasin, appartement de plain-pied pour personne handicapée. Grandes baies vitrées, accès jardin, place de parc. Conditions très avantageuses.
☎ 038/51 57 57
ax 038/51 58 15.

28-52075

LE LOCLE

AVIS OFFICIEL



VILLE DU LOCLE
PISCINE du Communal

FERMETURE

Dimanche 11 septembre 1994 à 18 heures.

Le restaurant sera fermé du 11 septembre au 5 octobre 1994

GÉRANCE DES BÂTIMENTS

157-14003

Publicité intensive, Publicité par annonces



VILLE DU LOCLE

AVIS DE FERMETURE DE ROUTE

Le critérium «CENTRE VILLE» pour amateurs élités organisé à la VC Edelweiss nécessite la fermeture complète des rues Daniel-JeanRichard, M.-A.-Calame, Temple et Henry-Grandjean le

vendredi 9 septembre 1994

La circulation sera détournée:

- pour le transit est par les rues Jehan-Droz, Envers, Chapelle et Marais
- pour le transit ouest par les rues Chapelle, Envers, Jehan-Droz et France

D'ores et déjà, nous remercions les usagers de la route de leur compréhension et les prions de bien vouloir respecter la signalisation mise en place à cette occasion.

Direction de police

157-14003

AUTOS - MOTOS - VELOS

LES COPI(N)ES EN PATINENT DE RAGE: L'ORIGINAL, SES 5 VITESSES «TERRAIN» ET SES EXTRA SONT À VOUS POUR 27 390 FRANCS! MOINS 1000 FRANCS DE BONUS!

CHECK 1000.-



Donnez cette annonce à votre agent Suzuki: il réduira de 1'000 francs la facture finale si vous payez votre Vitara comptant! Suzuki Vitara: 5 vitesses «terrain» (10 en tout), 80 ch, direction assistée, verrouillage central, lave-vitres et rétroviseurs extérieurs électriques. Bref: la suprématie de l'original. Route: 7,7 l/100 km; ville: 9,6 l; mixte: 8,7 l (FTP 75/HDC).

Suzuki Vitara JLX+PP. Cabriolet ou Wagon. À partir de 27'390 francs (moins 1'000 francs de bonus pour paiement comptant) ou à partir de 357 francs/mois (48 mois, 10'000 km/an, 10% de caution). Financement avantageux par EFL-Leasing.

Bonjour, Suzuki!
 Adressez-moi une documentation Suzuki Vitara JLX+PP. Merci

Appelez-moi pour une course d'essai, s.v.p!

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

NPA: _____ Localité: _____

N° de tél.: _____ ROM/VIT

À envoyer à: Suzuki Automobiles S.A., Brandbachstrasse 11, 8305 Dietlikon



C'EST CHIC, C'EST CHOU, C'EST CHOUETTE!

Biel: Juan Morros Garage, Mettstr. 342 - Brügg bei Biel: Garage Mogra, A. Granito, Bernstr. 2 - Courtelary: Garage des Isles, F. Zbinden - Frinwiller: Garage Principal, N. Bertone & G. Tocchini, route Principale 162 - Sorvilier: Garage du Rallye, M. Patrizio Maniaci. - JU: Chevenez: Garage des Pionniers, Romain Nicoulin, route de Fahy - Courgenay: Véhicules-Service, Douvé SA, Zone Industrielle 2 - Delémont: Etablissements Merçay SA, zone industrielle, rue Saint-Maurice 2 - Develier: R. Sugnaux, Garage, route Principale 77 - Le Noirmont: Saint-Hubert Automobiles SA, rue du Stade - NE: Neuchâtel: Terminus SA, faubourg du Lac 31 - Fleurier: D. Schwab, Place-d'Armes 8 - Fontaines: Auto-Electricité, J.-F. Besancet-Boudry: Garage ATT, Olivier Jeanneret, Theyeret 15 - La Chaux-de-Fonds: Béring & Co., 34, rue Fritz-Courvoisier.

41-1251-02/ROC

IMMOBILIER

• Why not? •
Savagnier-NE
3 1/2 PIÈCES VILLAGEOIS
81 m², avec jolie terrasse, situé dans une ancienne ferme entièrement rénovée.
Fr 270'000.-
077-236'458
077-212'093
ACELCO SA

130 km frontière: **maison de campagne** indépendante sur 1324 m², 5 pièces, salle de bain, WC.
Fr. 52 500.- (crédit 90% possible).
☎ 0033/85 74 92 51
Fax 0033/84 85 09 54
18-1073

À LOUER
Centre ville
Le Locle

Appartements de 4 pièces

Cuisine agencée. Salon avec cheminée. Ascenseur. Libre: à convenir.
☎ 039/23 26 57
132-12083

A LOUER
Quartier Corbusier 25
Le Locle à proximité du collège
MAGNIFIQUES APPARTEMENTS SOCIAUX DE 5 1/2 PIÈCES
Cuisine agencée, ascenseur. Libres de suite.
132-12083
GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

Porrentruy

A louer, disponibles immédiatement ou sur rendez-vous, au rez-de-chaussée d'un immeuble d'habitation et de commerce, situé centralement et bien desservi, entre la gare et le centre ville, les surfaces suivantes

2 x 146 m²
1 x 105 m²

Ces espaces peuvent convenir à l'installation d'un local de vente, boulangerie-pâtisserie, boucherie-charcuterie, ou d'une entreprise prestataire de services, d'un cabinet de physiothérapie, de fitness, etc. Ils sont louables séparément ou réunis, à des conditions intéressantes. Accès facile en voiture, parking disponible. Pour plus de précisions, téléphoner au **066 66 18 14: M. Hubert Piquerez** se fera le plaisir de vous informer.
249-1282-29/4x4

Dans la campagne jurassienne, aux confins des trois districts

A vendre - Superbe affaire!

SUPERBE MAISON DE MAÎTRE

Ferme villageoise transformée, de 2520 m², située dans un parc de 6746 m², surface habitable de 695 m², divisée en trois parties.
1^{re} partie: salon, salle à manger, luxueuse cuisine, chambre, salle de bains majestueuse, bureaux.
2^e partie: chambres d'enfants avec salle de bains, chambres d'amis avec salle de bains et cuisinette.
3^e partie: bâtiment communiquant avec les habitations où se trouve une piscine couverte donnant sur le parc, avec de nombreuses baies vitrées. Ses annexes telles que couvert extérieur, serre, vestiaires avec W-C/douche, sauna, cuisinette, accès à la piscine et aux habitations aboutissant à une importante rotonde avec cheminée.
Le choix des matériaux et la réalisation sont de très haut niveau. L'état général est exceptionnel. La valeur incendie est de Fr. 3840 000.- La valeur officielle est de Fr. 916 000.-
Coût de construction avec parc et bâtiment annexé: plus de 5 millions.
Prix de vente: Fr. 1950 000.-
Renseignements et visite: AXIC S.A. - Tél. 066 22 64 67.

DIVERS

Génial! Elles sont là... les nouveautés!!!

Un choix... absolument fou!



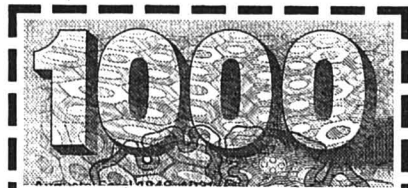
Des habits pour être dans le coup!

...et bien d'autres
VAUCHER
SPORT
LE LOCLE
Rue du Temple Tél. 039/31 13 31
le magasin qui fait la différence
157-14070

Menu AVS

aussi le soir
Röstis, bolets
salade
Sur assiette: Fr. 14.50
Les BOULEAUX
Les Petits-Ponts
☎ 039/37 12 16
157-14155

FINANCE



Veuillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois env. Fr. _____
Nom _____
Prénom _____ Date de naissance _____
Rue _____ No _____
NP/Domicile _____
Signature _____

À adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 / 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12

Xprocrédit

Pour un crédit de fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15,9%, total des frans de fr. 413 20 pour une année (indications légales selon l'art. 3 lettre f de la LCD).

D/Im/36/Mi

14-1140/4x4

AUTOS - MOTOS - VELOS

SUPER PROMOTION D'ÉTÉ



Sur véhicules neufs en stock
Exemple: 323 F 1,6i GLX ULTRA «S»

Fr. 24 300.- **NET Fr. 21 000.-**

Garage de l'Avenir SA

Rue du Progrès 90
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 10 77

Renseignez-vous
sur notre choix
de modèles en promotion

Rouler de l'avant. **MAZDA**

IMMOBILIER

A louer La Chaux-de-Fonds

Appartement de 2 pièces

avec cuisine agencée, salles de bains WC, cave, ascenseur.

Appartement de 5 1/2 pièces

avec cuisine agencée, salle de bains-WC, cave, ascenseur

Téléphone 039/23 26 57

A LOUER
A louer à La Chaux-de-Fonds rue de la Tuilerie
Appartements de 4 pièces
Cuisine agencée, salle de bains/WC, cave.
Libres: à convenir. 132-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2301 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

gb APPARTEMENT 1 PIÈCE
A louer pour le 1er octobre

avec cuisine, vestibule, douche, WC et balcon.

Situation: rue des Terreaux.
Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à:
Gérancia & Bolliger SA, av. Léopold-Robert 12, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 33 77

IMMOBILIER

La Chaux-de-Fonds, à deux pas de la gare, à l'avenue Léopold-Robert, nous louons pour date à convenir

locaux commerciaux
au 3e et 4e étage, ascenseur.
IMMOTEST SA, Bienne
☎ 032/22 50 24 6-1783

SOS DETTES
aide efficace
GESTIFIN SA MEZIERES
021 903 24 45

GÉRANCE CHARLES BERSET SA LA CHAUX-DE-FONDS
☎ 039/23 78 33
Fax 039/23 77 42

À LOUER POUR DATE À CONVENIR
MAGNIFIQUES APPARTEMENTS
De 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 et 5 1/2 pièces. Vérandas, cuisines agencées, grand confort, parking dans l'immeuble. Situation calme à l'est de la ville.

BEAU LOGEMENT
De 4 pièces. Dernier étage d'un immeuble avec ascenseur. Tout confort. Balcon.

CONCIERGERIE À REMETTRE
A la rue Numa-Droz. Appartement de 3 pièces à disposition ainsi que place de parc.

PLACES DE PARC DANS PARKINGS COLLECTIFS
Rues Chalet, Léopold-Robert, Helvétie, Temple-Allemand, Commerce et Nord.
VITRINES D'EXPOSITION
Rue de la Serre. 132-12082

Récompense Fr. 500.-/1000.-
si vous louez un de ces appartements à Renan:
app. 2 p., Fr. 520.- + ch., jardin
app. 2 1/2 p., Fr. 550.- + ch.
app. 4 1/2 p., Fr. 1100.- + ch., 2 balcons, chem. REWIAG, ☎ 033/51 19 90

A louer tout de suite ou à convenir à l'avenue Léopold-Robert 76 2300 La Chaux-de-Fonds

Appartement de 2 pièces
Au 8e étage. Avec cuisine agencée.

Loyer: Fr. 660.-, plus les charges de Fr. 100.-
Pour visiter: M. Thourot, concierge ☎ 039/23 17 86

Pour renseignement et location:
DEVO, société immobilière et de gérances SA, Seidenweg 17 3000 Berne 9. ☎ 031/302 34 61

À VENDRE
à La Chaux-de-Fonds
au centre ville, vis-à-vis d'un parc public, dans ancien immeuble entièrement rénové

APPARTEMENT DUPLEX
d'une surface totale de 179 m², comprenant grand living avec cheminée, cuisine très bien agencée, WC séparés, 4 chambres à coucher, grande salle de bains/douche, carnotzet et dépendance. Occasion unique à saisir.

Pour tous renseignements et notice, sans engagement, s'adresser à:
GÉRANCE CHARLES BERSET S.A. Jardinière 87 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 78 33 - Fax 039/23 77 42

À VENDRE
à Fontainemelon dans le Val-de-Ruz
Appartements en PPE de 4 1/2 pièces

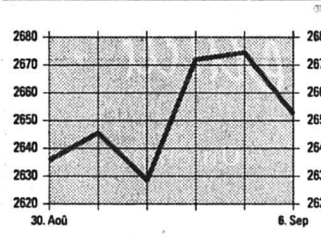
Avec le tunnel «Sous la Vue» vous serez à 10 minutes de La Chaux-de-Fonds
- surface habitable de 95 m²
- 1 grand living avec cheminée
- 1 cuisine complètement agencée et ouverte
- 3 chambres à coucher
- 1 salle d'eau et 1 WC séparé
- garages et places de parc à disposition.
Vue imprenable sur les Alpes et le Val-de-Ruz. Avec seulement Fr. 35 000.- de fonds propres, devenez propriétaire. Mensualité: Fr. 1111.-/par mois avec système aide fédérale.
Visite sur rendez-vous, notices à disposition. 132-13061

RÉGICO NEUCHÂTEL SA
(MEMBRE DU GROUPE GECO)
3, RUE SAINT-HONORE - 2001 NEUCHÂTEL
Tél. 038/24 34 88

BOURSE



Swiss Market Index

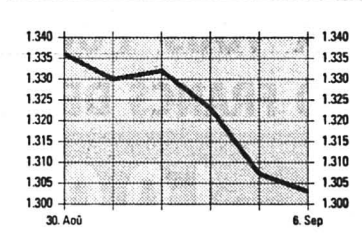


Indices

	05/09	06/09
SPI	1761.99	1751.08
SMI	2674.50	2652.40
Dow Jones	3885.58	3898.70
DAX	2174.52	2165.90
CAC 40	1998.20	1961.45
Nikkei	20409.10	20393.90



Dollar US



Billets

	Achat	Vente
USA	1.265	1.345
Angleterre	1.945	2.085
Allemagne	82.8	85.3
France	23.9	25.1
Belgique	3.96	4.2
Hollande	73.4	76.4
Italie	0.08	0.086
Autriche	11.65	12.25
Portugal	0.78	0.87
Espagne	0.95	1.07
Japon	0.915	0.995
	1.265	1.365

Devises

Devises jusqu'à Fr. 50'000.-

	Achat	Vente
USA	1.2865	1.3195
Angleterre	1.989	2.04
Allemagne	83.25	84.95
France	24.3	24.8
Belgique	4.039	4.12
Hollande	74.2	75.7
Italie	0.082	0.084
Autriche	11.83	12.06
Portugal	0.81	0.835
Espagne	0.995	1.025
Canada	0.9425	0.9665
Japon	1.3045	1.3375
ECU	1.586	1.618

Métaux précieux

	Achat	Vente
\$ Once	387.75	388.25
Lingot	16000	16250
Vreneli 20.-	96	106
Napoléon	92	102
Souver new	90.92	94.08
Souver old	90.73	93.89
Kruger Rand	506	526

ARGENT

	Achat	Vente
\$ Once	5.44	5.46
Lingot/kg	218	233

PLATINE

	Achat	Vente
Kilo	17400	17650
Convention Or		
Plage or		16500
Achat		16080
Base argent		270

Source
TELEKURS
Transmis par Orysta SA, Lausanne (Cours sans garantie)

Taux d'intérêts suisses

	3 mois	6 mois	12 mois
Crédit Suisse			
Comptes à terme de Fr. 100'000.- à Fr. 500'000.-	3.62	3.87	4.25
Oblig. de caisse	3 ans 4.75	5 ans 5.00	8 ans 5.25
Banque Nationale Suisse			
Rendement moyen des obligations de la Confédération	5.44	5.44	
Taux Lombard	6.00	6.00	

Taux d'intérêt étrangers

	3 mois	6 mois	12 mois
Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.-			
CHF/Sfr	4.19	4.38	4.69
USD/US\$	4.81	5.19	5.69
DEM/DM	4.88	5.00	5.38
GBP/£	5.41	5.91	6.78
NLG/ƒ	4.90	5.04	5.38
JPY/¥	2.30	2.33	2.60
CAD/CS	5.50	5.87	6.81
XEU/ECU	5.78	6.06	6.68

Bourse suisse

	05/09	06/09
Adia p	252	254
Alusuisse p	681	675
Alusuisse n	681	673
Amgold C.S.	138.5	142
Ares Sero	715	712a
Ascom p	1580t	1580
Attisolz n	710	705
Bâloise n	2450	2450
Baer Holding p	1285	1280t
BB Biotech	2400	2400
BBC p	1197	1181
BCC p	855d	855
BK Vision p	1530	1530
Bobst p	1750	1720
Buehrie p	143t	142
Cementia	950d	1000t
CFN	500of	500of
Ciba-Geigy n	801	791
Ciba-Geigy p	805	792
Cortailod n	5700d	5750
CS Holding p	559	553
CS Holding n	108	106.5
Electrowatt p	357	355
Elco Loser n	740	730
EMS Chemie p	4210	4230
Fischer p	1625	1550t
Fischer n	304	315
Forbo P	2700t	2700
Fotolabo p	3450d	3450d
Galenica n	510	510
Hero p	650	648
Hero n	160d	161
Hilti bp	1025	1013
Holderbank p	989	981
Immuno	540d	540
Interdiscount bp	210	206
Interdiscount p	2320	2280
Jelmoli p	905	895
Jandis & Gyr n	728	735t
Lindt Sprüngli p	21000d	20800d
Logitech n	101	102
Merck	680	685
Mercure n	367a	364
Michelin	450	450
Motor Col.	1760	1750
Mövenpick p	408	410
Nestlé n	1233	1226
Pargesa Holding	1520	1520d
Pharmavisio p	4420	4440
Pirelli p	201	198
Publicitas bp	1380	1365
Publicitas n	1380	1385
Rentch Walter	255d	250
Réassurance p	615	608
Réassurance n	552	548
Richemont	1195	1190
Rieter bp	315d	310
Roche bp	6355	6295
Roche p	12000	11975

05/09 06/09

Rorento C.S.	63.5	63
Royal Dutch C.S.	148t	149
Sandoz n	683	680
Sandoz p	713	714
Saurer Holding p	2450d	2450d
SBS bp	340	350
SBS n	188	185
SBS p	383	378
Schindler p	7500	7450
Schindler bp	1600	1590
Sibra n	250a	255t
SIG P	2750t	2740
Sika p	400	395
Sika n	68	68
SMH p	760	763
SMH n	169	169
Sulzer bp	940	932
Sulzer n	954	950t
Surveillance n	370	362d
Surveillance p	1990	1970
Swissair n	871	870
Swissair bj	145d	140d
UBS n	327	326
UBS p	1203	1197
Von Roll p	340d	340t
Winterthur n	646	642
Winterthur p	695	687
Zurich n	1288	1279
Zurich p	1293	1278

Avant bourse

Agie bp	121	123
Astra	28.75t	29.25a
Calida	1150d	1230
Ciment Portland	600a	595d
Danzas n	1690	1680d
Feldschlöss. p	3550d	3550d
Kuoni	43000	42000d

Amsterdam (HFL)

ABN Amro	60	59.3
Akzo	218.7	217.5
Royal Dutch	198.9	197.4
Unilever	202	200.2

Tokyo (Yen)

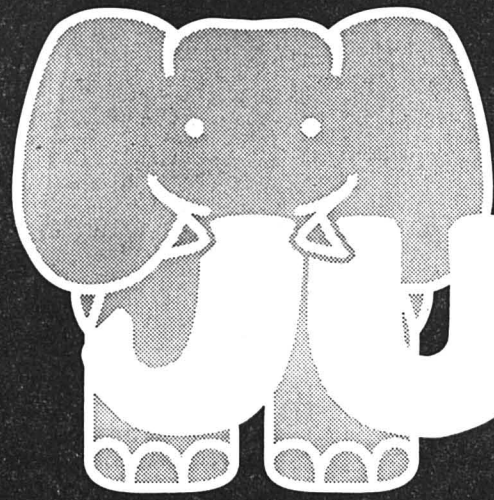
Canon	1760	1760
Daiwa Sec.	1530	1510
Fuji Bank	2170	2110
Hitachi	989	990
Honda	1650	1650
Mitsubishi el	1250	1250
Mitsubishi Heavy	790	786
Mitsubishi Bank	2510	2500
Mitsui Co	845	842
NEC	1220	1210
Nippon Oil	735	731
Nissan Motor	760	762
Nomura sec	2200	2200

05/09 06/09

Sanyo	576	575
Sharp	1810	1800
Sony	5900	5950
Toshiba	760	758
Toyota Motor	2140	2150
Yamanouchi	1930	1920

Londres (ESTG)

Amgold	67.5d	68.4375d
Anglo AM	36.625d	36.75d
B.A.T.	4.52	4.38
British Petrol.	4.225	4.16
British Telecom.	3.9	3.93
BTR	3.925	3.87
Cable & Wir.	4.59	4.46
Cadbury	4.82	4.66
De Beers P	15.160	15.25d
Glaxo	6.33	6.22
Grand Metrop.	4.48	4.37
Hanson	2.54	2.51
ICI	8.42	



LA CHAUX-DE-FONDS

Mercredi 07.09.1994

Semaine 36

JUMBO

L'HYPERMARCHÉ MEILLEUR MARCHÉ

DIXAN

Lessive complète



5 kg

10.-

au lieu de 16.90

PRIX CHOCS!

Boeuf haché 8.-

43% MOINS CHER

kg

au lieu de 14.-

10 kg d'oignons ou de carottes 5.90

Sac 10 kg

12 litres de lait entier ou drink UHT 18.60

12 x 1 litre

au lieu de 21.60

2 bacs de glace JUMBO 10.-

36% MOINS CHER

Plus de 10 sortes, 2 x 2 litres

au lieu de 15.80

3 litres d'huile SAIS Idéal, SAIS Friture 100 ou DORINA 11.90

Bouteille 3 litres

au lieu de 14.50

FESTIVAL DES VINS À JUMBO

FRANÇAIS

- GRIS DE GRENACHE «LES VIGNERONS»
- MERLOT «LES VIGNERONS»
- CABERNET SAUVIGNON «LES VIGNERONS»
- LA GRAPPE DU MIDI Rouge ou rosé
- COTES-DU-RHÔNE

ITALIENS

- FRASCATI
- BARBERA DEL PIEMONTE
- BARDOLINO Rouge ou rosé
- VALPOLICELLA
- CHARDONNAY TRENTINO

ESPAGNOLS

- LA VUELTA Rosé
- HERMOSO
- VILLAMALEA "CARMENCITA"
- TINAJA

chaque carton de 6 bouteilles à 75 cl

15.-

PRIX SENSATIONNEL



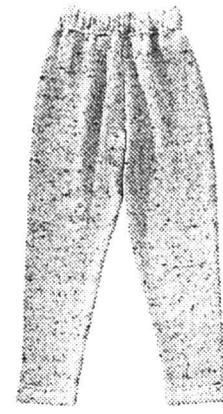
35.-
1. JEANS DENIM, PUR COTON.
INCH 29/32-42/34.



10.-
27. PANTALON TROMPETTE.
92-122, 128-152 12.-



14.-
26. PANTALON, VELOURS CÔTELÉ.
PUR COTON, 92-122, 128-152 16.-



18.-
25. COLLANT.
128-152.



22.-
24. PANTALON THERMO.
PUR COTON, 92-122.



45.-
2. PANTALON.
24-27, 46-56.



45.-
3. PANTALON.
PUR COTON GRATTÉ, 94-98, 46-56.



55.-
4. PANTALON, VELOURS CÔTELÉ
STRETCH, 24-25, 46-56.



C&A LA CHAUX-DE-FONDS, MÉTROPOLE CENTRE, RUE DANIEL-JEAN RICHARD 23, TÉL. 039/24 10 40. ÉGALEMENT DISPONIBLE DANS TOUS LES AUTRES MAGASINS C&A.

ENCORE PLUS PO



65.-
5. PANTALON.
STRETCH, 24-26, 48-54.



75.-
6. PANTALON.
25-26, 48-58.



85.-
7. PANTALON TWEED.
PURE LAINE VIERGE MS. 46-54.



98.-
8. PANTALON FLANELLE.
PURE LAINE VIERGE MS. 24-27, 46-56.



98.-
9. PANTALON FLANELLE.
PURE LAINE VIERGE MS. 24-26, 46-56.



22.-
PANTALON THERMO.
128-152 25.-

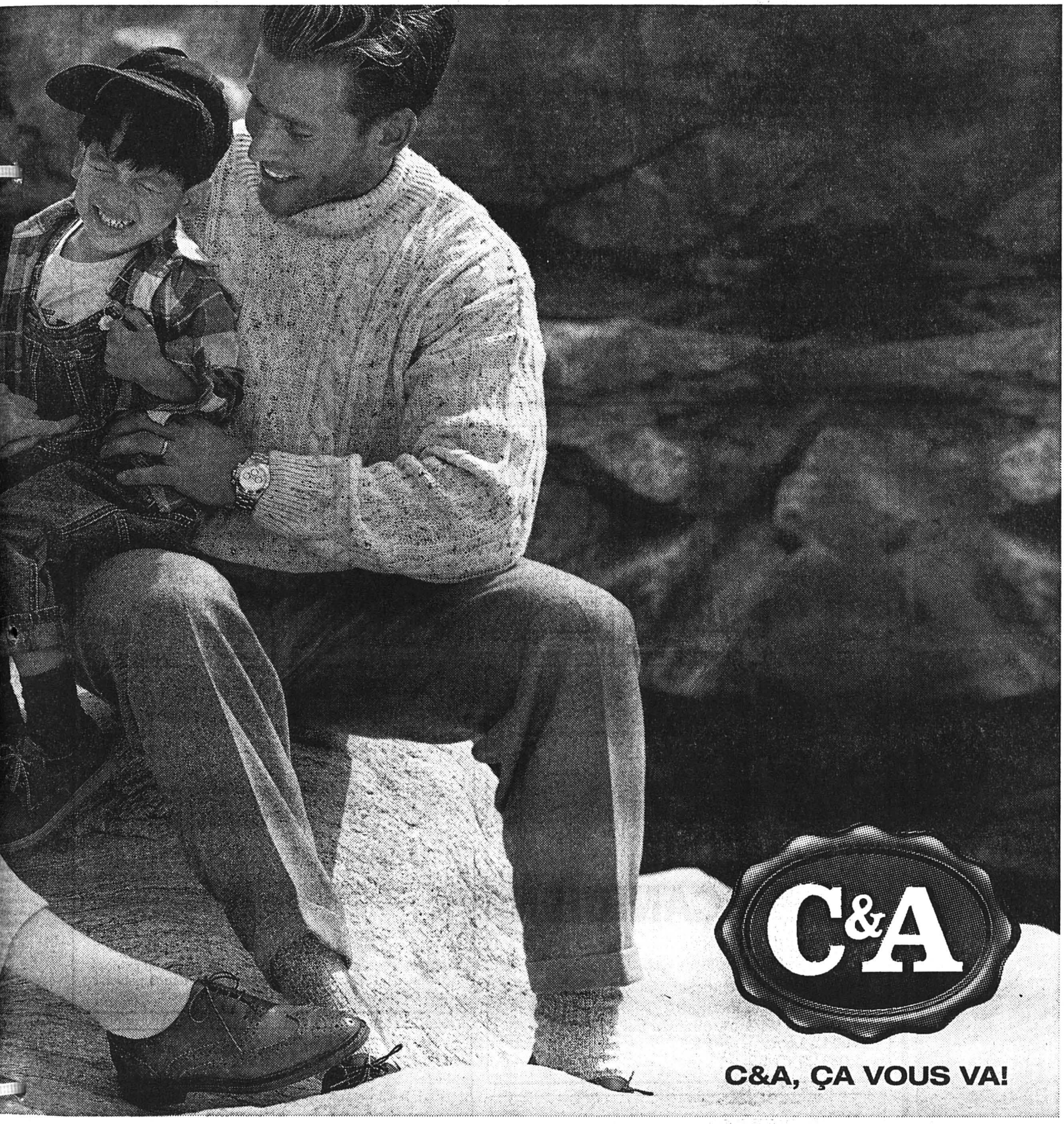
25.-
22. PANTALON ÉQUILIBRATION. PUR COTON.
FILLETES. 92-122.

22.-
21. JUPE-PANTALON. 92-122.
128-152 25.-, 158-176 28.-

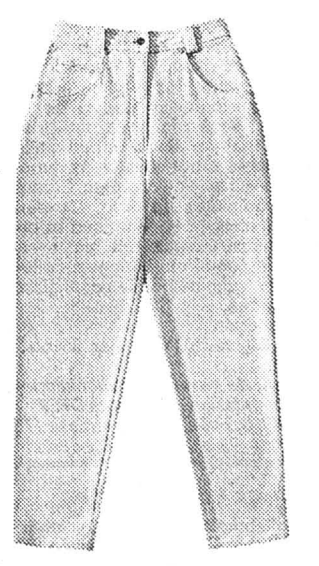
18.-
20. SALOPETTE. JEANS. PUR COTON.
BÉBÉ. 62-86.

25.-
19. SALOPETTE. JEANS. PUR COTON.
92-122.

50.-
18. PANTALON STRETCH.
34-46.



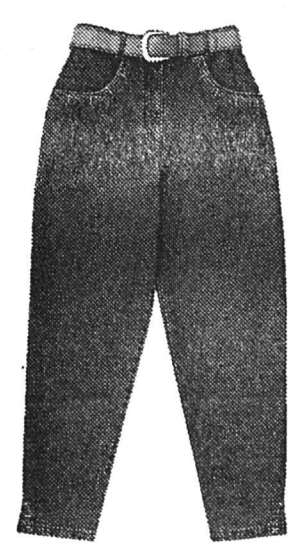
C&A, ÇA VOUS VA!



55.-
17. JEANS STRETCH.
36-46.

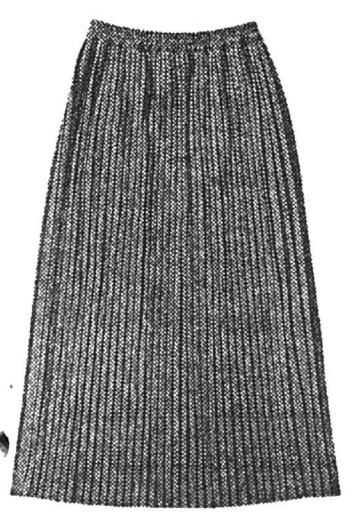


60.-
16. FUSEAU ÉLASTHANNE.
36-48.

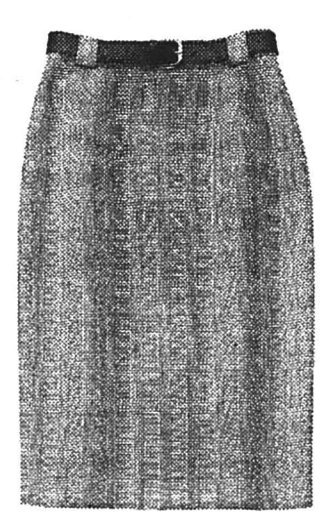


80.-
15. PANTALON.
BRODERIE. PUR COTON. 36-44.

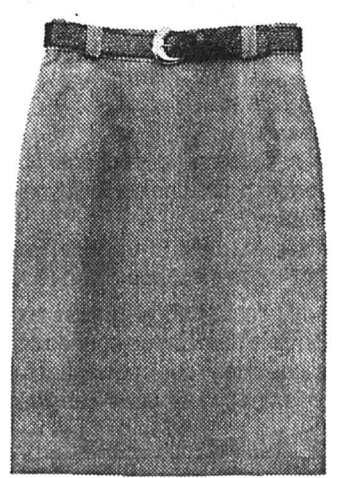
UR VOTRE ARGENT.



40.-
10. JUPE PLISSÉE. JERSEY.
36-48.



65.-
11. JUPE MINI. 100% CUPRO.
36-44.



35.-
12. JUPE.
38-50.



40.-
13. JUPE.
36-44.



50.-
14. SHORT SUÉDINE.
36-42.

Collaborateur/trice scientifique

En charge de dossiers de la coopération internationale en éducation, vous assurez le suivi des programmes communautaires d'éducation. En outre, vous assurez la gestion des mesures spéciales de la Confédération en faveur de la formation continue au niveau universitaire. Vous représentez l'office dans des comités nationaux et internationaux. Personnalité douée d'esprit d'initiative et habituée à travailler de manière indépendante. Etudes universitaires complètes. Intérêt pour les problèmes relevant de la politique de l'éducation. Expérience des dossiers communautaires souhaitée. Langues: l'allemand, le français ou l'italien, avec bonnes connaissances d'une autre langue nationale; très bonnes connaissances de l'anglais. Afin d'augmenter la part des femmes et la représentation des minorités linguistiques au sein du Département, leur candidature serait particulièrement appréciée.

Lieu de service: Berne
Office fédéral de l'éducation et de la science, service du personnel,
Wildhainweg 9, case postale 5675,
3001 Berne

Un/une secrétaire-juriste

La commission de recours DFEP prend des décisions de droit administratif économique en dernière instance ou susceptibles de recours devant le Tribunal Fédéral. Vous participerez à l'instruction, à la rédaction et à la décision en procédure de recours administratifs, vous rédigerez des prises de position en matière de droit administratif, vous traiterez d'autres questions juridiques tels que de brefs avis de droit etc. Etudes universitaires complètes de droit. L'expérience en droit administratif économique et en procédure administrative serait un avantage, mais pas une condition. Langues: l'allemand ou le français, avec de bonnes connaissances de l'autre langue.

Lieu de service: Frauenkappelen
Commission de recours DFEP
(REKO/EVD), Murtenstrasse 116,
3202 Frauenkappelen, Ref.: jur. Sekr.

Deux économistes

Collaborateurs/trices scientifiques auprès de la section statistiques du marché

**EMPLOIS
FÉDÉRAUX**

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi» paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel. On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stämpfli + Cie SA, case postale, 3001 Berne (n° de tél. 031/3006342), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques postaux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 38 fr. pour 6 mois et 47 fr. par an. Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

Positions supérieures

du travail de l'OFIAMT. Analyse de la situation sur le marché du travail, en relation avec l'évolution économique en général, par l'utilisation des données statistiques de l'office et des informations pertinentes publiées par d'autres sources. Développement de la statistique du marché du travail de l'Office. Utilisation des systèmes informatiques qui gèrent le placement et l'assurance-chômage. Economistes avec expérience de travaux empiriques, connaissances informatiques et intérêt pour les questions concernant le marché du travail et la politique économique. Le cas échéant, possibilité de reprendre la direction de la section. Langues: l'allemand et le français. Les candidatures de femmes sont particulièrement bienvenues.

Lieu de service: Berne
Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail OFIAMT,
service du personnel et des finances,
Bundesgasse 8, 3003 Berne,
☎ 031/3222794,
Herr R. A. Müller

Un/une secrétaire-juriste

La Commission de recours DFEP prend des décisions de droit administratif économique en dernière instance ou susceptibles de recours devant le Tribunal Fédéral. Vous coopérez à la création d'une documentation/bibliothèque juridique. Vous serez

principalement chargés/ées de la documentation nécessaire aux décisions et devrez préparer d'éventuelles publications. De plus, vous participerez à l'instruction, à la rédaction et à la décision en procédure de recours administratifs, vous rédigerez des prises de position en matière de recours de droit administratif et traiterez d'autres questions juridiques tels que de brefs avis de droit etc. Cette activité intéressante et impliquant des responsabilités requiert des études universitaires complètes de droit. Expérience professionnelle de préférence en droit économique administratif et en procédure administrative souhaitée. Langue: l'allemand ou le français, avec d'excellentes connaissances de l'autre langue.

Lieu de service: Frauenkappelen
Commission de recours DFEP
(REKO/EVD), Murtenstrasse 116,
3202 Frauenkappelen, Ref.: jur. Dok/Info

Un/une gestionnaire de systèmes VMS/Unix

La section du Centre d'information et de documentation de l'Office fédéral de l'informatique cherche une personne polyvalente pour gérer différents systèmes d'ordinateurs VMS et Unix. Elle devra également

s'occuper de l'ordinateur Firewall Internet et collaborer à l'exploitation de banques de données et de logiciels de communication. Le/la collaborateur/trice devra posséder de solides connaissances en TED, être prêt/e à se plier exceptionnellement à des horaires irréguliers et à s'intégrer dans un service dynamique. Nous offrons des possibilités de perfectionnement dans des systèmes informatiques complexes ainsi qu'un emploi dans l'administration fédérale au sein d'une équipe active. Langues: l'allemand ou le français, avec de bonnes connaissances de l'autre langue; l'anglais serait un atout.

Lieu de service: Berne
Office fédéral de l'informatique,
service du personnel, Feldeggweg 1,
3003 Berne, Ref. ST

Chef(fe)s de groupe

Les Archives fédérales cherchent pour la direction de deux teams par domaine d'activité, respectivement celui de la prise en charge de l'information et celui de la communication quatre chefs/chefs de teams. Nous cherchons des personnalités larges d'esprit, sachant voir plus loin que leur domaine propre et disposées à chercher en commun avec la direction de nouvelles perspectives pour les Archives fédérales. Vous êtes motivé/e, vous avez la capacité de motiver et vous êtes capable de mettre en pratique le style de direction faisant appel à la participation vers lequel nous tendons. Vous savez vous imposer dans la mesure nécessaire au succès des changements que nous voulons réaliser. Vous savez faire face aux situations conflictuelles, vous êtes ouvert/e au dialogue, psychologiquement résistant/e et persévérant/e. Vous êtes intéressé/e à votre propre formation permanente et à celle de vos collaboratrices/collaborateurs. A côté des qualités de direction, auxquelles nous attachons une importance particulière, nous attendons de vous de solides connaissances archivistiques, soit en matière de prise en charge de l'information (versements aux Archives fédérales y compris), soit en matière de communication. Pour augmenter la proportion des femmes et la représentation des minorités linguistiques aux Archives fédérales, des candidatures répondant à ces objectifs sont particulièrement souhaitées.

Lieu de service: Berne
Archives fédérales, Service du personnel, Archivstrasse 24,
3003 Berne

Restaurant et pizzeria
cherche

SERVEUSE

Entrée tout de suite
☎ 039/23 30 30

132-506014

**ECCO
POSTES FIXES**

Mandatés par une société de La Chaux-de-Fonds, nous sommes à la recherche d'un

dessinateur en microtechnique

Nous demandons:
- une formation de dessinateur
- notions artistiques, connaissances dans la bijouterie (horlogerie)
- connaissances Autocad
- 40 ans maximum

Vous avez les qualifications ainsi que les qualités requises, une certaine expérience dans le domaine; vous êtes une personne dynamique, indépendante, désireuse de s'investir et êtes intéressé par ce poste; alors, contactez M. Pierre Thévenaz ou Mlle Solange Hirschi, Grand-Rue 1a, 2000 Neuchâtel, au 038/25 40 50 pour de plus amples informations.

28-1969

A Genève une entreprise de parfumerie
cherche pour sa division export, une

SECRÉTAIRE

assistante

Vos tâches: gestion du secrétariat et des stocks, assurer le suivi des commandes, assister le directeur pour la promotion et le commercial.

Vous possédez: une bonne formation commerciale, une excellente sténodactylo, de l'expérience en exportation, saisie informatique, êtes capable de travailler de façon indépendante et consciencieuse.

Vous avez entre 23 et 35 ans, de langue maternelle française, anglais parlé et écrit, êtes suisse ou avez un permis valable. Nous vous offrons un travail stable et varié au sein d'une équipe jeune.

Entrée en fonction: tout de suite.
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avec copies de certificats, photo et vos prétentions de salaire à:
M. O. BERGERAT,
13, rue Le Royer, 1221 Genève 26.
(Une réponse sera donnée uniquement aux personnes ayant le profil demandé).

18-525267

EXPOSITION

Du 8 au 11 septembre, de 9 à 19 heures
Pause de 12 heures à 13 h 30

VOLVO

Moritz Grundmann, 4 1/2 ans,
après un essai sur route de la
nouvelle Volvo 850 «Baby»:

«ET DANS QUELQUES
JOURS, NOUS
PASSERONS AUX
AUTRES MODÈLES
VOLVO.»

Chers parents, il va sans dire que vous êtes vous aussi cordialement invités à venir voir le «Volvo Family Show». Vous comprendrez alors pourquoi toutes les Volvo sont de véritables familiales, des familiales qui comptent au nombre des voitures les plus sûres au monde. Vous pourrez en outre effectuer un essai sur route de la Volvo «Baby». Il s'agit en effet de notre nouveau modèle à pédales que vous pouvez gagner en venant à notre grand «Volvo Family Show». Quant aux plus de 18 ans, ils gagneront peut-être l'authentique Volvo 440 «Family». Alors, en voiture! Et n'oubliez pas d'attacher vos ceintures.

**VOLVO
FAMILY
SHOW****GARAGE TOURING
TRAVERS**

Serge Antifora – Tél. 038/63 13 32
AGENCE OFFICIELLE AU VAL-DE-TRAVERS

Vous pourrez également admirer les œuvres
de l'artiste peintre Claude Jeannotat
et de Françoise Froesch, céramiste
du 8 au 17 septembre 1994, de 9 à 19 heures
Pause de 12 heures à 13 h 30

Vernissage le 8 septembre 1994 à 18 heures
Garage ANTIFORA – Travers

28-1694

ANOTEC S.A.
Mécanique de précision
Rue Jardinière 150
2300 La Chaux-de-Fonds
cherche

**un fraiseur
et
un tourneur**

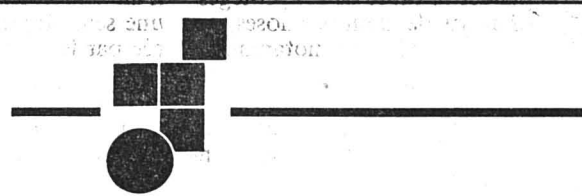
☎ 039/26 11 110
132-507068

Si vous êtes qualifié

**boulangier-
pâtissier**

et vous désirez travailler à La Chaux-de-Fonds dès le 1er décembre ou à convenir, nous vous proposons une place dans une boulangerie-pâtisserie-confiserie de qualité.

Ecrire sous chiffres L 132-759628 à
Publicitas, case postale 2054,
2302 La Chaux-de-Fonds.



Pour compléter notre équipe, nous engageons

**GRAVEUR
OU MÉCANICIEN**

connaissant la commande numérique et ayant de l'intérêt pour la gravure.

Envoyer offre avec curriculum vitae à:

Huguenin Médailleurs SA
M. Claude Vermot, chef du personnel
2400 Le Locle
☎ 039/31 57 55

157-14131

Votre savoir-faire nous intéresse!

L'activité que vous trouverez chez nous comme

**EMPLOYÉ(E)
DE COMMERCE**

vous offre dans le cadre de la prévoyance professionnelle:

- des contacts avec la clientèle
- des tâches variées
- de travailler de façon indépendante
- la collaboration dans une équipe dynamique et coopérative

dans notre département Entreprise, Service à la clientèle pour la Suisse romande et le Tessin à Bâle.

De langue maternelle française, vous possédez une solide formation commerciale, de bonnes connaissances de la langue allemande et quelques années de pratique. N'hésitez pas à envoyer votre candidature à M. J.-R. Broch.

Coop Lebensversicherungs-Genossenschaft Basel
Ressort Personalwesen, Aeschenvorstadt 67,
4002 Basel

3-1477/4x4

FAVRE & PERRET S.A.

Manufacture de boîtes de montres
Fondée en 1865

Rue du Doubs 104, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 19 83

Nous cherchons à engager pour date à convenir

**responsable
du bureau technique**

Organisation et gestion du bureau, études des projets, construction sur DAO, préparation des dossiers de fabrication.

Cette personne sera expérimentée dans la boîte de montre et prête à prendre des responsabilités.

Les personnes intéressées de nationalité suisse ou en possession d'un permis C uniquement nous ferons parvenir leurs offres par écrit avec les documents usuels.

132-12244



PIAGET
La Côte-aux-Fées

cherche
pour ses ateliers de La Côte-aux-Fées

**des
horlogers complets
ayant d'excellentes qualifications.****Nous demandons:**

- solide expérience dans les montres mécaniques et électroniques.

Nous offrons:

- des prestations sociales d'un groupe de premier ordre;
- une ambiance de travail agréable;
- un salaire en rapport avec la fonction.

Entrée en service: tout de suite ou selon date à convenir.

Les offres sont à adresser à:

S.A. ANCIENNE FABRIQUE GEORGES PIAGET & CO
l'att. de M. Yves Bornand
Directeur du personnel
2117 La Côte-aux-Fées

28-1400/4x4

Feu: 118

Football - Match amical: la Suisse s'impose chichement devant les Emirats arabes unis

La patte de Sutter

● SUISSE - ÉMIRATS ARABES UNIS 1-0 (1-0)

Il aura suffi d'un coup de patte, magique comme à l'accoutumée, de Sutter pour que l'équipe de Suisse renoue victorieusement avec la compétition. Ce succès, obtenu chichement face à un adversaire qui a attendu les dernières minutes pour se rebiffer quelque peu, ne restera toutefois pas gravé dans les annales. Tout au plus la soirée aura-t-elle permis à Roy Hodgson de tirer quelques enseignements, tous positifs à l'en croire. En d'autres termes, les Helvètes n'ont pas perdu leur temps au pied de Valère.



Alain Sutter

Le joueur de Bayern Munich a été l'homme de la rencontre.

(Keystone)

Sion
Jean-François BERDAT

MISSION ACCOMPLIE

Certes, il convenait d'entamer la phase de qualification pour l'Euro 96 par un succès. On parlera donc de mission accomplie, sans plus. Car, au-delà du résultat, les internationaux à croix blanche n'auront pas franchement rassuré à un peu plus d'un mois de se frotter à l'ogre suédois. «Chaque chose en son temps» tempérait Roy Hodgson, toujours aussi prompt à plaider la cause de ses protégés. «J'ai vu de bonnes choses, en première période notamment.

Par la suite, notamment après l'expulsion de Yakin, les données ont été modifiées. Cela étant, nous avons été très mal payés des efforts consentis.»

Si les Helvètes ont parfois, souvent, mis du cœur à l'ouvrage, si leur domination fut quasi constante exception faite du dernier quart d'heure, les actions d'éclat se sont comptées sur les doigts d'une seule main. Pas étonnant dès lors que Fairouz - par ailleurs excellent - n'ait finalement consenti qu'à une seule capitulation, prononcée par le pied gauche magique

de Sutter. Cette frappe pure de la vingtième minute restera comme le seul fait marquant de cette première sortie post-World Cup.

FORME RÉJOUISSANTE

«Si nous n'avons inscrit qu'un seul but, et cela me dérange un peu, ce n'est pourtant pas faute d'avoir essayé, reprenait Roy Hodgson. La preuve, nous avons donné l'occasion au portier adverse de se mettre en évidence. Cela dit, je me réjouis de la forme affichée par certains joueurs. Je pense notamment à Sylvestre, à Yakin, à Koller qui s'est bien adapté à notre système, à Henchoz. A Zuberbühler aussi, qui a eu plus de travail que Pascolo. A ce propos, je suis content pour lui qu'il ait accompli deux arrêts décisifs dans les ultimes secondes.» Sous-entendu qu'un partage face à cet adversaire aurait fait tache dans le décor.

«Je suis satisfait de ce test qui s'est avéré meilleur que je le craignais à la pause, concluait le Britannique. En effet, les joueurs auraient pu se lasser d'attaquer. Désormais, il nous suffira de mettre quelques points sur les «i» avant d'affronter la Suède.»
Si le Roy le dit... J.-F. B.

Tourbillon: 3500 spectateurs.
Arbitre: M. Ramos (Fr), pointilleux et irritant.
But: 20e Sutter 1-0.
Suisse: Pascolo (63e Zuberbühler); Hottiger (79e Mazzarelli), Herr (46e Henchoz), Geiger (46e Vega), Thüler; Sylvestre, Koller (46e Bickel), Yakin, Sutter (46e Fournier); Knup (46e Grassi), Chapuisat (46e Subiat).
Emirats arabes unis: Fairouz; Rahman; Ibrahim (46e Khamis), Al Dhaheri (77e Rasoul), Rashid; Juma'a, Razaq (39e B. Saad), Ali,

Ghulloum (46e Munter); Al-Talyani, K. Saad (69e Alithani).
Notes: température estivale, pelouse en bon état. Sutter est fleuri pour son cinquantième match international. La Suisse s'aligne sans Ohrel, Sforza ni Quentin (blessés). Avertissements à Ghulloum (11e, anti-jeu), K. Saad (25e, jeu dur), Yakin (37e, jeu dur), Rahman (41e, jeu dur), Rashid (60e, jeu dur) et Juma'a (72e, jeu dur). Expulsion de Yakin (73e, deuxième carton jaune). Coups de coin: 14-3 (10-1).

Tourbillon et ses environs fleurissent bon les regains... C'est donc dire qu'à l'heure du coucher du soleil, l'atmosphère était plutôt à la musardise ou au farniente...

Comme s'ils prenaient eux aussi plaisir à goûter à un décor qui n'avait d'international que le nom, les acteurs s'accordèrent un bon quart d'heure de flânerie, dans le plus pur style round d'observation. Encore que, et c'est bien connu, pour que round d'observation il y ait, il faut recenser la présence de deux antagonistes. Ce qui, une grosse heure durant à tout le moins, n'était pas le cas hier au soir dans la capitale valaisanne, on n'allait pas tarder à s'en apercevoir.

Gentils comme tout, les «fils du désert» n'étaient de loin pas animés des mêmes velléités que leurs «cousins» saoudiens lors de la récente World Cup. Dès lors, les Helvètes se sont lancés dans un «one team show» qui n'aura, hélas, fait les délices de la maigre assistance qu'en de trop rares circonstances.

Euro 96, groupe 3: adversaires de la Suisse en lice

Hodgson en Islande

Au lendemain du match amical Suisse - Emirats arabes unis, deux rencontres du groupe 3 du tour préliminaire de l'Euro 96 sont au programme. Ce soir, Roy Hodgson sera à Reykjavik afin de visionner la rencontre Islande - Suède, dont le résultat sera connu aux alentours de minuit. Le préparateur physique Hans-Peter Zaugg sera pour sa part à Budapest, où la Hongrie reçoit la Turquie.

Futur adversaire de la Suisse (12 octobre à Berne), la Suède aborde son match contre l'Islande sans l'apport de deux pièces maîtresses.

Le gardien Thomas Ravelli (IFK Göteborg), blessé à l'épaule en championnat contre Helsingborg, cède sa place à Lars Eriksson (Norrköping), tandis que Jonas Thern (AS Roma), le stratège de la formation, est suspendu.

Le Servettien Hakon Mild a ainsi de grandes chances de figurer dans le onze de départ.

À L'AFFICHE

Groupe 3

Ce soir
Hongrie - Turquie
Islande - Suède

Match amical Angleterre - Etats-Unis

Revanche sur le sort?

L'équipe d'Angleterre, grande absente de la World Cup 94, commencera sa phase de préparation à l'Euro 96 ce soir à Wembley face aux Etats-Unis. Une rencontre «amicale» que pourraient pimenter quelques contentieux et sur laquelle flottera un parfum de revanche.

Le football anglais a vécu comme une humiliation son échec lors des éliminatoires du rendez-vous américain. Depuis, Graham Taylor, victime expiatoire du désastre, a été contraint de céder son poste de sélectionneur à Terry Venables, dont la mission est claire: conduire le onze anglais à la victoire dans l'Euro 96, chez lui, dans un peu moins de deux ans.

Les débuts de l'ère Venables ont été encourageants - succès sur le Danemark (1-0) et la Grèce (5-0), nul contre la Norvège (0-0) au printemps. Mais un revers ce soir pourrait être l'occasion d'une complète remise en cause...

Et il ne fait aucun doute que les Américains - à qui la Fédération anglaise a promis 25.000 dollars (environ 35.000 francs suisses) en cas de succès - ne se priveront pas du plaisir d'y contribuer. Il y a quinze mois à Boston, les hommes de Bora Milutinovic avaient pour la première fois «épinglé» les Anglais à leur palmarès (2-0).

Depuis, les Américains ont prouvé valeur en se hissant en huitième de finale de la World Cup. Un bon résultat à Wembley constituerait un joli pied de nez à ces Anglais, qui continuent à les traiter avec un rien de mépris.

Alexi Lalas, le défenseur américain, s'est d'ailleurs emporté lundi contre les dirigeants de la Fédération anglaise, qui n'ont toujours pas accordé de permis de travail à Coby Jones et Brad Friedel, qui se morfondent actuellement sur les bancs de Coventry et Newcastle. (si)

DANS LE TOURBILLON

SI SION MARCHAIT...

Une bonne heure avant le coup d'envoi, rien, dans l'enceinte de Tourbillon, ne laissait supposer que la pelouse sédunoise allait être le théâtre d'une rencontre internationale. «Si Sion marchait un peu mieux, sûr qu'il y aurait plus de monde» commentait un habitué du stade. Et d'assurer que Bertine Barberis lui-même manquerait à l'appel. «Pourant, s'il veut voir Geiger et Herr jouer sur leur valeur, il devrait être là» ajoutait son compère, le sourire en coin...

Présent ou pas, l'entraîneur sédunois n'aura été que partiellement rassuré sur l'état de forme de sa charnière centrale.

TOURNÉE ÉLECTORALE

Alors que les dix-neuf sélectionnés helvétiques accomplissaient les traditionnels exercices d'échauffement, Roy Hodgson a entamé sa tournée. Exceptionnellement vêtu d'un costard-cravatte, le Britannique s'est adressé à chacun de ses protégés, accompagnant invariablement ses propos d'une petite tape amicale sur l'épaule.

Une tournée électorale, en quelque sorte.

GESTE SYMPATHIQUE

Sympathiques et nullement rancuniers de la défaite que les Helvètes leur avaient infligée en janvier 1992, les gens des Emirats arabes unis ne sont pas venus en Valais les mains vides. Ainsi, avant le coup d'envoi, ils ont distribué quelques cadeaux dans le public, T-shirts ou gadgets divers.

Un geste sympathique, apprécié à sa juste valeur.

«LEHMANN, LEHMANN...»

Pascal Zuberbühler se souviendra peut-être de ses débuts internationaux. Au moment où il a pris le relais de Marco Pascolo, les supporters sédunois se sont mis à scander le nom du gardien du lieu, Stephan Lehmann en l'occurrence. Comme quoi les habitués de Tourbillon ont la mémoire courte. Ou, plus simplement, ils sont versatile, comme tout public qui se respecte.

PIECHNICZEK ENVIEUX

Antoni Piechniczek, citoyen polonais, entraîneur des Emirats arabes unis de son état, ne cachait pas sa satisfaction au coup de sifflet final. «Pour nous, ce match a représenté un excellent test à la veille des deux compétitions qui nous attendent. En octobre prochain, nous disputerons la Coupe d'Asie puis, en novembre, la Coupe du Golfe où notre prestige sera en jeu. Affronter la Suisse nous aura été bénéfique.» Et d'ajouter, l'air envieux: «Ah, si j'avais un Sutter dans mon équipe...»

Gageons que le Polonais n'est pas le seul à nous envier notre Sutter.

LE SALUT DES ANCIENS

Preuve que les ponts n'ont pas été rompus, Georges Bregy et Andy Egli étaient présents hier au soir à Sion. Ils furent parmi les premiers à s'en aller féliciter leurs ex-coéquipiers.

L'HEURE DE LA PRIÈRE

S'ils ne sont pas parvenus à arracher la parité, les gens des Emirats arabes unis ont pourtant tout tenté. Ainsi, la pause a coïncidé pour eux avec l'heure de la prière. Agenouillés dans les couloirs de Tourbillon, le regard braqué sur le vestiaire helvétique, ils ont imploré, imploré...

Las pour eux, comme sœur Anne... J.-F. B.

Virus: match annulé - En raison d'un virus qui a frappé les rangs de la sélection suisse des moins de 21 ans, la rencontre prévue hier soir à Wettingen entre Suisse espoirs et Grasshopper a été annulée. Les Lausannois Romano et La Placa, le Bâlois Cantaluppi, le Servettien Weiler et le Lucernois Renggli sont en effet malades. Ils pourraient également déclarer forfait lors de la prochaine journée de championnat. (si)

Deuxième ligue

Hauterive facile

● HAUTERIVE - SAINT-BLAISE 2-0 (0-0)

Hier soir, en match avancé de la quatrième journée de deuxième ligue, Hauterive a battu Saint-Blaise 2-0, grâce à deux buts inscrits en deuxième mi-temps.

Au vrai, la victoire altarienne ne souffre aucune discussion, Saint-Blaise ayant été dominé nonante minutes durant. Et le bon pressing d'Hauterive a finalement eu raison de la résistance saint-blaisoise.

Buts: 60e Robert 1-0. 68e Pollicino 2-0. (Imp)

À L'AFFICHE

DEUXIÈME LIGUE

Hier soir

Hauterive - St-Blaise 2-0

Ce soir

20.00 Bôle - Le Landeron
Boudry - Serrières II
Marin - Fontainemelon
Noiraigue - Cortaillod
Pts-de-Martel - St-Imier

CLASSEMENT

1. Marin	3	2	1	0	6	2	5
2. Boudry	3	2	1	0	7	4	5
3. Fontainemelon	3	2	1	0	5	2	5
4. Noiraigue	3	1	2	0	15	5	4
5. Bôle	3	1	2	0	7	5	4
6. Hauterive	4	1	2	1	5	4	4
7. Serrières II	3	0	3	0	5	5	3
8. Saint-Blaise	4	1	1	2	1	4	3
9. Pts-Martel	3	0	2	1	7	9	2
10. Le Landeron	3	0	1	2	1	4	1
11. Cortaillod	3	0	1	2	3	7	1
12. Saint-Imier	3	0	1	2	1	12	1

TROISIÈME LIGUE

Groupe 1

Ce soir

19.30 Etoile - Trinacria
20.00 Les Bois - Ticino
Le Locle II - Bôle II
AS Vallée - Deportivo
La Sagne - Sonvilier

20.15 Floria - Superga

Groupe 2

Hier soir

Dombresson - Bér./Gor. . . 1-7

Ce soir

20.00 Colombier - Comète
Corcelles - NE Xamax II
Cornaix - Boudry II
Fleurier - Coffrane
Lignières - C.-Portugais

BRÈVE

Football

Le dernier qualifié

Coupe de Suisse. Deuxième tour principal: Morbio (2e) - Bellinzona (B) 0-6 (0-4). Bellinzona jouera à Kriens (B) pour le compte du troisième tour principal.

ENSEIGNEMENT

L'ANGLAIS S'APPREND CHEZ WALL STREET!

DES AVANTAGES UNIQUES

Horaires libres
De 9 à 20 h. 30, vous choisissez chaque jour votre horaire.

Sans perte de leçons

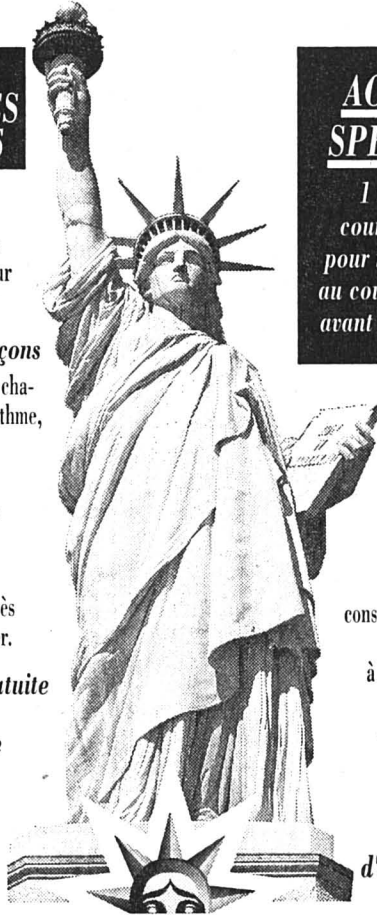
Vous pouvez répéter chaque leçon, à votre rythme, gratuitement.

Garantie d'apprentissage

Wall Street Institute s'engage par écrit à garantir votre succès ou à vous rembourser.

Préparation gratuite au Cambridge First Certificate

D'une valeur de Fr. 350.- pour tous les inscrits au cours complet.



ACTION SPECIALE

1 mois de cours gratuits pour inscriptions au cours standard avant le 30. 9. 94

Un succès sans précédent

Déjà 17 écoles en Suisse et 100 en Europe. Plus de 20 ans consacrés à la qualité, au service et à l'attention portée à l'étudiant, avec des résultats extraordinaires.

Appelez vite pour plus d'informations!

WALL STREET INSTITUTE SCHOOL OF ENGLISH

NEUCHÂTEL: PL. DES HALLES 11 ☎ 25 16 64
CHAUX-DE-FONDS: L. ROBERT 9 ☎ 23 55 30

22-2832

OFFRES D'EMPLOI

Vous, OK, et personne d'autre

Société de service, recherche un ou une **employé(e) de commerce**

sachant parfaitement l'allemand parlé et écrit pour le traitement complet des dossiers, la correspondance, les rapports et les nombreux contacts téléphoniques. Intéressé(e), alors prenez contact avec M. Gonin, qui vous renseignera volontiers.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK # 132-12089

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Restaurant de l'Elite
Rue du 1er-Mars 9
☎ 039/28 95 55
2300 La Chaux-de-Fonds
Chaque jour, 4 menus à choix à partir de Fr. 11.50. 11e gratuit
Semaine prochaine: LA CHASSE
Jeudi soir: **COMPLET**
132-13037

et si on allait manger aux "PERVENCHES"!
tel. 039 28 43 95
132-12362

FUST ELECTROMENAGER

CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO/PHOTO

• Toutes les bonnes marques • Prix bas
• Conseil professionnel • Service de réparation • Prolongation de garantie jusqu'à 10 ans • Livraison à domicile et raccordement

Congélateur
Novamatic TF 131 IB (butane) Contenance 92 l. 0,95 kWh/24 h. Circuit de réfrigération au gaz naturel.
H 85, L 50, P 60 cm.
Absolument sans CFC - HFC

Location/m.* A-S inclus **38.- 598.-**

Lave-vaisselle
Electrolux GS ESF 218
Le lave-vaisselle idéal pour les petits ménages (4 couverts standard). Avec progr. économique. N'a pas besoin d'être encastré.
H 46, L 45, P 48 cm.
Location/m.* A-S inclus **40.- 790.-**

Séchoir à linge
Novamatic TR 600
Séchoir à condensation, 4,5 kg. Sélection du temps de séchage. 0,64 kWh/kg.
H 85, L 59,5, P 60 cm.
Location/m.* A-S inclus **37.- 599.-**

Réfrigérateur
Electrolux ER 1821 D
Contenance de 172 l, 45 l pour le compartiment congelé.****. Dégivrage autom. dans la partie réfrigération.
H 120, L 49,5, P 60 cm.
Location/m.* A-S inclus **35.- 648.-**

Lave-linge autom.
Bosch WFB 2000
Lave-linge autom. pour 5 kg de linge sec. Exécution solide. 500-800 tours/min.
H 85, L 59,5, P 60,1 cm.
Location/m.* A-S inclus **65.- 1390.-**

• Nous éliminons vos anciens appareils
• Livraison contre facture • Durée de loc. min. 3 mois
• Abonnement-service compris dans les mensualités
• Toutes les bonnes marques livrables immédiatement à partir du stock • Appareils encastrables ou indépendants toutes normes • Offre permanente de modèles d'occasion / d'exposition • Garantie du prix le plus bas! Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

La Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 266865
Nouveau dès 15.9.1994:
Bienne, Hyper-Fust, Solothurnstr. 122 032 521600
Bienne, rue Centrale 36 032 228525
Neuchâtel, rue des Terreaux 7 038 255151
Marin, Marin-Centre 038 334848
Réparation rapide toutes marques 021 3111301
Service de commande par téléphone 021 3123337
05-2569-110/4x4

Installateurs sanitaires

Le bon tuyau

Schaub & Mühlemann SA
La Chaux-de-Fonds / Le Locle
☎ 039/23 33 73

Eau - Gaz - Air comprimé
Ferblanterie - Ventilation
Service de dépannage
Détartrage de boilers
Paratonnerre
132-12162

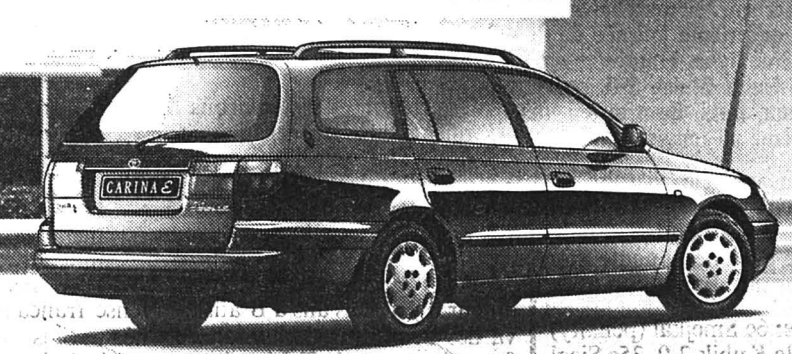
SERVICES INDUSTRIELS
Installations sanitaires + gaz
Bureau d'études - Réparations - Dépannages
A votre service 24 heures sur 24
Rue du Collège 31 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/276 711 132-12393

Insta-fax sanitaires ferblanterie ventilation paratonnerre isolation études techniques

A. QUATTRIN E. GÖRI
Charrière 13
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 39 89
Fax 039/28 38 30 132-12270

S.J.D. **Jean-Daniel Schindelholz**
Concessionnaire eau et gaz des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle
Maîtrise fédérale Jeanneret 9-11 - 2400 Le Locle - ☎ 039/31 65 00 28-14192

TOYOTA SÉRIE SPÉCIALE CARINA E HOLIDAY



COOL Sac à air Climatisation

Prix aériens pour grand luxe et sécurité totale. Climatisation en sus, valeur Fr. 2 400.-. Sac à air en sus, valeur Fr. 1 500.-. Plus-value totale Fr. 3 900.-. Vous ne payez que Fr. 850.-. Série spéciale Carina E 2.0 GLi Holiday. Moteur quatre cylindres 2 litres, 16 soupapes. 133 ch. Sedan Fr. 31 240.- (prix de base Fr. 30 390.-). Liftback Fr. 31 740.- (prix de base Fr. 30 890.-). Sportswagon (ill.) Fr. 32 840.- (prix de base Fr. 31 990.-). Boîte automatique pour tous les modèles: + Fr. 2 200.-. Garantie totale: 100 000 km valable 3 ans. Etudiez nos offres de leasing séduisantes.

MAINTENANT CHEZ:
CENTRE DE VENTE GARAGE DES MONTAGNES M. GRANDJEAN S.A.

La Chaux-de-Fonds, Léopold-Robert 107 et 117, 23 64 44/45
Agences locales: • La Chaux-de-Fonds: Cassi & Imhof S.A., 26 88 44
Le Locle: Garage du Crêt, 31 59 33 • Saignelégier: Auto-Sport 3000 S.A., 51 12 20 • Sonvilier: J.C. Béring Automobiles, 41 15 55

DIVERS

Dick Optique
Lunetterie
Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
☎ 039/23 68 33
132-12367

ACCORDÉONS GRANDE VENTE
du 12 au 17 septembre 1994
au Jumbo à La Chaux-de-Fonds
160-801131



La Chambre d'économie publique du Jura bernois a l'honneur de vous inviter à prendre part à une importante conférence sur le thème

Les résultats du cycle Uruguay (GATT/OMC) et les impacts pour la Suisse

donnée par

M. le Ministre Luzius Wasescha

chef de la Division commerce mondial-GATT auprès de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures

Cette conférence sera prononcée le **mercredi 14 septembre 1994** au Centre interrégional de perfectionnement (CIP) de Tramelan à **20 heures**.

Compte tenu de l'importance de l'aboutissement de l'Uruguay Round sur l'avenir des relations commerciales de notre pays, nous ne doutons pas que l'objet de notre conférence retiendra une large attention.

Les personnes qui ne sont pas membres de la CEP et qui souhaitent assister à cette conférence peuvent demander une carte d'entrée auprès du secrétaire de la Chambre d'économie publique du Jura bernois, Grand-Rue 1, 2710 Tavannes (☎ 032/91 47 41, fax 032/91 47 46).

Chambre d'économie publique du Jura bernois
F. Koller, président J.-J. Schumacher, directeur

Conférence organisée avec l'appui de la **Banque Cantonale Bernoise**

et de la Société pour le développement de l'économie suisse (SDES)

296-3454

Football - Euro 96: dix-huit matches aujourd'hui, dont un certain Slovaquie - France à Bratislava

L'heure de vérité pour Jacquet

Le nouveau parcours de l'équipe de France de football, après la brûlante élimination de la phase finale de la World Cup, débutera véritablement contre la Slovaquie, ce soir à Bratislava, sur les bords du Danube, en éliminatoires du groupe 1 de la phase qualificative pour l'Euro 96.

Depuis qu'il a succédé à Gérard Houllier, le sélectionneur national Aimé Jacquet a aligné en matches amicaux une série de quatre victoires et un nul qui laisserait à penser que le traumatisme a été surmonté. «Mais cette première photo de la France est-elle la bonne?» s'interrogeait récemment l'entraîneur, qui avait ressenti «de l'impatience».

A quelques heures de l'événement, la tension est retombée et la confiance du sélectionneur, confortée par «les bonnes indications recueillies aux entraînements et l'excellente ambiance qui règne au sein du groupe», est à la hausse. «Nous avons tous les atouts en mains. A nous de savoir imposer notre jeu. C'est un match moins stressant que contre la Bulgarie, il n'y a pas de tension excessive», répète Aimé Jacquet.

SANS PAPIN

Et, s'il déplore les absences sur blessures de Jean-Pierre Papin, auteur il y a trois ans à Bratislava des deux buts de la victoire française contre la Tchécoslovaquie (1-2), et du Milanais Marcel Desailly, l'ex-entraîneur de Bordeaux estime que «la force

du groupe, où s'allient l'expérience et la jeunesse, doit permettre de surmonter ce genre d'inconvénients». Le sélectionneur se veut également rassurant. Il ne s'attarde pas trop sur la dernière performance décevante des Tricolores (2-2 contre les Tchèques à Bordeaux): «j'avais tenté une expérience, de nombreux titulaires étaient absents et les joueurs manquaient encore de fond».

Il retrouvera donc son métro-nome Didier Deschamps, nouveau sociétaire de la Juventus, et le Monégasque Youri Djorkaeff, qui devrait conduire le jeu, derrière David Ginola, le capitaine Eric Cantona et Patrice Loko (ou Christophe Dugarry). Pourtant, en parfait honnête homme, le sélectionneur national cultive quelques hésitations. Entre une équipe qu'il veut «conquérante, avec de la gueule, de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace» et «une formation plus classique».

UN ŒIL SUR MORAVCIK

Premier match-vérité pour le groupe à Aimé, la confrontation du stade Slovan, baptisé «champs de briques», offrira d'autres nouveautés. La sélection slovaque y disputera en effet son match inaugural de compétition. Jozef Venglos, diplômé en philosophie et ex-entraîneur de la sélection tchécoslovaque, a hérité d'un groupe à la recherche de son unité.

Le Stéphanois Lubomir Moravcik, chef d'orchestre de l'équipe, fera l'objet d'une surveillance très spéciale de la défense française qui devrait être néanmoins déchargée de la garde du jeune et talentueux Peter Dubovsky (Real Madrid), blessé. Mais que les Français prennent garde. Méconnaissances



Eric Cantona

Un des hommes sur lesquels Aimé Jacquet compte le plus. (Lafargue)

bles contre les Maltais (1-1), les partenaires du gardien Alexander Vencel imposeront cette fois leur rythme et le soutien de leurs supporters sera le meilleur des aiguillons.

L'ITALIE SANS R. BAGGIO

L'Italie, finaliste lors de la World Cup face au Brésil, entamera sa campagne de qualification pour l'Euro 96 (groupe 4) sans son maître à jouer, Roberto Baggio, ce soir face à la Slovaquie, à Maribor.

Blessé à la cuisse, le capitaine de la Juventus a été écarté par le médecin de la sélection, Andrea Ferretti, qui a jugé plus sage de ne pas le retenir. Cette absence

fait le bonheur du Romain Giuseppe Signori, coéquipier de l'ex-Argovien Roberto Di Matteo à la Lazio, et du Parmesan Gianfranco Zola. Ce dernier, suspendu à la suite de son expulsion lors du huitième de finale Italie - Nigeria à New York, et Signori, relégué sur le banc des remplaçants lors des derniers matches de la World Cup, devraient en effet être alignés par le sélectionneur national, Arrigo Sacchi.

A la pointe de l'attaque, Sacchi devrait renouveler sa confiance à PierLuigi Casiraghi, qui devrait être associé à Zola et Signori, le meilleur buteur de la saison dernière. Ces deux-ci devraient, à tour de rôle, faire le

«saut de retrait», Sacchi rêvant d'inventer un système à cheval entre le 4-4-2 et le 4-4-3. A mi-terrain, on trouvera encore Dino Baggio, Demetrio Albertini et Roberto Donadoni.

Parmi les onze joueurs qui devraient commencer le match, seul le jeune Milanais Christian Panucci n'avait pas participé à la World Cup avec les Transalpins. En défense, il sera associé à Roberto Mussi et à une charnière centrale expérimentée composée de Alessandro Costacurta et Franco Baresi (34 ans), qui avait pourtant déclaré vouloir renoncé à toute sélection après la défaite face au Brésil.

PREMIÈRE SLOVÈNE

A Maribor, la Slovénie disputera son premier match dans une grande compétition depuis la disparition de l'ex-Yougoslavie. A l'occasion de ses premières sorties internationales, les Slovénes ont démontré de belles promesses en arrachant le match nul face à la Roumanie (0-0), puis en battant Chypre (3-0) et la Hongrie (1-0), adversaire des Suisses dans le groupe 3. En Coupe d'Europe Mura, actuel cinquième du championnat slovène, a été bouté hors de la Coupe UEFA par Aarau. La Slovénie n'a qu'une référence face au calcio. Il y a un an, l'AC Milan avait terrassé Olimpia Ljubljana (7-0) en Coupe des champions.

Le défenseur Dzoni Novak (Olimpija Ljubljana), quatre fois sélectionné avec l'ancienne Yougoslavie, le milieu de terrain Srecko Katanec, qui a longtemps joué à la Sampdoria, le meneur de jeu Florjancic (ex-Crémone) et l'attaquant Saso Udovic (Beveren) sont les éléments les plus connus de la formation de Verdenik. (si)

Groupe 5

Olé tchèques!

● TCHÉQUIE - MALTE 6-1 (3-0)

La République tchèque a entamé de façon idéale sa campagne dans les éliminatoires de l'Euro 96, à Ostrava, en écrasant Malte par 6-1 (3-0) pour le compte du groupe 5.

Avec trois buts, le vétéran Horst Siegel a pris une part prépondérante à ce succès, le premier de l'équipe tchèque en tant que telle en compétition officielle.

Ostrava: 10.226 spectateurs.

Buts: 6e Smejkal (penalty) 1-0. 33e Kubik 2-0. 35e Siegl 3-0. 49e Siegl 4-0. 75e Laferla 4-1. 81e Siegl 5-1. 89e Berger 6-1. (si)

Gymnastique

Subiéreux au Tessin

Le week-end dernier, le team de Peseux a pris la route du Tessin pour prendre part au premier «Concours national de gymnastique de sections», mis sur pied par la section d'US Ascona.

C'est dans le but premier de se mettre en situation de compétition que les Subiéreux ont fait le déplacement. Sans véritablement briller, la formation neuchâteloise, qui s'alignait au saut avec mini-trampoline et aux anneaux-balançants, s'est classée à chaque fois seconde. (cw)

BRÈVES

Football

Bâle: quelles recettes!

Le FC Bâle a enregistré lors de la saison 93-94 une recette aux guichets de... 2,9 millions de francs. Cet engouement populaire permet au néo-promu de boucler le dernier exercice avec un bénéfice de 170.800 francs.

Caen: Andersson reste

Le Stade Malherbe de Caen recherche actuellement un «joker» susceptible de renforcer le secteur défensif de l'équipe, mais celui-ci ne sera pas Basile Boli, a précisé Guy Chambilly, président du club Bas-Normand, qui a par ailleurs réaffirmé qu'il était hors de question de se séparer de son attaquant suédois Kenneth Andersson.

A l'affiche

Groupe 1: Roumanie - Azerbaïdjan. Slovaquie - France.
Groupe 2: Macédoine - Danemark. Chypre - Espagne. Belgique - Arménie.
Groupe 3: Ukraine - Lituanie. Slovaquie - Italie.
Groupe 4: Norvège - Biélorussie. Luxembourg - Hollande.
Groupe 5: Liechtenstein - Autriche. Lettonie - Eire. Irlande du Nord - Portugal.
Groupe 6: Géorgie - Moldavie. Pays de Galles - Albanie.
Groupe 7: Îles Féroë - Grèce. Finlande - Ecosse.
Groupe 8: Malte - Slovaquie.
Matches amicaux: Russie - Allemagne. Angleterre - Etats-Unis.

Automobilisme - F1: réunion du Conseil mondial aujourd'hui à Paris

Un jugement très attendu

Benetton-Ford et McLaren-Peugeot se retrouvent au banc des accusés. Aujourd'hui à Paris, ces deux écuries doivent en effet répondre d'infraction aux règlements devant le Conseil mondial extraordinaire du sport automobile de la Fédération internationale (FIA). Et toute la Formule 1 sera à l'écoute d'un jugement pouvant bouleverser son paysage.

A l'image des juges italiens, la FIA et son président Max Mosley ne badinent pas avec la loi. Et, comme en Italie, ils se sont lancés dans une opération «mains propres» dont les investigations vont connaître leur dénouement aujourd'hui. Les fraudeurs doivent être sanctionnés. Or, Benetton et McLaren ont contrevenu aux règlements, en ôtant le filtre du tuyau de ravitaillement pour la première écurie, en utilisant une boîte de vitesses «équipée de montée de rapports entièrement automatique» pour la seconde.

La comparution de McLaren devant le Conseil mondial n'a été annoncée que lundi, les «rouge et blanc» ayant tardé à donner leur programme infor-

matique suite au contrôle effectué le... 1er mai à Imola, sur la monoplace du Finlandais Mika Hakkinen. En revanche, voilà déjà un mois que Benetton connaît son chef d'accusation. L'enquête, diligentée à l'issue de l'incendie de la voiture du Hollandais Jos Verstappen, lors du Grand Prix d'Allemagne à Hockenheim le 31 juillet, a permis de découvrir que l'équipe italo-anglaise avait enlevé le filtre du tuyau de son système de ravitaillement, cette «manœuvre» permettant l'augmentation du débit de un à deux litres par seconde.

Le filtre n'a-t-il été enlevé qu'en Allemagne ou l'était-il depuis plusieurs Grands Prix? McLaren a-t-elle utilisé sa boîte de vitesses automatique en une seule ou plusieurs occasions?

Une certitude, Benetton et McLaren risquent des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion du championnat du monde, une décision extrême qui, si elle était prise, pourrait déboucher sur une crise en Formule 1. Flavio Briatore (Benetton) et Ron Dennis (McLaren) s'évertueront à démontrer leur «bonne foi» pour éviter une telle issue.

Certes, le 29 août 1984, l'équipe Tyrrell avait été mise hors championnat par le Conseil mondial pour avoir rajouté des billes de plomb dans le réservoir des monoplaces en fin de course afin d'arriver au poids réglementaire. Toutefois, Tyrrell ne dominait pas la saison comme Benetton cette année, n'avait pas à l'époque l'aura de McLaren.

Toute la Formule 1 attend donc le verdict. Et notamment Michael Schumacher, directement intéressé, lui qui risque de voir ses efforts anéantis, son titre mondial s'envoler si son équipe, Benetton, qui a multiplié les «fautes» ces derniers temps, est lourdement frappée.

D'autant que le Conseil mondial examinera aussi l'appel interjeté après la disqualification du vainqueur du Grand Prix de Belgique à Spa-Francorchamps. La victoire sera-t-elle redonnée à «Schum»? Les heures prochaines risquent encore d'être longues pour l'Allemand. Au terme de la réunion de Paris, Schumacher pourra retrouver la sourire... ou, au contraire, être complètement anéanti. (si)

Hippisme - Finger brille en Autriche

Périple écourté

Stéphane Finger est de retour. Parti pour disputer deux concours à l'étranger, le premier en Autriche et le second en Bulgarie, le cavalier chaud-fonnier en est resté à mi-parcours. Reste qu'en terres autrichiennes, il a rempli son contrat.

«La guerre en Yougoslavie faisant à nouveau rage, nous n'avons pas pu traverser la frontière pour nous rendre en Bulgarie, explique Stéphane Finger. Nous avons donc dû nous résoudre à revenir en Suisse.»

Si la déception du Chaud-fonnier est certaine, il peut se consoler en repensant à ces excellentes performances lors du CSA d'Hetzmannsdorf. «Le premier jour, j'ai terminé deuxième avec «Billy II» d'une épreuve au barème A derrière Beat Grandjean. Malheureusement, «Billy II» est tombé malade. Il souffrait de coliques et

nous l'avons emmené dans une clinique. Je me suis ainsi retrouvé avec un seul cheval, «Jeanne»».

Une monture sur laquelle Stéphane Finger allait briller lors de l'épreuve par équipes. Associé à Nadège et Fabienne Théodoloz, il était le principal artisan de la victoire de cette formation helvétique. «J'ai réalisé un sans-faute, même dans le barrage» souligne-t-il.

Fort de cet exploit, Stéphane Finger est revenu dans ses pénates où il vient de réaliser une excellente affaire en vendant «Charming III» à des amateurs italiens. «Maintenant, je suis au repos forcé, relève-t-il. J'espère que je pourrais encore m'inscrire au Concours du Mont-Cornu ou au championnat romand d'Ecublens, deux compétitions qui se déroulent le week-end prochain.» A bientôt, donc. J.C.

Course à pied - Les Quatre Foulées

A mi-parcours

Ce soir, les participants aux Quatre Foulées vont s'élancer pour leur troisième étape, entre Les Bois et Le Noirmont, sur 11,5 km.

A mi-parcours, un coup d'œil sur les classements montre que les positions sont déjà bien établies, à l'exception de la catégorie juniors où les trois premiers Raphaël Rion, Gilles Surdez et Arnaud Faivre ne sont séparés que par 29 secondes.

De la zone industrielle des Bois, les athlètes partiront vers

l'ouest jusqu'à la ferme de La Broche où ils bifurqueront vers le nord pour Les Rosées. Après une courte descente sur Clairbief, ils remonteront à Sous-Les Rangs. Par le Canon, Chez-Chailat et La Pature, ils contourneront Les Prailats par le nord en empruntant un superbe sentier forestier qui les conduira par Sous-les-Craux jusqu'à la Saigne-aux-Femmes. Après une dernière montée, ce sera la plongée vers la ligne d'arrivée à la rue des Collèges. (y)

Natation - Championnats du monde de Rome: la folle journée de Franziska van Almsick

De l'enfer au paradis



Franziska Van Almsick
L'Allemande a retrouvé le sourire après être passée par tous les états d'âme (Keystone)

Franziska van Almsick est passée en une journée de l'enfer au paradis aux championnats du monde de Rome: repêchée après les séries grâce au déstabillement de sa compatriote Dagmar Hase, la star allemande a enlevé en début de soirée le 200 m nage libre devant les Chinoises avec, en prime, un nouveau record du monde de la distance.

incroyable ce qu'elle a fait pour moi. Dans un premier temps, je ne voulais pas nager cette finale. Mais c'est Dagmar qui m'a poussée à disputer ce 200 m libre», soulignait-elle.

DUEL DE TITANS

Elle a puisé dans ses réserves pour remporter un duel de titans avec la Chinoise Lu Bin, qu'elle ne précédait que d'un centième de seconde aux 50 m. A mi-course, Lu Bin pointait même en tête, avec plus d'une seconde d'avance sur le record de Friedrich. Mais dans la dernière longueur, la jeune Allemande a tout donné pour s'imposer et mettre un terme au triomphe sans partage des Chinoises, qui avaient enlevé la veille tous les titres au programme féminin.

Franziska van Almsick, médaillée à six reprises aux derniers championnats d'Europe, a ainsi pris sa revanche du 100 m, où elle avait subi lundi la loi de deux Chinoises. Lu Bin a également amélioré l'ancien record de Heike Friedrich pour prendre la seconde place en 1'56"89 tandis que Claudia Poll, du Costa Rica, s'adjugeait le bronze.

DOLAN AUSSI

Tom Dolan s'est pour sa part offert le premier record mondial masculin de ces championnats en améliorant celui du 400 m 4 nages en 4'12"30. Le géant américain a battu de six centièmes le temps du hongrois Tamas Dar-

nyi - qui a pris sa retraite cette saison - au terme d'une superbe lutte avec le Finlandais Jani Sievinen et son compatriote Eric Namesnik.

En lice dans les séries du 200 m libre, Chantal Strasser et Lara Preacco ont pris respectivement

les 30e et 24e places. Avec 2'08"58, Chantal Strasser a battu son record personnel de près de dix secondes. Créditée de 2'10"52, Lara Preacco n'a, en revanche, pas vraiment rempli son contrat. Elle devra vraisemblablement se contenter du rôle

de remplaçante dans le 4 x 100 m libre aujourd'hui. Outre les relayeuses helvétiques, cette troisième journée des épreuves de natation sera marquée par l'entrée en lice du «tsar» Alexander Popov, le nageur le plus rapide du monde. (si)

Protestation hongroise - La délégation hongroise de waterpolo aux championnats du monde de Rome a fait part de son mécontentement après les incidents du match Italie - Hongrie (11-10) de samedi, marqué par un pugilat général dont elle assure ne pas être responsable. Elle a ajouté qu'elle se réservait le droit de prouver son bon droit devant une instance appropriée, comme le Tribunal arbitral du sport de Lausanne. (si)

BRÈVE
Cyclisme
Seigneur d'entrée
Le Français Eddy Seigneur a remporté le prologue du Tour de l'Avenir, couru à Saint-Evarzec (Finistère), devant ses compatriotes Stéphane Heulot et Didier Rous.

PMUR
Hier à Longchamp
Prix de Sainte-Croix.
Tiercé: 14 - 15 - 7.
Quarté+: 14 - 15 - 7 - 10.
Quinté+: 14 - 15 - 7 - 10 - 11.

Rapports pour 1 franc
Tiercé dans l'ordre: 502,50 frs.
Dans un ordre différent: 100,50 frs.
Quarté+ dans l'ordre: 3197,90 frs.
Dans un ordre différent: 265,70 frs.
Trio/Bonus (sans ordre): 19,20 frs.

Neuvième temps des séries - elle avait nagé avec une certaine retenue dans le but d'hériter d'une des lignes extérieures pour contrôler ses rivales en finale - la Berlinoise était logiquement éliminée. Quelques heures plus tard, elle s'adjugeait pourtant le premier titre mondial de sa carrière en 1'56"78, effaçant des tablettes sa compatriote Heike Friedrich, créditée de 1'57"55 en 1986.

«Franzi» doit tout en l'occurrence à Dagmar Hase, qui s'est sacrifiée en dépit du huitième temps réalisé le matin. Van Almsick, qui avait alors quitté le bassin du Foro Italico la mine abasourdie n'a pas fait de détail en finale. «Je ne sais pas comment remercier Dagmar Hase. C'est

Classements

Championnats du monde de Rome. Messieurs. 100 m papillon: 1. Szukala (Pol) 53"51 (MPA). 2. Frolander (Su) 53"65. 3. Pankratov (Rus) 53"68.
400 m 4 nages: 1. Dolan (EU) 4'12"30 (record du monde, ancien Darnyi 4'12"36. 2. Sievinen (Fi) 4'13"29. 3. Namesnik (EU) 4'15"69.
4x200 m libre: 1. Suède (Wallin, Werner, Frolander, Holmertz) 7'17"74 (MPA). 2. Russie (Mukhin, Pychenko, Pankratov, Shegolev) 7'18"13. 3. Allemagne (Szigat, Keller, Lampe, Zesner) 7'19"10".
Tremplin de 10 mètres, tour préliminaire: 1. Xiong (Chine) 438,36. 2. Sun (Chine) 436,29. 3. Timoshinin (Rus) 418,44.
Haut-vol, éliminatoires: 1. Ni (Chn) 438,36 pts. 2. Shuwei (Chn) 436,29. 3. Timoshinin (Rus) 418,44.
Waterpolo. Deuxième tour: Allemagne - Nouvelle-Zélande 15-2. Cuba - Kazakhstan 5-4. Croatie - Etats-Unis 9-7. Espagne - Nouvelle-Zélande 16-7.
Dames. 200 m libre: 1. Van Almsick (All) 1'56"78 (record du monde, ancien Friedrich 1'57"55) 2. Lu (Chn) 1'56"89. 3. Poll (C-R) 1'57"61. Puis: 30. Strasser (S) 2'08"58 (MPS). 34. Preacco (S) 2'10"52.
200 m brasse: 1. Riley (Aus) 2'26"87. 2. Yuan (Chn) 2'27"38. 3. Becue (Be) 2'28"85.
Waterpolo. Tour préliminaire, cinquième tour. Groupe A: Hongrie - Hollande 8-10. Groupe B: Italie - Etats-Unis 7-7. (si)

Basketball - Coupe Korac: Union NE reçoit Ostende ce soir

«C'est du 50-50»

Pour Union NE, la saison démarre ce soir. L'équipe de Milan Mrkonjic reçoit en effet ce soir (20 h à la Salle omnisports) la formation belge d'Ostende, en match aller du premier tour de la Coupe Korac. Si Ostende semble un adversaire à la portée d'Union NE - encore que Milan Mrkonjic avoue «ne pas bien le connaître» -, rien ne sera cependant facile. Les Neuchâtelois devront en effet composer sans leurs distributeurs David Perlotto et José Lopez, considérés comme «étrangers» en Coupe d'Europe.

«C'est Attila Erda qui sera chargé de distribuer, précise Mrkonjic. Mais il ne possède pas l'expérience de ce genre de rendez-vous. Nous devons jouer comme une équipe de football privée de son gardien (sic!). Cela dit, c'est du 50-50.

Boban Kocic étant toujours en phase de dépression, c'est l'Américain Logan Vander Velden (205 cm) qui appuiera Dimitri Soukharev. R.T.

À L'AFFICHE
Coupe Korac
Ce soir
20.00 Union NE - Ostende
Match amical
Ce soir
20.30 La Chaux-de-Fonds - Vernier

PMUR
Demain à Vincennes, Prix R.T.L. (trot attelé, réunion I, 4e course, 2100 m, départ à l'autostart).

Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU:

Restaurant Cortina
Rue du Bois-Noir 39
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 269 335

Seule la liste officielle du PMU fait foi.

	CHEVAL	MÈTRES	DRIVER	ENTRAÎNEUR	COTE	PERF.	NOTRE OPINION	
1	Chérie-de-la-Lande	2100	J.-M. Béteau	J.-M. Béteau	16/1	5a5a2a	2 Vient de bien faire sur ce parcours, en réalisant un chrono qui devrait lui permettre de jouer les premiers rôles.	IMPAR-PRONO 2* 5* 6*
2	Cigale-deThoury	2100	P. H. Ferré	P. H. Ferré	5/1	2a5a5a		
3	Comtesse-du-Theil	2100	J. Bodin	J. Bodin	8/1	4a5a7a	5 Elle se trouve bien engagée et toujours avec la course de référence, se doit de prendre une place.	7 10 9 3 12 *BASES
4	Classic-d'Aubrac	2100	P. Engberg	P. Engberg	12/1	0a0a0a		
5	Clio-de-Saussaie	2100	B. Oger	L. Verroken	7/1	5a0a3a	6 Ce n'est pas la qualité qui lui manque mais la régularité, préfère les parcours plus long.	COUP DE POKER 9 AU 2/4 2 - 6
6	Cisa	2100	J. Raffin	J. Raffin	9/1	Da2a1a		
7	Circe-d'Ecajeul	2100	G. Delacour	P. Thibout	11/1	3a2a5a	7 Régulière, elle vient de s'illustrer sur le même parcours, une place est dans ses cordes.	AU TIERCÉ POUR 16 FRANCS 2 - 5 - X
8	Camelie-du-Chamat	2100	P. Coignard	H. Desfrieches	16/1	2aDaDa		
9	Cybele-de-Mai	2100	G. Verva	J. L. Peupion	15/1	1a2a4a	10 Partir en seconde ligne n'est pas un cadeau, par contre à la corde elle a une belle chance.	IMPACT-SURPRISE 1 5 13 2 6 8 4 11
10	Célia-Rose	2100	J.-P. Mary	R. Perroteau	14/1	6a6a1a		
11	Criquette-du-Gast	2100	L. Verva	P. H. Verva	21/1	2a4a0a	9 Reste sur une victoire sur un parcours plus long, de plus son No ne va pas l'avantager.	
12	Cinq-Notes	2100	P. Guyard	P. Guyard	17/1	4a4a0m	3 En première ligne, elle trouve une belle occasion de remonter sur le podium.	
13	Cherry-Blue	2100	G. Baudron	G. Baudron	24/1	1a0mDa	12 Elle est tellement généreuse dans l'effort que sa place en seconde ligne va l'avantager car ses ardeurs seront freinées.	
14	Cybele-du-Chatelet	2100	G. Martens	G. Martens	20/1	5aDaDa	LES REMPLAÇANTS: 18 En cinq sorties, 4 victoires et une seconde place, presque un an d'absence cela se paie cher en fin de parcours.	
15	Clio-de-Chénu	2100	F. Pellerot	B. Pellerot	29/1	2aDa6a	8 Reste sur une seconde place dans un lot plus modeste.	
16	Cattinga-d'Avignère	2100	J. Lepennetier	J. Lepennetier	34/1	0aDaDa		
17	Cawa-Speed	2100	P. Gélén	P. Gélén	23/1	1aDm2a		
18	Coralie-d'Arc	2100	J. Bethouart	J.-C. Fiolet	13/1	2a1a1a		

Tennis - US Open: Gabriela Sabatini se qualifie pour les demi-finales

Retour au premier plan

Rosset numéro 2 à Toulouse - L'Américain Pete Sampras, numéro 1 mondial, sera la tête d'affiche du 13e Grand Prix de Toulouse, qui se déroulera du 1er au 9 octobre. L'Américain, qui participe actuellement à l'US Open, sera le grand favori de ce tournoi doté de 400.000 dollars (environ 580.000 francs suisses), dont la tête de série numéro 2 sera le Genevois Marc Rosset (ATP 17). Arnaud Boetsch, détenteur du titre, sera tête de série numéro 3. (si)

BRÈVES

Athlétisme

Jackson fait fort

Invaincu cette saison sur 110 m haies, le Britannique Colin Jackson a établi une meilleure performance mondiale de l'année lors du meeting de Madrid en 12"99. Le champion du monde et recordman du monde a devancé l'Autrichien Mark McCoy et son compatriote Tony Jarrett. Un second meilleur chrono 94 est tombé en fin de réunion sur 400 m, grâce à l'Américain Michael Johnson, chronométré en 43"90.

Hippisme

Melliger: nouveau cheval

Le champion d'Europe individuel en titre, le Suisse Willi Melliger, a acquis avec son sponsor un nouveau cheval, un hongre holsteinois de 8 ans, «Calvario». Melliger participera ce week-end au concours de Kandern (All) avec sa nouvelle monture.

Hockey sur glace

Amical...

Matches amicaux: Kloten - Davos 5-4 (2-2 0-1 3-1). Grasshopper - Olten 3-8 (2-3 0-1 1-4). Thurgovie - Herisau 6-3 (2-1 3-0 1-2). Lugano - Coire 6-5 (2-2 2-2 2-1).

TV-SPORTS

TF1
20.40 Football. Euro 96: Slovaquie - France.

F2
20.35 Journal des courses.
24.00 Journal des courses.

F3
20.35 Tout le sport.

RAI
20.40 Football. Euro 96: Slovaquie - Italie.

TVE
16.30 Football. Moins de 21 ans: Chypre - Espagne.
19.00 Football. Euro 96: Chypre - Espagne.

DRS
22.40 Sport.

EUROSPORT
09.00 GRS.
11.00 Triathlon.
12.00 Athlétisme.
14.30 Olympisme.
15.30 Canoë-kayak.
16.30 Equitation.
17.30 Automobilisme.
19.20 Eurosportnews 1.
20.00 Boxe.
22.00 Motors.
23.00 Football.
01.00 Eurosportnews 2.

L'Espagnole Arantxa Sanchez, tête de série numéro 2, et l'Argentine Gabriela Sabatini (No 8) se sont donné rendez-vous en demi-finale de l'US Open en battant respectivement la Japonaise Kimiko Date (6-3, 6-0) et l'Américaine Gigi Fernandez (6-2, 7-5).

Arantxa Sanchez a parfaitement maîtrisé son sujet en un peu plus d'une heure, sauvant les rares situations délicates grâce à un service amélioré. «J'étais très concentrée, j'ai joué très long et surtout j'ai bien servi dans les moments importants», s'est réjouie l'Espagnole.

Gabriela Sabatini, pour sa part, a effectué un départ en trombe avant de connaître des problèmes pour conclure les débats et signer sa première victoire sur son adversaire américain en trois confrontations.

L'Argentine a ainsi remporté le premier set en ne commettant que trois fautes directes en 28 minutes. Elle s'est ensuite désunie, ce dont a profité Gigi Fernandez en se ruant vers le filet. «Elle a beaucoup mieux servi et par moments j'ai connu des problèmes avec mon service, surtout à la fin», a expliqué Sabatini.

A 5-4 et service à suivre, l'Argentine a commis deux doubles fautes et a cédé son engagement. Deux jeux plus tard, elle a encore tremblé sur une nouvelle double faute mais est finalement

parvenue à conclure par 7 jeux à 5.

«J'ai relativement bien joué. J'aurais peut-être dû monter un peu plus au filet», analysait Sabatini qui confirme son retour au premier plan en atteignant les demi-finales pour la première fois depuis sa victoire en 1990, son seul trophée du Grand Chelem.

BJORKMAN CONTINUE

Chez les messieurs, dans l'ombre des vedettes, Jonas Bjorkman a poursuivi son ascension, prouvant qu'il avait parfaitement digéré sa victoire du tour précédent sur son compatriote Stefan Edberg. Le Suédois a tout de même été contraint à cinq sets (3-6, 6-3, 6-2, 6-7, 6-3) et plus de trois heures d'échanges par l'Allemand Joern Renzenbrink pour obtenir son billet en quarts de finale où il affrontera le vainqueur de la rencontre qui devait opposer mardi soir l'Allemand Michael Stich (No 4) au Russe Yevgeny Kafelnikov (No 14).

Ce match s'est décidé principalement sur la qualité des retours de Bjorkman pour contenir la puissance de Renzenbrink au service. Le Suédois a laissé échapper une occasion de conclure en quatre sets avant de l'emporter dans la manche décisive.

AGASSI CONFIRME

Andre Agassi a levé tous les doutes. En passant le cap de Michael Chang après un cinq sets passionnant en huitièmes de finale, le joueur de Las Vegas a prouvé que ses ambitions étaient fort légitimes à l'US Open malgré un dossier numéro 20 au classement mondial.

«Je sentais que je jouais bien mais je ne pouvais en être certain avant d'être véritablement

poussé aux limites. Et de passer ce cap m'a confirmé que je suis capable de remporter ce tournoi», commentait Agassi, un large sourire éclairant son visage mal rasé.

Comme il s'y attendait - et c'était le cas de tout le monde - Chang lui a livré une véritable bataille sans jamais renoncer. Ni lorsqu'il était dominé 6-1 dans le premier set, ni mené 2 sets à 1, ni même dans la manche décisive, malgré ce que peut laisser entendre le score de 6-1.

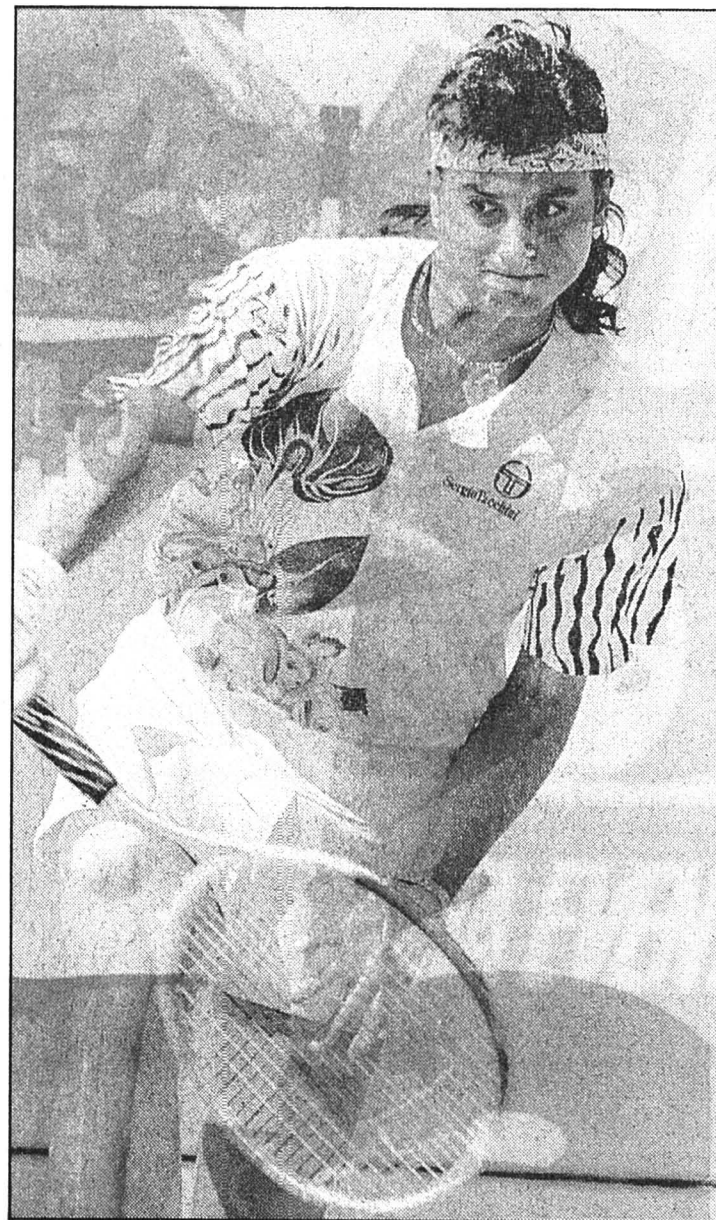
Mais Agassi était trop fort, trop déterminé, trop sûr de lui. Il avait trop à prouver après sa disparition du sommet de la hiérarchie.

Tout cela s'est senti dans son approche du match, sa manière de prendre Chang à la gorge dès les premiers échanges. Mais aussi dans ses coups, puissants et précis, et dans son agressivité qui l'a porté au filet à moult reprises.

Chang a résisté tant bien que mal, luttant comme à son habitude sur chaque balle, même dans les cas les plus désespérés, mais a dû s'incliner au terme de trois heures et cinq minutes de combat (6-1 6-7 6-3 3-6 6-1). Duel qui a régalé le public new-yorkais en manque de passion depuis les retraites des McEnroe, Connors et autres gloires du passé...

DANS L'OMBRE

Le reste de la journée n'eut rien de vraiment passionnant. La qualification de l'Allemand Bernd Karbacher - le tombeur de Rosset - face au qualifié italien Gianluca Pozzi n'a pas fait vibrer les foules, et l'abandon sur blessure de l'Américain Richey Reneberg a gâché le duel nocturne annoncé face à son compatriote Todd Martin. (si)



Gabriela Sabatini

L'Argentine aura fort à faire face à Arantxa Sanchez. (Keystone)

Hockey sur glace - Match amical: le HCC gagne à Viège

Sans convaincre

VIÈGE - LA CHAUX-DE-FONDS 2-4 (0-1 2-2 0-1)

La Chaux-de-Fonds n'a pas vraiment convaincu hier soir à Viège. Face à cette formation de première ligue, les Neuchâtelois ont été incapables de prendre le jeu à leur compte. Ils n'ont jamais pu déborder des Valaisans crocheteurs, mais limités techniquement. Au contraire, durant le deuxième tiers notamment, ils ont par moment subi la domination territoriale adverse.

La Chaux-de-Fonds n'était pourtant pas trop mal partie, marquant après sept minutes de jeu. Puis touchant deux fois coup sur coup le poteau. Tosi, à deux reprises, empêchait Viège de revenir à la hauteur du HCC. Durant la deuxième période, Viège a considérablement gêné son adversaire, l'empêchant de développer son jeu. La Chaux-de-Fonds n'est pas parvenue, même en fin de match, à faire la différence. Ce qui laisse l'entraîneur Riccardo Fuhrer bien songeur: «Nous avons rencontré des équipes de LNA contre qui nous avons tenu deux tiers, avant qu'elles ne fassent logiquement la différence. J'étais en droit d'attendre la même chose ce soir, mais en notre faveur. En fait, nous en avons été incapables. Une équipe de LNB doit faire la différence face à une première ligue. Ce soir, elle n'était pas visible. Nous avons été bons lors des sorties de zone. Par contre, à cinq ou dix mètres des buts, les joueurs n'avaient aucune conviction. On aurait dit qu'ils voulaient simplement lancer le puck, et non marquer. Pourtant, cette rencontre face à Viège aurait dû leur permettre de marquer des buts, de se mettre en confiance. C'était l'objec-

tif. J'ai quand même retiré quelques informations de ce match. A savoir que certains joueurs n'ont pas été capables d'accepter les conditions, le déplacement, la rentrée tardive. Le jour où nous serons dans une situation identique en championnat, je saurai sur qui je pourrai compter. Certains avaient la volonté de démontrer quelque chose, d'autres pas. Nous avons également mal joué en power-play. Nous avons voulu faire la décision trop rapidement. Conclusion, il y a encore du travail dans ce domaine-là également.»

D'avantage certainement que ne l'imaginait Riccardo Fuhrer il y a quelques semaines. Cette rencontre aura au moins servi à cela. Des enseignements pas forcément positifs.

Litternahalle: 200 spectateurs.

Arbitres: MM. Bregy, Vouardoux et Muller.

Buts: 8e Holmberg (Tschumi) 0-1. 22e Boucher (Kohler) 0-2. 26e R. Heldner 1-2. 37e Gazzaroli (Jeannin) 1-3. 39e Manz (Wyssen) 2-3. 57e Holmberg (Jeannin) 2-4.

Pénalités: 2 x 2' contre Viège, 7 x 2' contre La Chaux-de-Fonds.

Viège: Bodenmüller (40e Lauber); Kolb, Luggen; Volken, Gsponer; Frei, Wyssen; Furrer; Truffer, Oggier, Julien; Zimmermann, Horvath, Braide; Manz, Heldner, Vogel; Krattiger, Kuonen, Anthamatten.

La Chaux-de-Fonds: Tosi; Jäggi, Murisier; Reinhard, Wütrich; Chappot, Marolda; Nuspliger, Holmberg, Tschumi; Kohler, Boucher, Cattin; Jeannin, Gazzaroli, Rod.

Notes: La Chaux-de-Fonds joue sans Leimgruber, Pfosi, Shirajev et Dubois (blessés). (cs)

Sampras out!

Tonnerre sur Flushing Meadow: Pete Sampras, numéro 1 mondial, a été éliminé en huitièmes de finale par Jaime Yzaga. Le Péruvien a signé la plus grande victoire de sa carrière sur le score de 3-6 6-3 4-6 7-6 (7-4) 7-5, après 3 h 37 de jeu.

Absent des courts pendant six semaines suite à une tendinite à une cheville, Sampras n'a repris sa saison qu'à Flushing Meadow. Il a terminé le match dans un état d'épuisement complet, incapable de soutenir l'échange et se déplaçant avec difficulté. (ap)

Résultats

Simple messieurs. Huitièmes de finale: Muster (Aut-13) bat Bruquera (Esp-3) 6-4 7-6 (7-4) 6-4. Martin (EU-9) bat Reneberg (EU) 3-6 3-0 ab. Agassi (EU) bat Chang (EU-6) 6-1 6-7 (3-7) 6-3 3-6 6-1. Bjorkman (Su) bat Renzenbrink (All) 3-6 6-3 6-2 6-7 (3-7) 6-3. Novacek (Tch) bat Frana (Arg) 6-3 6-3 6-7 (3-7) 6-3. Yzaga (Pér) bat Sampras (EU-1) 3-6 6-3 4-6 7-6 (7-4) 7-5. Quarts de finale: Yzaga - Novacek, Stich ou Kafelnikov - Bjorkman, Agassi - Muster et Martin - Karbacher. Double messieurs, quart de finale: Ferreira-Knowles (Afs-Bah-16) battent Nijssen-Suk (Ho-Tch) 6-3 6-4. Simple dames. Quarts de finale: Sanchez (Esp-2) bat Date (Jap-5) 6-3 6-0. Sabatini (Arg-8) bat G. Fernandez (EU) 6-2 7-5. Double dames. Quart de finale: K. Malceva-White (Bul-EU) battent Bradtke-Reinach (Aus-Afs) 6-3 6-1. Juniors filles. Double, premier tour: Hingis-Jeon (S-CdS-6) battent Bastin-De Weille (Ho) 6-1 1-6 6-4. (si)

Cyclisme - Contrôles positifs au salbutamol

Non-lieu pour Miguel Indurain

L'Espagnol Miguel Indurain, qui a subi un contrôle positif en mai dernier au Tour de l'Oise pour avoir absorbé du salbutamol, un produit interdit en France, a bénéficié d'un non-lieu à l'issue d'une réunion de la formation disciplinaire de la Ligue professionnelle du cyclisme français.

Le quadruple vainqueur du Tour de France, qui était passible d'un maximum de trois ans d'interdiction de courir sur le territoire français, avait signalé avant la course aux organisateurs qu'il subissait un traitement respiratoire à la Ventoline, un produit contenant du salbutamol.

Le salbutamol est considéré par la législation française comme un produit dopant, mais il est autorisé par le Comité International olympique (CIO) et l'Union Cycliste Internationale

(UCI) dans le cadre de traitements médicaux.

Alex Zülle, l'an passé au Tour d'Espagne (accusation de dopage retirée le jour même où elle avait pris naissance), et Tony Rominger, sur le cas duquel il sera statué ultérieurement après qu'il fut «positif» au prologue du dernier Tour de France, ont usé du même médicament.

La formation disciplinaire de la Ligue professionnelle du cyclisme français se composait d'un juriste, le Pr Jean-François Lachaume, d'un directeur sportif, Cyrille Guimard, et, étonnamment, de deux journalistes, Thierry Cazeneuve, du «Dauphiné Libéré», et Pierre Chany, journaliste libre (ex-L'Equipe), aujourd'hui encore collaborateur assidu au «Matin». Cazeneuve était appelé à se prononcer, en qualité de fonction de secrétaire

général de la Ligue française, Chany au titre de «personnalité qualifiée».

La formation disciplinaire a regretté «des difficultés soulevées par les incohérences» des règlements. Elle a soulevé «de problèmes de l'harmonisation des réglementations» et préconisé l'ouverture de négociations entre les autorités françaises et les instances dirigeantes de l'Union Cycliste Internationale (UCI). Indurain, 30 ans, est le quadruple vainqueur du Tour de France. Ni lui, ni son directeur sportif Jose Miguel Echavarrri, n'ont comparu devant la commission. En revanche, le médecin du groupe Banesto, Sabino Padilla, a été entendu tout comme le président de la Fédération espagnole, Juan Serra, et d'autres responsables espagnols. La décision de la commission a été prise à l'unanimité. (si)

Good Inform

Pullover pour hommes: uni 79.-
Chemise: 59.-
Jeans en twill: 5 poches 69.-
Sweat-shirt pour dames: 69.-
Pantalon: uni 49.90



Feel the Line!



Coton, 100% issu de cultures écologiques · Blanchi à l'oxygène · Teinté dans le respect de l'environnement · Sans adjonction de formaldéhyde

NOUVEAUTÉS

Radion Color: dur avec les taches, doux avec les couleurs

Si Radion Color est sans pitié pour la saleté, les odeurs et les taches rebelles, il prend soin des couleurs. Respectueux de l'environnement, Radion Color est biodégradable (test OECD 302 B) et permet de diminuer le volume des déchets ménagers.

Prix de lancement: Radion Color, la recharge de 2,5 kg, 13.90.*

Exotique et rafraichissant

Jus d'ananas Mondial 100% de fruits, sans adjonction de sucre. Rien de tel pour se détacher ou préparer de délicieux cocktails exotiques. A vos shakers !

Prix: Jus d'ananas Mondial, 1 l, 2.-.

Coop présente: la Miller Genuine Draft

La bière authentique made in Milwaukee, USA. Filtrée à froid, elle est pure, légère mais avec du caractère. America's Quality Beer since 1855. Cheers!

Prix de lancement: Miller Genuine Draft, 6 x 33 cl, 7.50. En exclusivité chez Coop.*

Une douceur rafraichissante

Les gâteaux à l'orange Burton's sont délicieusement fourrés à l'orange et nappés de chocolat. A l'heure du café ou du thé, retrouvez la tradition anglaise avec les gâteaux à l'orange Burton's.

Prix: gâteaux à l'orange Burton's, 150 g, 1.70.*



*En vente dans les grands Centres Coop.



Un dîner de gala

Les nouilles Gala s'habillent de neuf! Les nouilles aux 5 oeufs existent maintenant dans un nouvel emballage et en 4 largeurs différentes pour mieux vous plaire. Délicatement laminées pour préserver leur goût incomparable, les nouilles Gala feront de chaque repas un repas de fête.

Prix: nouilles aux oeufs Gala, 3 mm * 6 mm Tricolore, 10 mm, 18 mm*, 500 g, 3.10.

Fromage fondu Coop Folklore

Connaissez-vous le nouveau fromage fondu à tartiner Coop Folklore? Non seulement il est très bon et se tartine bien mais en plus, chaque portion est illustrée. Vous trouverez actuellement les séries "fêtes suisses" et "fleurs des Alpes". De quoi enchanter les yeux et le palais!

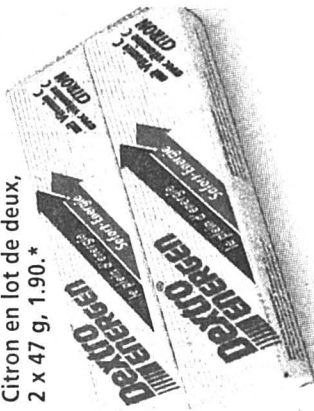
Prix de lancement: fromage fondu Folklore, 200g, 6 portions, 2.30.



Faites le plein d'énergie

Essayez Dextro Energen! Riches en vitamine C, ces pastilles au goût citron contiennent du glucose, une substance qui passe directement dans le sang. Dextro Energen, c'est de l'énergie en pastilles pour l'école, le bureau et le sport. Et pour être sûr que vous ne manquerez pas d'énergie, Dextro Energen est en vente en lot de deux!

Prix de lancement: Dextro Energen Citron en lot de deux, 2 x 47 g, 1.90.*



*Ne se trouve pas dans les petits points de vente Coop.



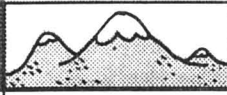
Météo:
Temps nuageux avec quelques gouttes surtout le long du Jura.

Demain:
Très nuageux, pluies fréquentes dans l'ouest.

Lac des Brenets
747.35 m

Lac de Neuchâtel
429.42 m

Fête à souhaiter mercredi 7 septembre 1994: REINE



23°
Lever: 6 h 59
Coucher: 20 h 00

14°
Lever: 9 h 02
Coucher: 20 h 32

0°
3500 m



L'Impartial

Val-de-Ruz: l'hôtel-restaurant en proie à de sérieuses difficultés

Tête-de-Ran: on ferme!

C'est décidé: l'hôtel-restaurant de Tête-de-Ran ferme ses portes à la fin du mois. Le contrat qui liait le gérant à la société propriétaire du complexe, elle-même empêtrée dans de sérieuses difficultés, a été rompu. A la veille de l'hiver, voilà qui résonne comme un nouveau coup dur pour ce site des crêtes du Jura qui a bien de la peine à se faire une place au soleil.

maine maintenant, restent acquis au service de la dette hypothécaire.

A la Banque Cantonale, qui a repris les affaires du CFN, on explique «que le dossier est à l'étude». «Rien n'interviendra avant le délai du 30 septembre», précise l'UBS. Quant à la SITC, tout ne va pas pour le mieux. La société est-elle en cessation de paiement? «Il se trouve que notre locataire actuel n'a pas payé de loyer pendant une année et qu'effectivement il nous manque un peu d'argent pour effectuer certains paiements», explique Jean-Pierre Aubert, administrateur.

«DÉFAUTS»

«On est complètement éccœuré, il n'y a pas d'autres mots! C'est une année et demie de boulot pour rien!» Rien ne va plus à Tête-de-Ran. Le contrat de location qui liait le gérant depuis juin 1992 au propriétaire des bâtiments, la société anonyme SITC Tête-de-Ran Neuchâtel S. A., a été rompu.

Que s'est-il passé? Vu la difficile rentabilité de l'établissement, les loyers en retard se sont accumulés. Ordre de grandeur: 200.000 francs. La SITC a envoyé des commandements de payer, elle-même acculée par ses banques créancières, l'Union de Banque Suisse et l'ex-Crédit Foncier Neuchâtelois. Dans l'attente d'une solution – un délai a été fixé au 30 septembre – une gérance légale a été nommée par l'Office des poursuites pour que les loyers, encaissés par se-

Que l'exploitant doive de l'argent à la SITC ne fait pas l'ombre d'un doute. Reste à savoir combien. Un contentieux existe au niveau de ce que le gérant appelle «les défauts» de son contrat. A la signature, on lui avait promis la venue d'un centre de thérapie (ou autre) à Tête-de-Ran, soit l'assurance d'un certain revenu puisque le restaurant aurait dû nourrir personnel et pensionnaires. Mais ce centre n'a jamais vu le jour sur la crête. D'autre part, des investissements, prévus au départ, n'ont jamais été réalisés (agrandissement de la terrasse, chauffage). «A vrai dire, le gérant n'a pas trop insisté et les retards de loyer ne nous ont pas incités à réinvestir», explique M. Aubert. Des investisseurs se sont intéressés à l'affaire, affirme le gérant. Mais, n'ayant plus d'interlocuteur, ils



Tête-de-Ran

L'hôtel-restaurant ferme ses portes à la fin du mois, date à laquelle propriétaire et créanciers hypothécaires doivent discuter de l'avenir du complexe. (Impar-Galley)

ont abandonné, dit-il. «Nous n'avons pas encore eu d'offres vraiment sérieuses», répond M. Aubert.

Enfin, la route d'accès, véritable épine dans le pied de Tête-de-Ran: elle est si mal en point que de prestigieuses entreprises ainsi

qu'un représentant d'agences de car ont simplement signifié au gérant qu'ils «ne voulaient plus envoyer du monde tant qu'elle était dans cet état». «La honte totale!» Cet été, la commune (Fontaines) et l'Etat ont promis de la rénover moyennant, selon une vieille convention, la participation financière du propriétaire de l'hôtel. Pour la SITC, il en va d'environ 60.000 francs, des sous restés sans réponse. «Elle parviendra à la fin du mois. Une demande de subvention via le fonds du tourisme est pendante», explique encore M. Aubert.

Fin septembre, l'hôtel rejouera l'épisode de l'hiver 91-92 suite au départ de l'école hôtelière: à guichet fermé, jusqu'à ce que la SITC Tête-de-Ran retrouve un gérant. Pour l'instant, elle assure avoir déjà quelques contacts, sans plus de précision.

Reste une question: le propriétaire du téléski qui avait alors sauvé les meubles en ouvrant une petite buvette va-t-il renouveler l'opération? La question reste ouverte. S. E.

REGARD

Désolante affaire

«Quelqu'un a-t-il jeté un mauvais sort à Tête-de-Ran? Quand verra-t-on ce site prendre un envol touristique sérieux? C'est la question que tout le monde se pose», souligne Jean-Pierre Aubert, administrateur de la SITC, propriétaire du complexe.

Au départ, il y avait un projet immobilier: le consortium propriétaire, Alfred Beck, à Saint-Blaise et l'entreprise Bernasconi, aux Geneveys-sur-Coffrane, prévoyaient de construire une quinzaine de chalets en plus d'appart-hôtels. Seulement, les clients ont fait défaut.

Pour dynamiser le site, il se sont placés sous l'égide de la SITC Tête-de-Ran S.A., société qui accueillait en 1982 le Centre international de formation hôtelière. Une solution si séduisante que l'Etat engage une caution de 500.000 francs. Heures de gloire.

Mais, neuf ans plus tard, en juillet 91, tout capote: l'école hôtelière met la clé sous le paillason, l'hôtel ferme, la SITC évite la faillite de justesse. On remet alors les pendules à zéro: la dette de la SITC est ramenée à 3,2 millions. La société décide de louer ses locaux et de confier leur exploitation à un gérant, responsable des risques financiers. Avec peine, elle en trouve un.

Aujourd'hui, il jette l'éponge: la location est trop lourde. En dénicher un autre sera difficile! «On en trouvera toujours un mais ça dépendra du prix», note M. Aubert. Le prix? «Ça dépendra pas de nous mais des banquiers». Voilà où en est Tête-de-Ran: désolante affaire.

Simone ECKLIN

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA BERNOIS

JURA

La Chaux-de-Fonds

Y'a bon capotes!

Après de longs mois d'attente fiévreuse, c'est OK; la jeunesse estudiantine de la ville sortira couverte, disposant prochainement de distributeurs de préservatifs au gymnase et à l'ES-COM; le CPJN, qui avait déjà dit oui, se ralliera certainement au modèle agréé par le médecin des écoles. Par ici les galipettes!

Page 19

Le Locle

Arbre solaire orientable

Véritable pépinière pour les talents qu'elle suscite, l'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel, au Locle, l'est maintenant aussi au sens propre du terme puisqu'elle a produit récemment un arbre assez particulier qu'elle a classé dans la famille des héliotropes: il s'agit d'un arbre solaire orientable.

Page 20

Fête des vendanges

Millésime évasion

Trois jours de fête parsemés d'une rafale de nouveautés c'est ce que réserve l'édition 1994 de la Fête des vendanges de Neuchâtel, à la recherche d'un second souffle.

Page 24

Cressier: une maison exceptionnelle sauvée de la destruction

Le XVe siècle revisité

Voué à une disparition certaine vu son état de délabrement avancé, menacé même de s'écrouler sur lui-même, l'immeuble Saint-Martin 15-17, datant de 1432, situé dans le vieux bourg de Cressier, a été sauvé de la ruine et restauré de manière exemplaire par l'entreprise de construction qui s'était portée acquéreur de la parcelle en 1991.

Hier, à Cressier, le conseiller d'Etat Jean Guinand, chef du

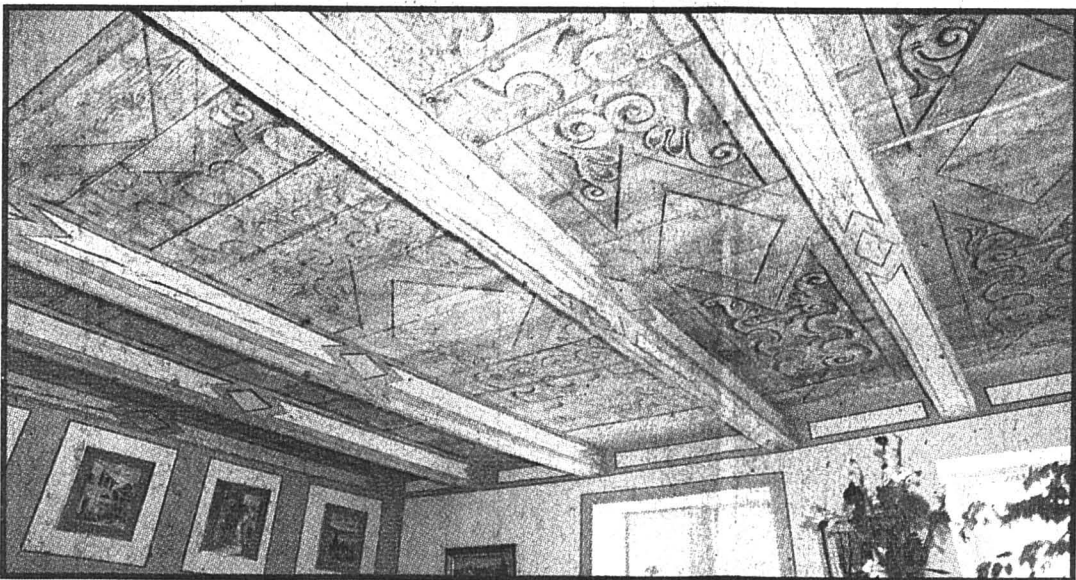
Département de l'instruction publique et des affaires culturelles, a présidé la présentation de ce véritable chef-d'œuvre rendu à l'habitat, entouré des représentants de l'Office fédéral de la culture, de l'OFIAMT, du Service cantonal des monuments et sites ainsi que de Roland Ratti, de l'entreprise chaux-de-fonnière Bieri-Grisoni, maître de l'ouvrage.

Classée bâtiment protégé d'intérêt régional en 1957, la

maison n'a en fait divulgué l'entier de ses secrets architecturaux et picturaux qu'en cours de restauration.

Si le Dr Olivier Clottu avait déjà photographié un plafond peint (1453) qui s'est avéré le plus ancien découvert dans une maison privée, les maçons ont mis à jour des peintures murales et deux autres plafonds du XVIIe. (ms)

● Visite en page 25



L'immeuble Saint-Martin 15-17 à Cressier

Une restauration exemplaire née d'une parfaite entente entre un entrepreneur et le Service des monuments et sites. (Impar-Galley)

Val-de-Travers

Disparition



La Police cantonale neuchâteloise communique qu'un jeune habitant du Val-de-Travers a disparu, depuis le dimanche 4 septembre 1994, de son domicile, rue de la Gare 18 à Couvet. Il s'agit de M. Cédric Droz, né le 15. 10. 1974, taille 168-170 cm, corpulence mince, cheveux châtain foncé, courts, yeux marron, oreille percée à gauche, grande cicatrice au niveau du coude au bras droit. Il porte un blouson en cuir noir, sweat-shirt, jeans noir chiné, baskets noires.

M. Droz a été vu pour la dernière fois dimanche 4 septembre 1994, vers 19 h, au Villaret à Corcelles (NE). Souffrant de dépression, il est à retenir avec ménagement. En cas de découverte, prière d'aviser par téléphone le commandement de la Police cantonale à Neuchâtel, tél. (038) 24.24.24 ou le poste de police le plus proche. (comm)



Le gros lot!

meilleur
24 % marché!

Apollo
vin rosé de Grèce
7,5 dl 1993

3.90

2.95



B 36/94 valable jusqu'au 13 septembre 1994

Copyright by Pick Pay AG

Qui sait compter, achète chez nous!

bière Heineken
boîte de 5 dl

meilleur marché!
22 %

1.75 **1.35**

bière Pick Pay
lager blonde
58 cl

-.65 + dépôt

café Mövenpick
toutes les sortes
500 g

meilleur marché!
Fr. 1.-

7.95 **6.95**

jus de fruits Chiquita
toutes les sortes
1 litre tetra

meilleur marché!
25 %

1.95 **1.45**

pâtes La Chinoise
toutes les sortes
500 g

1.80

Cailler
lait/noisettes/crémant
Rayon
lait/blanc

meilleur marché!
25 %

1.55 **1.15**

Catsan Ultra
5 litres

7.25

Kitekat
toutes les sortes
boîte, 100 g

meilleur marché!
21 %

7.70 **7.55**

Persil Color / Supra
1 litre liquide

meilleur marché!
22 %

8.90 **6.90**

METROPOLE
CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS

Métropole-Centre, La Chaux-de-Fonds

249-4847

Plus de 4500 articles de marque!

DIVERS

Schiesser

SLIPIDU



A l'achat d'un
slip Slipiduu
nous vous offrons
le deuxième!

Elégance boutique

S. Ganguillet, ☎ 039/23 65 52
Léopold-Robert 66, La Chaux-de-Fonds
132-12011

25e foire suisse de la rénovation

**modernisation
des
bâtiments
Lucerne**

Transformation, rénovation, habitation moderne

du 8 - 12 septembre 1994

Centre d'exposition de l'Allmend
Ouverture: 9 - 18 h
144-8781/ROC

ÉCOLE SUISSE DE CULTURE PHYSIQUE ET DE BODYBUILDING AÉROBIC ET STRETCHING DEVENEZ DIPLÔMÉ DE NOTRE 13^e SESSION

DURÉE

Cours par correspondance 10 mois avec
6 stages (samedi et dimanche) 110 heures
de pratique et de théorie.

Examens pratiques et théoriques avec
diplôme à la fin de chaque session.

POSSIBILITÉS DE TRAVAIL

Moniteurs de culture physique, écoles privées,
aérobic, fitness, clubs sportifs, etc

DÉBUT DES PROCHAINS COURS

1er octobre 1994

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

mi-septembre 1994

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

ÉCOLE SUISSE DE CULTURE PHYSIQUE ET DE BODYBUILDING
Ch. du Martinet 28, 1007 Lausanne. Tél. 021 625 88 78

Emile Schnegg

Antiquaire -
Brocanteur
à La
Chaux-de-Fonds
achète

anciens:
bureaux,
secrétaires,
tables rondes,
jouets

☎ 039/28 22 28
ou 039/28 06 86
Rue du Puits 4
Collège 15
132-12491

ACHÈTE AU PLUS HAUT PRIX

VOITURES

Bus, camionnettes.
Kilométrage, état:
sans importance.
 Paiement
comptant.
☎ 077/47 61 89
28-508170

L'annonce,
reflet vivant
du marché



Chers amis,
Nous avons le plaisir de vous
convoquer à

l'assemblée générale

**Mercredi 7 septembre 1994
à 20 heures**

au restaurant «La Channe Valaisanne»
Av. Léopold-Robert 17 - 1er étage
La Chaux-de-Fonds

La présence des membres et des personnes
intéressées est vivement souhaitée.

Le comité

132-504067

A vendre

BOIS DE CHEMINÉE BOIS DE CHAUFFAGE BRIQUETTES

sec, scié, bûché. Livraison à
domicile. Prix avantageux.
Franz Schmutz, Sonvilier
☎ 039/41 39 66 132-13018



Boutique d'Or

CRÉATION - JOAILLERIE - BIJOUTERIE

**Nous vous informons
de l'ouverture de notre bijouterie.**

Michel Aeschlimann - Tél. 039/ 23 13 09
Rue des Musées 58 - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
132-513934



BREVET D'AGENT FIDUCIAIRE 1996

Ch. des Bosquets 4
1315 La Sarraz

**Il est encore temps
de s'inscrire**

à la 7^e session préparatoire aux examens 1996

Les cours ont lieu durant la semaine à raison de deux
jours par mois.

Prix: Fr. 220.- la journée (y compris repas).

Pour toute documentation et information:
Institut romand d'études fiduciaires
chemin des Bosquets 4, 1315 La Sarraz
☎ 021/866 65 67

22-538344

JEEP GRAND CHEROKEE LAREDO

Le confort intégral.

Des qualités routières exceptionnelles, à la ville comme à la campagne. Puissance: moteur de 4 l à 6 cylindres (135 kW/184 CV), avec traction intégrale permanente. Confort: boîte automatique à 4 rapports, direction assistée, climatisation, radio/lecteur stéréo et bien d'autres raffinements. Sécurité: ABS et airbag pour le conducteur de série. Jeep Grand Cherokee Laredo: Fr. 54 900.-.

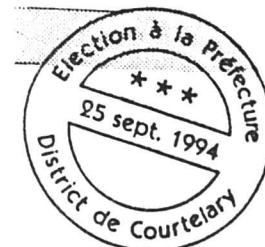
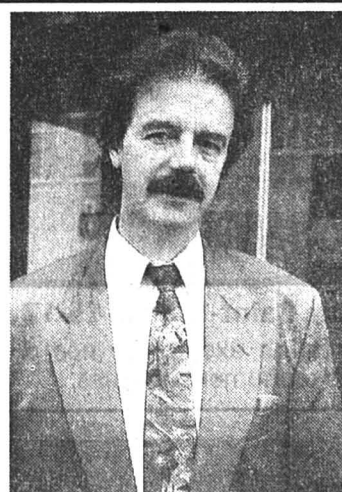


Jeep
The American Legend.



**Auto-Centre
Emil Frey SA**

66, rue Fritz Courvoisier · 2300 La Chaux-de-Fonds · 039/28 66 77



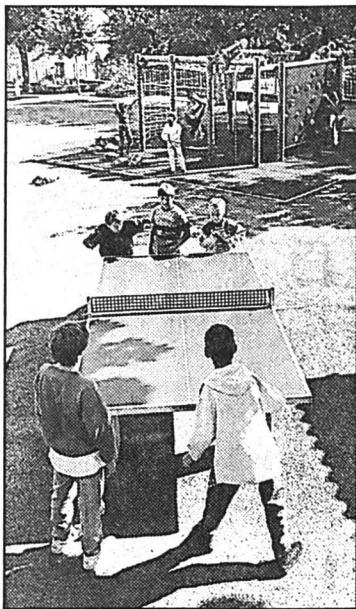
- expérience et pratique
politique
- à l'écoute de sa région
et à disposition
de sa population

VOTEZ ROLAND BENOÎT parti UDC
160-30093

Nouveaux jeux dans la cour du collège de la Promenade

Pour le corps et l'esprit

Depuis la rentrée scolaire, la cour du collège de la Promenade est dotée de nouveaux jeux. Cette réalisation est due à l'initiative d'enseignants du collège et doit profiter à tous les enfants du quartier, jusqu'ici pauvre en équipements de ce genre. Les nouvelles installations ont été inaugurées hier.



Collège de la Promenade

Pour que les gamins puissent se défouler.



(Impar-Gerber)

Au départ, il y a ce constat: le sport à l'école a tendance, depuis quelques années, à être rogné pour des raisons budgétaires. Dans le même temps, une étude universitaire allemande démontre que chaque enfant a besoin d'au moins une heure quotidienne d'activité physique pour mener à bien son développement. L'Association suisse pour l'éducation physique scolaire a diffusé cette bonne parole par le biais d'un rapport. Elle n'a pas prêché dans le désert.

Le conseiller communal Jean-Martin Monsch, responsable de l'instruction publique, a loué hier l'esprit d'initiative des enseignants et la collaboration des autres services. «Avant cette cour était morte, en dehors des

récréations. Maintenant, il y a des enfants qui sont déjà là à sept heures du matin, d'autres qui restent jusqu'à midi», constate un «insti», qui remarque également que cette année, «il y a moins de bagarres à la récré».

Entre les murs de grimpe et les filets, les buts de foot et la table de «pinge», il y a de quoi se défouler. Et les plus jeunes trouveront également plusieurs marottes et autres jeux peints sur le sol par les enfants du collège.

Les risques de bobos sont atténués par un revêtement souple qui amortit les chutes, du même type que dans certains parcs de la ville, notamment au parc Gallet. Pour le reste de la cour, c'est là que le bât blesse... entre autres. Certains instituteurs râlaient un peu au sujet du gravillonnage récemment effectué par les TP. Une quinzaine d'enfants se seraient éraflés en tombant, depuis la rentrée. Le choix du matériau est dicté par une raison

toute simple: le prix d'un tapis bitumineux est en gros dix fois supérieur à celui des gravillons. Et un autre enseignant de tempérer: «Après tout, il faut aussi que les gosses apprennent à faire attention. Ça fait partie de la vie.»

A. M.

● En raison des prévisions météo défavorables, la kermesse du collège de la Promenade est reportée au mardi 13 septembre.

Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT

BRÈVES

Business européen Directeur du RET administrateur

Claude Bobillier, directeur de RET S.A., vient d'être nommé administrateur de l'EBN (European Business and Innovation Center Network asbl), organisme européen chargé de favoriser le développement de régions en difficultés économiques ou ne possédant que peu ou pas d'activité industrielle. Le Centre EBN, qui compte 200 membres en Europe, y compris dans les pays de l'Est et de la CEI, voue une première urgence aux entreprises endogènes, mais est également fort actif dans le transfert d'industries et le soutien à l'innovation. (ib)

Tours de l'Est

La fête à Juliette

Toujours prêts à faire la fête, emmenés par leur animateur préféré, les habitants des Tours de l'Est ont fêté hier l'une de leurs heureuses voisines: Juliette Girard, alerte nonagénaire, qui est ainsi quasi la doyenne du quartier. (Imp)

AGENDA

Au Club 44

Greffes et dons d'organes

L'Association «Opération Jérémie» invite ses membres et le public à une conférence donnée par le professeur C. Cabrol de Paris, au Club 44, jeudi 8 septembre, à 20 h 30. Ce pionnier parlera de la greffe d'organes, et de ses limites médicales et éthiques. Lire à ce propos notre page «Ouvert sur...» dans l'édition de ce jour. (ib)

Place du Gaz

Rencontres tziganes

Jusqu'au samedi 10 septembre, un chapiteau chauffé est planté place du Gaz. Chaque soir, à 20 h, le public est convié à une rencontre d'évangélisation sous l'égide de la Fédération des églises libres pentecôtisantes de Suisse; la soirée est agrémentée de musique tzigane et de témoignages. (Imp)

Soirée d'information et pétition

Sage-femme et... indépendante

Si il y a quelques décennies, il était encore courant d'accoucher à la maison, c'est devenu aujourd'hui l'exception. Pourtant l'offre existe toujours, proposée par des sages-femmes indépendantes qui sont à même d'assurer un suivi avant et après la naissance des bébés. Mal connues, mal rémunérées, ces praticiennes veulent informer le public de leurs activités et de leur statut; l'ADF (Association des droits de la femme) organise dans ce but une soirée d'information, jeudi 8 septembre.

Les sages-femmes indépendantes sont certes une minorité et sont même quelques unités selon les régions. Elles répondent toutefois à une demande qui pourrait s'amplifier dans le courant actuel des soins à domicile. Depuis des décennies, ces praticiennes luttent pour obtenir un salaire décent en échange de leurs prestations.

En 1991, des négociations ont été entamées au niveau suisse et

une convention a été élaborée, afin de supprimer les disparités d'un canton à l'autre et obtenir des salaires comparables à ceux des sages-femmes hospitalières. Mais en avril dernier, le Concordat des caisses-maladie suisses a refusé son accord, pour des motifs de coûts et craignant l'effet boule de neige. Pour l'instant, les différences de revenus subsistent donc, passant du simple au triple si l'on pratique à Uri ou à Genève, alors que la qualification des sages-femmes est identique.

Afin de faire connaître leur situation et de tenter de remédier à un statut pénalisant, l'Association suisse des sages-femmes a lancé une pétition et deux de ses représentantes, Sylvie Uhlir et Fabienne Coquillat, sont invitées à s'exprimer lors d'une soirée d'information publique. (comm-Imp)

● Café Le Bâlois, 1er étage, rue du 1er mars 7a, jeudi 8 septembre, à 20 heures.

Concert de la Chorale Faller

De grands atouts

Un chœur magnifique d'ampleur et d'engagement, des solistes, un orchestre docile: Marcelo Giannini, directeur de la Chorale Faller, a disposé d'importants atouts lors du concert que l'ensemble a donné dimanche soir à la Salle de musique.

Brahms, Mendelssohn, Fauré, ce fut un couplage a priori étonnant, et finalement bienvenu, de partitions qui n'ont jamais eu autant de points communs que sous la direction de Marcelo Giannini. On apprécia la rigueur de la construction du «Chant funèbre» de Brahms, œuvre d'un seul tenant aux harmonies compactes, sans solistes, accompagnée par les bois et les cuivres de l'orchestre.

«Le Psaume 42», que Mendelssohn écrivit pour son mariage avec Cécile Jeanrenaud, est une alternance de chœurs, d'airs de soprano, de récitatifs, en dialogue avec l'orchestre, avec le hautbois. Le dernier

chœur s'épanouit dans une grande fugue. L'interprétation du «Requiem» de Fauré fut tout en finesse, Giannini ne cherche jamais à charger le caractère de la partition.

CONVICTION ET SOUPLESSE

Les choristes traduisent les moindres intentions du chef, ils font preuve d'une conviction, d'une souplesse impressionnantes, d'un engagement tendant à bien mettre en valeur l'inaltérable élan qui parcourt les différentes parties de l'œuvre. Par sa captivante capacité d'évocation, la direction de Marcelo Giannini n'appelle que des éloges.

L'orchestre des Rencontres musicales de Lausanne, a fourni un travail impeccable sur lequel reposait l'engagement de Martina Bovet, soprano, de Michel Brodard, basse. A l'orgue Pierre-Laurent Haesler fut en parfaite complicité.

E. de C.

Ecoles supérieures «Y'a bon capotes!»

Après de longs mois d'attente fiévreuse, c'est OK; la jeunesse estudiantine de la ville sortira couverte, disposant prochainement de distributeurs de préservatifs au Gymnase et à l'ESCOM; le CPJN, qui avait déjà dit oui, se ralliera certainement au modèle agréé par le médecin des écoles. Par ici les galipettes!

N'en déplaise aux grincheux, les jeunes, représentés par leur conseil ad hoc, ont eu gain de cause. Dès ces prochaines semaines, des distributeurs de préservatifs seront posés au Gymnase cantonal et à l'Ecole supérieure de commerce des Montagnes neuchâteloises.

Pris bien malgré eux dans la controverse éthico-morale suscitée par la question, les directeurs de ces établissements avaient alors précisé qu'ils suivraient les directives du Bureau pour l'éducation à la santé. Au printemps dernier, ce bureau avait émis un préavis négatif découplant du manque de fiabilité des préservatifs disponibles dans les distributeurs alors sur le marché.

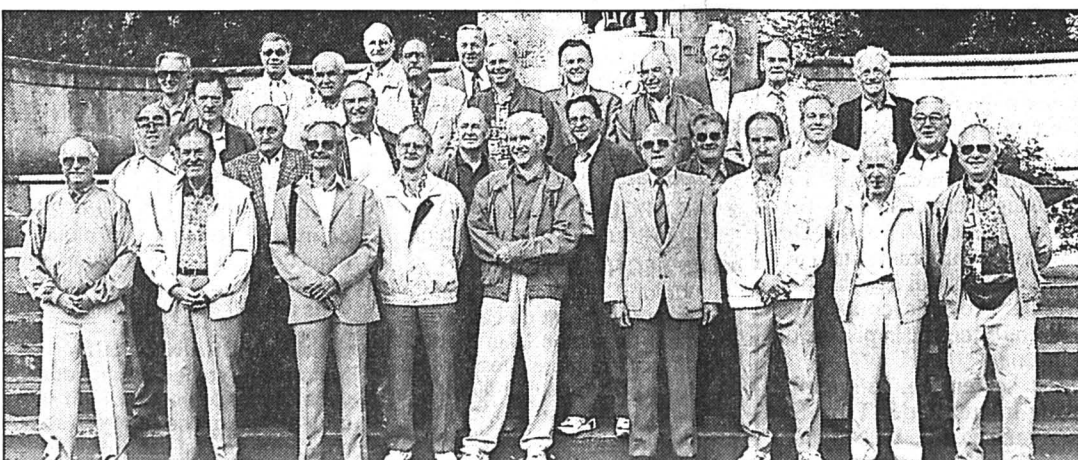
Depuis lors, l'Aide suisse contre le sida a développé un type de distributeur simple et robuste, bon marché de surcroît (400 francs) et garni de préservatifs au label OK. Le fournisseur assure encore la maintenance et l'approvisionnement. Pas chères non plus les capotes; pour deux francs, la machine délivrera deux préservatifs avec mode d'emploi! Est-il superflu? Pas forcément même si, lors des journées sida tenues régulièrement au Gymnase, on passe volontiers aux démonstrations... sur un manche à balai, précise le directeur.

Avec cette nouvelle donne, le Bureau pour l'éducation à la santé et le médecin des écoles ont donné leur feu vert à l'installation des distributeurs. La pose est prévue pour ce mois encore.

A l'ESCOM, la direction annonce aussi son accord. La médiatrice, entrée en fonction récemment, sera chargée de concocter une information pour les parents d'élèves. Quant au CPJN, une élève, membre du Conseil des jeunes, avait déjà obtenu l'accord de la direction et effectué une recherche d'appareils adéquats. Le dossier sera repris par les jeunes et vraisemblablement, dans un souci d'uniformisation et de sécurité, on se ralliera au distributeur agréé par le Bureau pour l'éducation à la santé. C'est donc apparemment OK pour une couverture générale. (ib)

Les «29» fêtent leurs 65 ans en Sicile

Etna, nous voilà!



Du 6 au 13 septembre, les contemporains 1929 du district de La Chaux-de-Fonds vont fêter leurs 65 ans en découvrant la Sicile. Palerme et sa Chapelle palatine, Monreale et sa cathé-

drale, Agrigente et la Vallée des Temples, Syracuse la Grecque, Taormina et son théâtre gréco-romain, les Iles Eoliennes avec le Stromboli, sans oublier la montée au célèbre Etna et une soirée

folklorique avec repas traditionnel sicilien: tel est le menu très copieux qui attend nos 30 nouveaux rentiers AVS. Bon voyage et heureuse retraite. (comm - photo Impar-Gerber)

PUBLI-REPORTAGE

CESAR'S CLUB - CROISITOUR Miss Eté 94



Le Cesar's Club, en collaboration avec Croisitour Voyages SA, a organisé l'élection de Miss Eté 94.

L'heureuse gagnante se voit remettre son prix par Laurent Knuchel, responsable de l'agence de La Chaux-de-Fonds et Emmanuel Gendrau, directeur du Cesar's Club.

Mlle Ludvine Werthmüller s'envolera pour Barcelone.

Toutes nos félicitations et bon voyage!

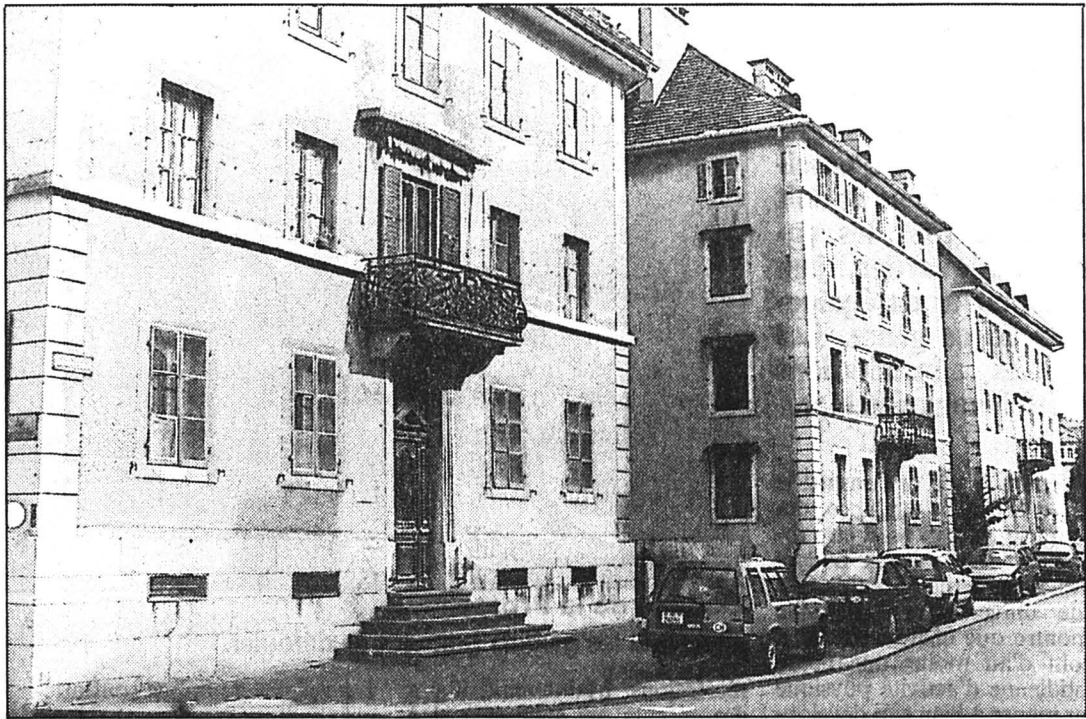
Trois immeubles de la rue des Envers changent de mains

De la commune à la Caisse de pensions

Tout porte à croire que le sort des immeubles Envers 18, 20 et 22 est maintenant scellé. Suite à la décision du Conseil général de vendredi dernier, ces trois bâtisses seront gratuitement cédées à la Caisse de pensions de l'Etat, qui va les réhabiliter pour en faire d'honnêtes et belles maisons locatives. Leur «remise en forme» pourrait commencer ce prochain printemps.

Cette solution proposée par le Conseil communal, apparaissait à ses yeux comme la meilleure. Et ce n'était pas faute d'en avoir recherché d'autres, rappelait-il dans le document publié à ce propos. Néanmoins, plusieurs conseillers généraux ne partageaient pas cet avis. A commencer par le popiste Fr. Blaser qui persista jusqu'au bout dans son opposition, se retrouvant d'ailleurs, au vote final, seul contre 25 acceptants.

Pour lui, la commune «brade» son bien. Et plutôt que de laisser à titre gracieux, en droit de superficie, ces immeubles et le terrain, il aurait préféré qu'on les cède franchement à la Caisse de pensions de l'Etat. Il reconnaissait toutefois un avantage à cette transaction. Celui d'être assuré que le nouveau propriétaire pratiquerait des loyers intéressants (donc avantageux), selon sa politique, ce d'autant plus



Les immeubles Envers 18, 20 et 22
Leur avenir semble désormais fixé.

(Impar-Perrin)

que la commune fait partie de cette caisse et peut veiller au grain. Mais il assurait que si celle-ci, avec des rénovations moins lourdes par rapport au programme de départ, était capable de le faire, la commune l'aurait été tout autant. Un avis que ne partagea pas le président de commune, Rolf Graber.

OUI, MAIS...

Droit de parole (dp), par la voix de François Aubert, se déclara méfiant vis-à-vis de cette cession, même s'il serait «déraisonnable» de «faire la fine bouche»

à l'égard des intentions de la Caisse de pensions. Ce d'autant plus que ce projet est rendu «acceptable dans la mesure où il permet de détendre le marché immobilier». Par un amendement, ensuite retiré grâce aux assurances reçues, il demandait que la commune ait un droit de regard sur le montant des futurs loyers.

Comme dp, les libéraux-ppn (Cl. Vermot) rappelèrent que s'ils étaient opposés à la cession de ces immeubles à la SI Avenir SA, c'était pour éviter une augmentation du déficit de la com-

mune, estimant alors que cette nouvelle solution était «acceptable», même si certaines craintes subsistent en raison de la compatibilité avec le projet du parking souterrain sous la place Bournot-Andrié.

Le popiste Golay a, pour sa part, émit des doutes sur la capacité financière de la commune de rénover elle-même ces bâtiments. A son avis, ce fut cependant une chose possible. Le socialiste M. Taillard se montra pointu et parla du défaut d'entretien de ces immeubles qui ont conduit à cette solution. Il s'est

inquiété de l'avenir des quelques locataires qui occupent divers locaux dans les bâtisses en question, rappelant que les socialistes souhaitaient toujours que des espaces soient réservés en faveur des jeunes.

DES LOGEMENTS DE TROIS ET QUATRE PIÈCES

Pour Rolf Graber, cette «opération de sauvetage» a les meilleures chances de réussite avec la Caisse de pensions. Si, d'une part, les loyers seront soumis au contrôle de l'Etat durant 15 ans, la commune d'autre part aidera les locataires actuels (l'Oasis notamment et la Société mycologique) à se reloger. En revanche, il n'est pas question d'implanter une forme de centre de jeunes dans ces immeubles, qui seront transformés en logements de trois à quatre pièces, sans ascenseur.

L'enveloppe extérieure sera maintenue pour conserver à cet ensemble son harmonie architecturale. Quant à Combe-Sandoz, un immeuble pour lequel la Caisse de pensions a finalement renoncé en faveur de Envers 18 à 22, la commune est dans l'attente d'informations à son sujet, dans la mesure où le projet émanera de milieux privés dans lesquels elle ne sera pas partenaire.

De son côté, Paul Jambé (CC), a expliqué que l'idée du parking souterrain sous la place Bournot était actuellement remaniée, avec une réduction des volumes, et que d'ici la fin de l'année l'exécutif entendait déposer son rapport relatif au concept du stationnement en centre-ville. (jcp)

Rédaction
du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Caire-Lise DROZ

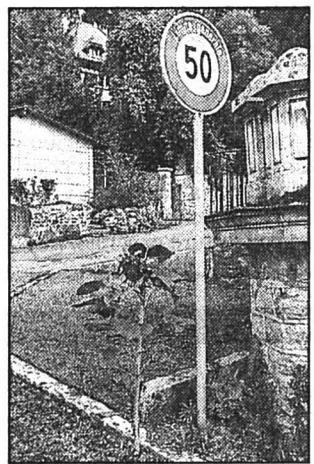
BRÈVES

Les Brenets

Vente de terrain simplifiée

Le lotissement des Champs-Ethévenots aux Brenets semble promis à un bel avenir. A la suite de la vente d'une première parcelle le 15 mars de cette année pour la construction d'une maison individuelle, plusieurs demandes fermes sont arrivées sur le bureau des autorités exécutives. Afin de pouvoir répondre rapidement aux personnes intéressées, le législatif a voté dans sa dernière séance un arrêté général fixant les modalités des six autres futures transactions immobilières pour ce nouveau quartier. Cette façon de faire présente le grand avantage de simplifier les formalités et de réduire les délais de procédure. En outre, elle évite au Conseil général de se prononcer six fois de suite pour le même objet. (paf)

Rue Georges-Perrenoud Vaillant tournesol!



Il pousse vaillamment, tout seul, en plein dans le bitume. Pas la plus petite parcelle de terre pour l'encourager. Le triomphe de la nature sur l'environnement urbain! Mais qu'est-il bien venu faire sur le trottoir de la rue Georges-Perrenoud, ce tournesol manifestement fourvoyé, lui qui n'a rien à voir avec ceux de l'Ecole d'ingénieurs (lire ci-contre)? Mystère. Il se contente d'enchanter les yeux des passants et de rayonner de toutes ses forces dans les derniers jours de l'été. Une bonne âme a même pris le soin de l'attacher au panneau de limitation à 50 km/h... (Imp - Impar-Perrin)

L'Ecole d'ingénieurs a produit un arbre solaire orientable

Les tournesols des ingénieurs

Véritable pépinière pour les talents qu'elle suscite, l'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel, au Locle, l'est maintenant aussi au sens propre du terme, puisqu'elle a produit récemment un arbre assez particulier, qu'elle a classé dans la famille des héliotropes: il s'agit d'un arbre solaire orientable.

Des arbres solaires, le canton de Neuchâtel va en planter prochainement toute une série aux deux entrées du tunnel sous La Vue-des-Alpes. Il s'agit de cellules photovoltaïques placées sur un panneau incliné à quelque 45 degrés et porté à quelque 2,5 m du sol par un tronc vertical. Ces installations récolteront la lumière du soleil qu'elles

transformeront en électricité pour éclairer les entrées du tunnel, sur cette brève distance où les yeux des automobilistes doivent s'habituer au changement de luminosité.

Mais ce ne sera pas la variété locloise. Alors que ces arbres solaires seront fixes, le spécimen que les ingénieurs ont mis au point, comme son appellation le laisse entendre, s'oriente en fonction de la position du soleil. Le plan incliné, mû par un moteur, peut suivre le déplacement du soleil et produire constamment un maximum d'électricité.

CONTACT AVEC L'ENSA

En fait, il ne s'agit pas d'une invention au sens propre du

terme. D'abord parce que la nature fait cela très bien depuis que le tournesol existe. Ensuite parce que d'autres inventeurs, notamment les ingénieurs de Bienne, ont déjà construit quelques installations de ce type. Mais l'héliotrope des Neuchâtelois est présenté comme plus affiné, moins lourd et surtout meilleur marché. Il se situe quand même dans une fourchette de 50 à 60'000 fr, si l'on veut tout compter, y compris le moteur et l'installation rotative, les 18 m² de cellules (2,2 kW de puissance), l'onduleur pour transformer le courant électrique continu en courant alternatif, le socle en béton et toute les fournitures.

Mais ce chiffre est théorique,

puisque l'arbre n'a pas encore poussé en nombre. L'étude est terminée. Reste à trouver le financement pour la réalisation à l'échelle industrielle. Des contacts sérieux existent, notamment à travers la société neuchâteloise productrice d'électricité, ENSA, qui a collaboré au projet.

RÂ D'EAU

L'étude a fait l'objet de trois travaux de diplôme (deux en électrotechnique et un en mécanique). Selon les calculs effectués au Locle, le gain de cet héliotrope, par rapport à un arbre solaire fixe de même surface, sera de 20 pourcent. La proportion serait évidemment supérieure dans un endroit encore

mieux exposé au soleil (jusqu'à 44%, selon la littérature existante). Le défi mécanique consistait surtout à mettre au point un système assez résistant pour supporter des vents relativement violents (jusqu'à 80 km/h, quand le moteur est en fonction et jusqu'à 160 km/h quand le système de rotation est stoppé).

Ce n'est pas la première fois que les ingénieurs du Locle produisent des appareils solaires.

Ils se sont notamment illustrés dans la construction d'un bateau solaire, le «Râ d'eau», qui participe régulièrement et brillamment à des courses nationales et internationales.

Rémy GOGNIAT - roc

Un club qui ne boit pas la tasse

Il nage dans le bonheur!

Le club Le Locle Natation accumule les activités pour cette fin de saison. Ainsi, l'Heure de nage a réuni quinze participants qui se sont trouvés de nombreux parrains, et qui ont nagé au total 42 km en une heure de temps. A noter le jeune âge des compétiteurs: quatre d'entre eux avaient dix ans. Les nageurs contribuent ainsi à renflouer les finances de leur comité!

Puis, dimanche 28 août, le 6e Marathon du LLN a réuni 43 nageurs dont 33 non-membres, venus de toute la région et de France voisine. Ils ont nagé au total 79 km et 100 m exactement. A souligner que la plus jeune, Esther Tièche, de Cernier, 9 ans, et le plus âgé, Walter Ehr-

sam, du Locle, 84 ans, ont tous les deux nagé un kilomètre!

Mercredi passé, le Carnaval nautique a attiré de nombreux participants arborant de fort beaux déguisements. Les premiers à passer à l'eau? Des membres du club, mais aussi des parents et amis qui avaient plus ou moins prévu le coup, ainsi que des habitués de la piscine du Communal!

Le 4 septembre, le premier meeting interclub des Trois Sappins organisé par le LLN a réuni trois clubs. Un peu mince, mais la date sera probablement changée l'année prochaine. A souligner la présence, pour la première fois au Locle, du club des Portes du soleil, de Chambéry. (cid)

SEMAINE DU 7 AU 13 SEPTEMBRE

- AMIS DES CHIENS LE LOCLE. Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînements tous les samedis. Rendez-vous à 14 h à la Combe-Girard (ancien camping). Renseignements: tél. 26.65.48 (heures des repas).
- CAS GROUPE DES AÎNÉS. Stamm le lundi à 18 h au Sphinx.
- CAS SECTION SOMMARTEL. Vendredi 9 septembre, stamm à 18 h au restaurant de La Jaluse. Samedi-dimanche 10 et 11, sections romandes et tessinoises d'été aux Emibois. Lundi 12, comité au Chaffaud. Mardi 13 septembre, sortie VTT, départ à 18 h Hôtel de Ville. Varappe au Soleil d'Or dès 17 h, à la halle du Communal en cas de mauvais temps. Gardiennage: A. Blaser et Ch. Weber.

SOCIÉTÉS LOCALES

- CLUB DU BERGER ALLEMAND LE LOCLE. Mercredi, entraînement aux Planchettes dès 15 h. Samedi, entraînement au chalet dès 14 h.
- CLUB JURASSIEN SECTION COL-DES-ROCHES. Samedi 10 septembre, Chartrouse de la Lance. Déplacement en voiture et à pied (environ 2 h de marche). Prendre un pique-nique, de bonnes chaussures et des habits de pluie. Rendez-vous à 9 h à la place Bournot.
- CONTEMPORAINES 1918. Mercredi 7 septembre, rendez-vous devant la poste à 13 h 45 pour se rendre chez Thérèse soit en voiture soit en car postal.
- CONTEMPORAINES 1924. Assemblée de septembre annuelle. Rendez-vous le 6 octobre au Cercle de l'Union à 14 h.

- CONTEMPORAINES 1950-1951. Rappel du pique-nique famille du 10 septembre. Marche et repas. Rendez-vous: marche 14 h 45 à La Sagne, souper à 18 h 30 au Relais du Mont Dar.
- SOCIÉTÉ CANINE. Entraînements: tous les samedis dès 13 h 30 au chalet du club sur les Monts. Le mercredi dès 18 h 30, au même endroit. Renseignements: 23.45.21. ou 31.70.60. Toutes races de chiens acceptées avec ou sans pedigree.
- SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX LE LOCLE. Renseignements: tél. 31.81.34 ou 31.80.03 ou 31.41.65. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.

LES BRENETS
Salle communale

Vendredi 9 septembre 1994
dès 20 h 15

MATCH AU LOTO DU CHŒUR MIXTE CATHOLIQUE

Abonnements: Fr. 18.- (30 tours + 2 cartons)
2 abonnements = 3 cartes
1 tour gratuit, 4 tours supplémentaires avec carton
Superbes quines (nouveau: viande fraîche)
157-500417

RENAULT SWISS OPEN

Grande exposition Renault du 9 au 11 septembre '94.

Heures d'ouverture: vendredi de 9 à 21 h • samedi de 9 à 21 h • dimanche de 10 à 19 h

Renault: la marque automobile la plus innovatrice d'Europe, vous propose un concours SPORT avec K2 et VACANCES avec le Club Med. De merveilleux prix sont à la clef.

Apéritifs et rafraichissements vous seront servis.

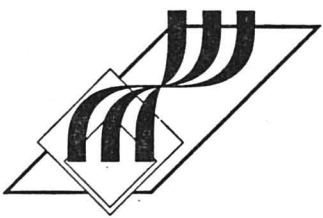


RENAULT
LES VOITURES A VIVRE

144-2444

Garage
Cuenot

Le Locle • Rue du Marais • Tél. 039 31 12 30



Installations de chauffage central
P.-A. BENOIT
2405 La Chaux-du-Milieu
☎ 039/31 72 77

Coiffure dames et messieurs
Christine Vermot
France 8
2400 Le Locle
Tél. 31 78 78

Pneus Jeanneret
Succ. Tony Fiore
Le Prévoux -
☎ 039/31 13 69
Automobilistes!
pour tous vos problèmes,
consultez votre spécialiste
Grand stock de pneus
toujours à des prix intéressants.

Fête au Village

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT

Samedi 10 septembre 1994

21 heures Spectacle de

CUCHE ET BARBEZAT

Dès 23 heures Bal avec Lady Dingo (4 musiciens)

Dimanche 11 septembre 1994

FÊTE FAMILIALE

Dès 11 heures

Défilé à travers le village et concert-apéritif avec la Fanfare de La Sagne et repas campagnard

14 à 24 heures

Animation avec l'orchestre **Schwyzerrörgeli-Quartett Trub**

Lâcher de ballons pour les enfants • Jeux

Cantine chauffée • Restauration à toute heure

Organisation:

Association de développement du Cerneux-Péquignot

Favorisez nos annonceurs

157-14401

Roland Fahrni
2316 Les Ponts-de-Martel
☎ 039/37 18 37
• APPAREILS MÉNAGERS
Agencements de cuisine
Service officiel
ZANKER + Frigidaire
VENTE ET SERVICE APRÈS-VENTE

SAINT-SÉBASTE
VIN FIN DE
Neuchâtel
J.-C. KUNTZER ET FILS
PROPRIÉTAIRES-ENCAVEURS
2072 SAINT-BLAISE

Claude Simon-Vermot
Atelier mécanique
2316 Les Ponts-de-Martel
☎ 039/37 18 27
Ventes - Réparations
Machines agricoles
Véhicules utilitaires
Tracteur FIAT

RESTAURANT DE LA POSTE

2405 La Chaux-du-Milieu
☎ 039/36 11 16

Restaurant-bar
Terrasse

Une bonne table
pas loin de chez vous

Repas d'affaires, banquets, mariages

visavis
ALIMENTATION
SIMON-VERMOT

Crêt-vaillant 3

Fruits et Légumes
Produits Laitiers
Vins • Eaux Minérales

Livraison à domicile
Tél. 039 31 19 65

Flückiger
Electricité S. A.



Installations électriques
et téléphone
Vente et dépannage
d'appareils
électroménagers
Lustrerie

Saint-Blaise: ☎ 038/350 500
Les Pts-de-Martel: ☎ 039/37 13 77



Boucherie-Charcuterie

François Bonnet

2416 Les Brenets
☎ 039/32 10 30

- Rôti de porc à la provençale
- merguez

RAIFFEISEN
la banque qui appartient à ses clients
**La Banque Raiffeisen
des vallées**

bien implantée dans sa région désire
être le partenaire financier idéal
de chacun
Siège: Les Ponts-de-Martel
Agences: Brot-Plamboz, La Chaux-
du-Milieu, Le Cerneux-Péquignot,
Les Brenets



ÉCOLE PROFESSIONNELLE COMMERCIALE TRAMELAN
Lovières 4
2720 Tramelan
Tél. 032/97 47 84 - Fax 032/97 63 15

Cours de perfectionnement Saison 1994/95

Informatique

8.1* Windows 3.1 - Prise en main (niveau débutant)
(9 périodes, 3 soirées)
Cours de base d'initiation à l'environnement Windows 3.1. Familiarisation avec les menus de Windows, manipulation de la souris, fenêtre Windows, etc.
Date: chaque jeudi dès le 15 septembre 1994 à 18 h 45, salle C1. Finance: Fr. 90.-

8.2* Winword - Traitement de texte (24 périodes, 8 soirées)
Cours destiné aux personnes ayant suivi le cours 8.1 ou ayant des connaissances de base de Windows 3.1.
Date: chaque jeudi dès le 20 octobre 1994 à 18 h 45, salle C1. Finance: Fr. 240.-

8.3* Excel sous Windows (18 périodes, 6 soirées)
Cours destiné aux personnes ayant suivi le cours 8.1 ou ayant des connaissances de base de Windows 3.1. Apprentissage des principales fonctionnalités de la feuille de calcul. Organisation et gestion de données. Liaisons entre documents. Création de graphiques. Exemples de macros. Exercices pratiques.
Date: chaque mercredi dès le 18 janvier 1995 à 18 h 45, salle C1. Finance: Fr. 180.-

8.4* Access sous Windows (18 périodes, 6 soirées)
Cours destiné aux personnes ayant suivi le cours 8.1 ou ayant des connaissances de base de Windows 3.1. Utilisation d'une base de données sous Windows 3.1.
Date: chaque mardi dès le 7 mars 1995 à 18 h 45, salle C1. Finance: Fr. 180.-

8.5* Initiation à l'utilisation d'un ordinateur personnel (débutants) (15 périodes, 5 soirées)
Définition. Premiers pas avec un PC. Système d'exploitation MS-DOS.
Orientation sur quelques logiciels. Exercices pratiques.
Date: chaque mercredi dès le 21 septembre 1994 à 18 h 30, salle C1. Finance: Fr. 150.-

8.6* Système d'exploitation MS-DOS 6.2 (15 périodes, 5 soirées)
Cours destiné aux personnes ayant suivi le cours 8.5 ou ayant des connaissances équivalentes. Utilisation du système d'exploitation MS-DOS 6.2. Commandes de bases, gestion des fichiers et des supports de stockage, configuration, gestion de la mémoire, les procédures BATCH, DOS-SHELL. Exercices pratiques.
Date: chaque mercredi dès le 9 novembre 1994 à 18 h 30, salle C1. Finance: Fr. 150.-

8.7 Swisfinance - comptabilité (20 périodes, 10 soirées)
Utilisation d'un logiciel de gestion financière pour PME. Création d'un plan comptable, journalisation, clôture. Gestion des débiteurs, facturation, rappels, paiements. Connaissances en comptabilité indispensables.
Date: chaque mardi dès le 25 octobre 1994 à 19 h 30, salle C1. Finance: Fr. 250.-

* Les cours mentionnés d'une étoile sont organisés en collaboration avec l'Association des cadres techniques d'exploitation, section Tavannes et environs. Réduction de Fr. 30.- par cours pour les membres de l'ASC.

Divers

8.8 Dactylographie et correspondance sur ordinateur (40 périodes sur un semestre)
Ce cours s'adresse aux personnes ne possédant aucune connaissance de dactylographie et souhaitant acquérir de bonnes bases. Logiciel sur ordinateur.
Date: chaque lundi dès le 24 octobre 1994, à 18 heures, salle C2. Finance: Fr. 350.-
L'EPCT met à disposition des machines à écrire. Possibilité d'obtenir l'attestation délivrée par l'EJPP.

Bulletin d'inscription à retourner au secrétariat de l'Ecole au plus vite, mais au moins 10 jours avant le début de chaque cours. Le nombre des participants étant limité dans certains cours, les inscriptions seront prises en considération dans l'ordre d'arrivée.

Confirmation de l'inscription et convocation par écrit, une semaine avant le début des cours.

Finance d'inscription à payer dans les 30 jours par bulletin de versement envoyé avec la convocation.

(à découper ici s.v.p.)

FORMULE D'INSCRIPTION

Nom et prénom: _____

Profession: _____

Tél. No: _____

Domicile: _____

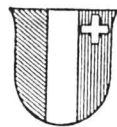
Rue et No: _____

COURS CHOISI(S) No(s): _____

Date: _____

Signature: _____

160-12686



OFFICE DES POURSUITES DE LA CHAUX-DE-FONDS ENCHÈRES PUBLIQUES D'UN APPARTEMENT (studio) ET D'UN LOCAL COMMERCIAL (café-restaurant) EN PROPRIÉTÉ PAR ÉTAGES à La Chaux-de-Fonds

Le vendredi 30 septembre 1994 à 10 heures, à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, 2e étage, l'Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds procédera à la vente aux enchères publiques, sur réquisition de la créancière hypothécaire au bénéfice du 1er, 2e et 3e rangs, des parts de copropriété par étages suivantes, copropriétaire de l'article 12 860 du cadastre de La Chaux-de-Fonds, appartenant à Mme Etienne Jeanne, domiciliée rue d'Yverdon 4 à Payerne, à savoir:

CADASTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Désignation des parts de copropriété à vendre:
Parcelle 14 257/A: PPE; copropriétaire du 12 860 pour 259/1000 avec droits spéciaux sur l'unité juridique comprenant: **Etages:** rez: café-restaurant; surface indicative 174 m² plus les locaux annexes suivants: **sous-sol:** annexe A1, cave, surface indicative 20 m². **Rez:** annexe A2, WC.; surface indicative 1 m². **Combles:** annexe A3, galetas, surface indicative 8 m² - Annexe A4, galetas, surface indicative 4 m².

Parcelle 14 263/G: PPE; copropriétaire du 12 860 pour 30/1000 avec droits spéciaux sur l'unité juridique comprenant: **Etage:** 2e: chambre-centre, avec un hall, un bain-WC, un balcon, surface indicative 22 m² plus le local annexe suivant: **combles:** annexe G1, galetas, surface indicative 5 m².

Estimations cadastrales (1987):

Parcelle 14 257/A Fr. 136 000.-

Parcelle 14 263/G Fr. 15 800.-

Estimations officielles (1994):

Parcelle 14 257/A Fr. 670 000.-

Parcelle 14 263/G Fr. 50 000.-

Désignation de l'immeuble divisé en propriété par étages:

Article 12 860: habitation 228 m²; place-jardin 39 m² - place-jardin, trottoir 70 m².

L'immeuble sis à la rue de la Paix 74, La Chaux-de-Fonds, de plus de 100 ans a été complètement rénové; il comprend un sous-sol, un rez-de-chaussée, trois étages et un appartement dans les combles. Le bâtiment est équipé d'un chauffage général au gaz et production d'eau chaude.

Pour une désignation plus complète de l'immeuble et des unités d'étages prénommés, on se réfère au Registre foncier de La Chaux-de-Fonds, dont des extraits sont déposés à l'office soussigné, ainsi qu'au rapport de l'expert, à la disposition des intéressés.

Les conditions de vente, l'état des charges et le règlement de propriété par étages, seront déposés à l'office soussigné, à la disposition des intéressés dès le 7 septembre 1994.

Les parts de copropriété formant les parcelles 14 257/A et 14 263/G seront vendues séparément et d'une manière définitive et l'adjudication sera prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur. Aucun droit de préemption des copropriétaires n'est annoté au Registre foncier, selon l'article 712c CCS.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement.

Les intéressés sont rendus expressément attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Les parts de copropriété mises en vente et leurs dépendances, pourront être visitées sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 30, ☎ 039/28 54 64.

La Chaux-de-Fonds, le 29 août 1994.

OFFICE DES POURSUITES
Le préposé: J.-P. Gailloud

132-12556

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.

Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

AVIS OFFICIEL



Office des faillites du Val-de-Travers ENCHÈRES PUBLIQUES D'IMMEUBLES

Le mercredi 28 septembre 1994, à 14 h 15, salle du Tribunal à Môtiers, l'Office des faillites du Val-de-Travers, à Môtiers, procédera à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-dessous désignés, dépendant de la masse en faillite de S.I.B. Société Industrielle Buttes S.A., à Buttes, savoir:

CADASTRE DE BUTTES

Parcelle 2260, Sugits-de-l'Envers. Il s'agit d'un immeuble comprenant:
habitation, fabrique, bureaux pour 1048 m²
fabrique et entrepôts pour 1253 m²
couverts pour 248 m²
places-jardins pour 1439 m²

CADASTRE DE BUTTES

Parcelle 1936, place de 390 m² permettant l'accès aisé à la parcelle 2260, habitations.

Assurance incendie 1993:

fabrique-bureaux 6 380 m³, Fr. 500 000.-

fabrique-entrepôts 10 350 m³, Fr. 1 950 000.-

couverts 1 344 m³, Fr. 70 000.-

Estimation cadastrale, 1989 Fr. 389 000.-

Estimation officielle, 1994 Fr. 800 000.-

Les deux parcelles seront vendues en bloc.

Pour une désignation plus complète de l'immeuble, on se réfère aux extraits délivrés par le Registre foncier et déposé à l'office soussigné, ainsi qu'au rapport de l'expert qui pourront être consultés avec les conditions de vente et l'état des charges, à nos bureaux dès le mercredi 31 août 1994.

Conformément à la loi, la vente sera définitive et l'adjudication prononcée au plus offrant et dernier enchérisseur.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce, ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement.

Les intéressés sont rendus expressément attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Visite des immeubles: mardi 13 septembre 1994 à 14 heures.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Office des faillites du Val-de-Travers, à Môtiers, ☎ 038/61 14 44.

OFFICE DES FAILLITES
Le préposé: C. Matthey

28-492



Office des faillites du Val-de-Travers ENCHÈRES PUBLIQUES D'IMMEUBLES

Le mercredi 28 septembre 1994, à 10 heures, salle du Tribunal à Môtiers, l'Office des faillites du Val-de-Travers, à Môtiers, procédera à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-dessous désignés, dépendant de la masse en faillite de BARONE Egidio, domicilié à Fleurier, savoir:

CADASTRE DE FLEURIER

Parcelle 3019, Petits-Clos. Bâtiment 320 m², places-jardin 601 m². Il s'agit d'un immeuble en deux parties comprenant:

Le sous-sol: 3 garages, lessiveries, carnotzet, dépôts, dépendances.

1 appartement en duplex: séjour, cuisine, 4 pièces, sanitaires.

1 appartement en duplex: séjour, cuisine, 2 pièces, sanitaires.

Assurance incendie 1993:

police 2348/31, 2421 m³ Fr. 1 020 300.-

Estimation cadastrale, 1992 Fr. 600 000.-

Estimation officielle, 1994 Fr. 900 000.-

Pour une désignation plus complète de l'immeuble, on se réfère aux extraits délivrés par le Registre foncier et déposé à l'office soussigné, ainsi qu'au rapport de l'expert qui pourront être consultés avec les conditions de vente et l'état des charges, à nos bureaux dès le mercredi 31 août 1994.

Conformément à la loi, la vente sera définitive et l'adjudication prononcée au plus offrant et dernier enchérisseur.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce, ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement.

Les intéressés sont rendus expressément attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Visite des immeubles: lundi 12 septembre 1994 à 14 heures.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Office des faillites du Val-de-Travers, à Môtiers, ☎ 038/61 14 44.

OFFICE DES FAILLITES
Le préposé: C. Matthey

28-492

Maurice Métral

Le silence du matin

Roman

(Droits réservés: Editions Mon Village
et Maurice Métral)

Il me regarda bien en face pour me reprocher:

- Elle nous manque, ta femme!

- Et à moi donc!

- Si on s'était mis à tous, on aurait pu la retenir!

- Non!

- Et pourquoi «non»?

- Parce qu'elle avait décidé de partir. Elle ressemble au vent et elle prend la direction qui lui plaît.

Tu comprends?

- Pour le vent, oui.

- Pareil pour Malina!

Il m'imputait une part de responsabilité dans cette fuite qui avait modifié les espérances du hameau. Chacun décomptait ses déboires et les mettait sur mon dos. Les intérêts supplantèrent les sentiments. J'en avais la nausée.

Frédéric bougonna soudain:

- Nous, on a fait ce qu'elle nous disait...

- Et à présent qu'elle a disparu, répliquai-je sarcastique, ça ne marche plus!

- Sans elle, on aurait fait autre chose...

Quelle ingratitude! Après avoir été portée aux nues, Malina était vouée à la vindicte populaire. Chacun l'accusait d'avoir été trahi.

Je pris un ton sévère pour la défendre:

- Elle ne vous a jamais rien promis, que je sache?

- Pas directement, c'est vrai. Mais nous avons quand même réalisé ses projets avec la conviction qu'elle nous aiderait.

Ma riposte fusa:

- Elle vous a aidés. Mais ses projets ne consistaient pas à vous assister ni à gagner de l'argent à tout prix! Elle désirait redonner une âme à un lieu.

Le regard fuyant, Frédéric alléguait:

- Une âme doit survivre décemment...

La colère me surprit. Je lui désignai le bahut, en affirmant:

- Quand on sculpte une telle œuvre, on ne pense pas à l'argent. On travaille par amour. Pour la joie de créer! A moins que, dès le départ, tout se fasse en fonction du rendement...

Frédéric parut vexé à son tour:

- Je n'ai pas dit ça!

Je me calmai:

- Faut admettre alors que l'amour se paie aussi en satisfactions. Une fleur, une baie sauvage, un arbre c'est inestimable, vivant. Dès qu'on les évalue, ils meurent en bouquets, en kilos ou en stères.

Frédéric porta un regard apitoyé sur le bahut pour énoncer:

- C'est vrai, je l'ai ciselé avec amour! Et de m'en débarrasser...

Il respira longuement dans une émotion qui le submergea, incapable d'aller jusqu'au bout de son aveu.

Je complétais lentement:

- Et de t'en débarrasser, cela te coûte aussi, j'imagine?

Il baissa la tête. Cela lui coûtait, en effet, de vendre et pourtant il vendait...

(A suivre)

Charquemont: diversification agricole courageuse mais délicate

Les framboises de François

Les gentianes poussent naturellement au Creux-de-Charquemont, mais ce sont des framboises que cultive François Chopard. Ces petits fruits apportent ainsi de l'eau au moulin de son exploitation laitière.

François, 28 ans, a succédé à son père Félix, il y a trois ans, sur cette exploitation de trente hectares en fermage, propriété d'Eva Taillard à Villers-le-Lac. Titulaire d'un brevet et d'un certificat agricole, ce jeune agriculteur a donc hérité d'un troupeau de vingt laitières et d'un quota de 120.000 kilos, récoltés par la fromagerie Philippona de Verce.

François a rapidement senti le besoin de rechercher une source de revenu complémentaire. «Lors de mon installation,

j'étais trop juste en lait, il fallait trouver une diversification pour que mon projet de reprise soit accepté», rapporte François, précisant que le sillon à explorer ne devait pas engager d'investissement, compte tenu des faibles revenus de son exploitation.

Il fallait choisir un créneau offrant des perspectives de débouchés. «Sur le coin, il y avait déjà du porc, des poulets, du veau, des pigeons et j'avais donc le choix entre les myrtilles ou les framboises», ajoute François. En fin de compte, les framboises l'ont emporté, sur les conseils d'un technicien du lycée agricole de Valdoie, rencontré à l'occasion d'une tentative avortée de culture de gentiane dans la plaine de Damprichard par les jeunes agriculteurs du Plateau.

François a démarré sur une parcelle de 25 ares à proximité de sa ferme du Creux-de-Charquemont. Il a repiqué au départ des plants d'une variété rustique cultivée à Bordeaux. Le cru 93 a

produit environ 600 à 700 kilos. François récolte lui-même les framboises et les écoule auprès de particuliers ou alors fournit les barquettes aux clients qui se chargent eux-mêmes de la cueillette.

Le revenu tiré de cette culture exigeant une vingtaine de jours de main-d'œuvre par an, est de 25 FF par kilo. Malheureusement, cette année la production est quasiment nulle en raison d'un champignon parasite. Le problème de François est de mieux maîtriser la culture de la framboise. Il a jusqu'ici travaillé de façon empirique, car aucun technicien spécialisé n'a pu lui communiquer une méthode rationnelle de culture.

MODE D'EMPLOI

Il est actuellement en quête d'une compétence, sinon François Chopard pourrait renoncer à poursuivre dans cette direction pourtant pleine de promesses. Il signale qu'il aurait un débouché

pour deux tonnes, notamment pour satisfaire une clientèle de commerçants. «Pour vendre à des magasins, il faut des framboises qui tiennent au moins cinq jours, mais je ne sais pas comment doser mon azote pour satisfaire à cette condition», souligne François.

La pérennité de son champ de framboises est donc subordonnée à un soutien technique de la Chambre d'agriculture ou d'un collègue disposant d'une longue expérience en la matière. Alors, si vous avez un mode d'emploi fiable à transmettre à François il en serait ravi, car du côté commercial il n'a aucun souci à se faire. «Mes framboises sont vendues d'avance et pour toute publicité j'ai posé des affichettes sur ma voiture», avertit François.

SOUTIEN LOCAL

Cette activité destinée à améliorer son revenu joue également un rôle social sur lequel il insiste.

«Cela m'a mis en contact avec les vacanciers qui viennent cueillir. Il y a aussi le soutien de la population locale qui m'encourage et, aujourd'hui, je regarde les choses autrement», confie François Chopard. Qui aurait cru que la framboise pouvait aussi contribuer à élargir les horizons de François, vivant dans le hameau du Creux, sur la route de La Chau-de-Fonds, mais à l'écart de la ville de Charquemont.

Adhérent du Centre cantonal des jeunes agriculteurs, il apprécie de pouvoir également rencontrer ses collègues, à la faveur de réunions plus ou moins régulières, prétexte à discuter de l'actualité en général, et de se soustraire à un isolement imposé par une activité professionnelle assez solitaire. Encore que François soit de temps à autre épaulé par Christian Racine, agriculteur à Grand'Combe-des-Bois, à qui il rend la pareille.

(pr.a.)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVES

Biaufond

Pêche interdite

La pêche aux carnassiers (truites, perches) est interdite jusqu'au 5 octobre dans le lac de Biaufond, en cours de vidange pour permettre des travaux de renforcement du canal d'aménage de l'usine électrique du Refrain. (pr.a.)

Damprichard

Cimetière restauré

La section des Sentiers du Doubs de Damprichard a entrepris la restauration du cimetière anabaptiste de Montsassier, situé entre Les Plains et Indevillers. Cette relique envahie par la végétation depuis plus de 50 ans constitue un témoignage intéressant de la vie de cette branche de l'église protestante. Il subsiste quatre tombes en état mais l'opération de sauvetage se poursuivra au printemps prochain avec en projet le balisage du lieu pour le public. (pr.a.)

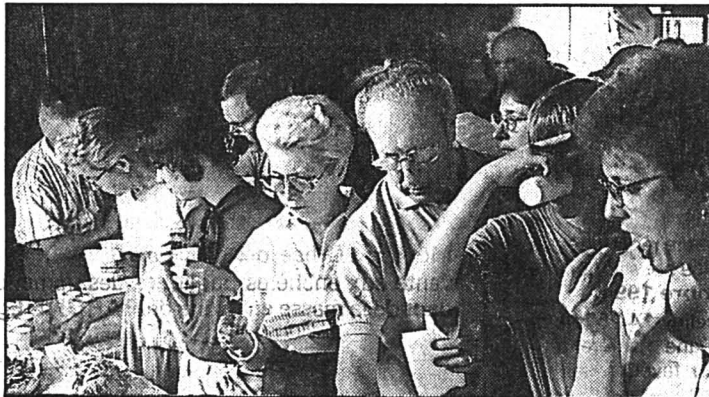
Glainans

Seguin en visite

Le Vosgien Philippe Seguin, président de l'Assemblée nationale, sera ce matin à Glainans (Doubs) pour assister à l'inauguration d'un mémorial en l'honneur de son père Robert Seguin, aspirant tué à cet endroit au cours de la libération, le 7 septembre 1944, alors qu'il combattait dans les rangs d'un régiment de tirailleurs tunisiens. (pr.a.)

Succès des Mardis d'accueil

Un copieux buffet



Que ce soit dans leur formule hivernale ou estivale, les Mardis d'accueil des syndicats d'initiative du val de Morneau rencontrent toujours le même succès. Depuis le début de l'été, chaque édition a accueilli plus d'une centaine de touristes.

Hilaire Bosa, président du syndicat de Morneau, commente: «Nous avons autant de monde quel que soit le temps. Les gens se déclarent tous satisfaits de leur séjour dans le Haut-Doubs.» C'est au château que les visiteurs sont accueillis autour d'un copieux buffet de produits régionaux, qui permet aux

néophytes de découvrir la saucisse et les divers fumés, arrosés d'un vin du Jura. La partie découverte pédagogique n'est pas oubliée non plus avec la projection du montage audiovisuel sur le val de Morneau et la visite gratuite du Musée de l'Horlogerie, qui s'enrichit sans arrêt de nouvelles pièces.

De quoi combler les touristes, à l'image de ce couple de la région parisienne: «Nous adorons la région, son calme et ses possibilités de promenades. Nous venons depuis plusieurs années, en hiver et en été. Nous sommes en gîte et accueillis comme si nous étions de la famille.»

(Texte et photo dry)

Exposition sur la libération de Morneau

De l'angoisse à la joie

Dans le prolongement des cérémonies qui ont commémoré la libération du val de Morneau, on peut encore en retrouver des témoignages dans l'exposition qui est présentée jusqu'à la fin du mois de septembre à la salle du Temple du Château Pertuisier. Photos et documents d'époque rappellent cette période difficile, ainsi que les contraintes de la vie quotidienne de l'époque.

Réalisée à partir de photos prêtées par des particuliers, l'exposition mise en place par Constant Vaufrey est constituée d'agrandissements illustrant la pesante présence allemande à Morneau comme les jours joyeux de la libération. Suivant la chronologie des événements, on peut voir les soldats allemands défilant sous le pont du Tacot, en 1940, et la Première armée française ovationnée, en août 1944, sur la place de l'Hôtel-de-Ville. L'humour n'est pas absent non plus, avec une prise de vue du capitaine Hoffmann, commandant la place de Morneau, surpris en pleine sieste sur un banc...

De nombreux documents présentent la vie quotidienne de l'époque avec les tickets de ra-

tionnement et les indispensables laissez-passer nécessaires au moindre déplacement. La libération n'est, bien sûr, pas oubliée avec plusieurs photos des résistants en action le 24 août. Emotion également avec le ma-

nuscrit d'un discours prononcé par Gilbert Menie, fondateur de la Résistance dans le secteur dès 1942, qui fut ensuite déporté à Dachau.

Une exposition à voir afin de ne pas oublier. (dry)



La pesante présence allemande

Des agrandissements de photos prêtées par des particuliers. (Roy)

MARCHE DE L'OCCASION

18e salon de l'auto d'occasion

POLYEXPO, CRÉTETS 149-153, LA CHAUX-DE-FONDS



NOUVEAU

12 mois
CarGarantie
Plus de sécurité
pour les occasions

HEURE D'OUVERTURE

Mercredi 7 septembre

14 à 22 heures

Judi 8 septembre

14 à 22 heures

Vendredi 9 septembre

14 à 22 heures

Samedi 10 septembre

10 à 22 heures

Dimanche 11 septembre

10 à 18 heures

K AUFMANN
La griffe de la qualité

ART DE LA TABLE -
QUINCAILLERIE - OUTILLAGE
VISSERIE - ACIER - METAUX
FINS ET NON FERREUX

MARCHE 8 - 10,
2302 LA CHAUX-DE-FONDS 2
TEL. 039/23 10 56 FAX 039/23 13 47

Le grand spécialiste des listes de mariage

Financement
discret et
sur mesure...
par

banque aфина

Société affiliée à l'UBS

PLUS DE

2000

VOITURES EXPOSÉES DE TOUTES MARQUES

Bus - Parking - Entrée libre
Buvette



Edition 1994 de la Fête des vendanges de Neuchâtel

Millésime évasion

Trois jours de fête parsemés d'une rafale de nouveautés, un corso fleuri qui promet, c'est ce que réserve l'édition 1994 de la Fête des vendanges de Neuchâtel, du 23 au 25 septembre prochains. A la clef, et après un exercice 93 «morose», il s'agit aussi de trouver un second souffle pour garantir la pérennité de la dernière grande manifestation du genre en Suisse.

Une autre, sur l'artisanat tessinois, est prévue à l'Hôtel de Ville du 15 au 22 septembre. Il sera en outre présent le samedi matin au marché avec une douzaine de bancs présentant des produits typiques. Sans oublier le spectacle de l'Ecole Dimitri que les Tessinois offriront aux Neuchâtelois à fin septembre.

Autre nouveauté: grâce à son élection anticipée, la Miss Fête des vendanges sera présente dès l'ouverture officielle de la manifestation prévue le vendredi à 19 h sous la tente de la commune invitée, Bevaix. Enfin, last but not least, pour permettre au Chaland de mieux apprécier les «Guggenmusik», leur concert cacophonique du samedi après-midi aura lieu cette année sur les marches du Collège latin.

Au chapitre des grands classiques cette fois, on relèvera encore le cortège humoristique des «Guggenmusik», le vendredi soir à 21 h, le cortège des enfants costumés du samedi à 15 h avec plus de 1000 participants dont une classe de Losone et la parade des fanfares prévue aux Patinoires du Littoral à 19 h 30.

INNOVER POUR DURER

Côté innovations, les organisateurs auront mis le «paquet» cette année. Un démarche obéissant à un but bien précis: «Si l'on veut continuer à faire vivre cette fête, il faut innover. La tradition de suffit plus et nous ne tenons pas à suivre l'exemple des fêtes de Morges ou de Lugano qui ont disparu», relève François Tissot-Daguette, porte-parole du comité d'organisation.

Surveillance étroite des bud-

Comme par le passé, le point fort des trois jours de liesse qui attendent la population neuchâteloise sera le Corso fleuri du dimanche placé sous le signe «Millésime évasion». Quatre kilomètres de long, 14 chars dont, pour la première fois, celui de la Ville de Neuchâtel, des dizaines de fanfares et groupes: des milliers de spectateurs seront invités à s'évader de la grisaille quotidienne.

Cette édition verra aussi l'introduction d'un concours de dégustation de vins qui aura lieu dans l'ambiance feutrée du foyer du théâtre. Quant au canton invité, une tente spéciale sera montée pour lui sur la place Numa-Droz qui sera rebaptisée «Piazza Ticino» pour l'occasion, dès le vendredi à 20 h. Le canton invité est déjà présent en pays neuchâtelois par l'exposition qu'il vient d'ouvrir à Marin.



Le traditionnel corso fleuri

La Fête des vendanges doit désormais trouver un second souffle. (Impar-a.)

gets, introduction d'un loterie «à gratter», révision du droit de bouchon: les organisateurs bénévoles entendent bien cette an-

née dégager les recettes supplémentaires garantes de la pérennité de la dernière grande manifestation du genre de Suisse. (cp)

Crédit Foncier Pas de prix!

Aujourd'hui, personne ne sait encore - y compris la presse lémanique - à quel prix va être absorbé le Crédit Foncier Neuchâtelois (CFN) par la Banque Cantonale (BCN), à savoir: à combien sera fixé le prix d'achat des 72.000 actions détenues par les actionnaires de la défunte banque libérale.

Prétendre que la «valeur» du CFN - soit le total cumulé de ses comptes, de ses dépôts, de ses biens immobiliers et mobiliers, etc - atteint ou dépasse même les cent millions de francs est une pure hypothèse de travail, dans la mesure où le surexpert et les parties en cause ont passé tout l'été à mettre au point la procédure de travail. D'où l'impossibilité de livrer quoi que ce soit avant octobre, nous a précisé hier un représentant des actionnaires.

On le sait, à sa valeur nominale, le titre du CFN vaut 500 francs pour un capital de 36 millions, soit la valeur offerte en Bourse de Genève ces derniers jours. Si la BCN devait offrir cette somme aux actionnaires du CFN, elle devrait dissoudre plus de la moitié de ses réserves (65 millions). C'est beaucoup, même pour un établissement cantonal en bonne santé, d'où son intérêt à démontrer que le «juste prix» se situe plutôt à mi-chemin de cette valeur nominale. Or, rien n'est encore joué. (ms)

Rédaction
de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

BRÈVES

Boudry Fuite d'hydrocarbure

Lundi à 19 h 45, les premiers secours de Cortailod et les pompiers de Boudry se sont rendus au garage des Jordil, route du Vignoble 13 à Boudry, où environ 15 litres de diesel s'étaient écoulés sur la place du garage. La fuite est survenue lors du remplissage d'un réservoir de voiture qui était percé. Du produit absorbant a été répandu. Cependant il n'y a pas eu de pollution. (comm)

Peseux Patrimoine à l'étude

Le Conseil général de Peseux se réunira ce jeudi pour ratifier trois crédits, dont un, de 65.000 fr destiné à l'étude du patrimoine immobilier de la commune, de son rendement locatif et des mesures à prendre pour en assurer la saine maintenance. En cas d'acceptation, ce sont 29 immeubles qui seront mis sous la loupe des enquêteurs. Les autres crédits concernent l'acquisition de compteurs électriques (58.000 fr) et le remplacement d'une citerne à mazout (40.000 francs). (cp)

Neuchâtel et l'aide au développement

Le symbole de l'eau

La ville de Neuchâtel vouera dorénavant 1% du produit de la vente de l'eau en faveur de l'aide technique aux pays du tiers monde (mais au minimum 60.000 francs). En même temps qu'il acceptait ce nouvel arrêté, le Conseil général admettait la portée symbolique de l'eau auquel il est rattaché.

Avant même que la motion demandant l'augmentation de l'aide au développement soit déposée, le Conseil communal

avait déjà engagé une réflexion dans ce sens-là. En commentant ce fait lors de la conférence de presse qui suit traditionnellement la séance du législatif, le conseiller communal Didier Burkhalter a aussi reconnu qu'il avait été satisfait de l'acceptation sans réserve de l'ensemble des partis (une seule voix s'y est opposé).

L'aide au tiers monde se montait jusqu'ici à un franc par habitant, c'est-à-dire à 33.000 francs. C'était déjà un symbole. En choisissant la vente de l'eau

comme nouvelle base, le Conseil communal voulait introduire une autre symbolique, celle de l'eau qui conditionne la vie.

Par ailleurs, comme l'a relevé Didier Burkhalter, la contribution de la ville à l'aide au développement a été, dès ses débuts, liée à l'eau.

Au Tchad, tout d'abord, où Neuchâtel a participé à des aménagements tels que barrages, irrigation et puits, puis au Burkina Faso où l'eau est demeurée au centre des programmes d'aide. La ville y collabore, mais

de façon distincte, avec Besançon qui finance des projets de grande envergure. Il est possible, a commenté le conseiller communal, que les Neuchâtelois mènent de nouvelles actions au Tchad.

En évoquant les difficultés politiques et les épisodes sanglants qui rythment le poulx de l'Afrique, Didier Burkhalter a déclaré qu'ils ne devaient pas être un motif de découragement, mais une raison de continuer à s'engager. AT

Neuchâtel

Vandales pincés

Dans la nuit de samedi à dimanche, à la suite de l'avis d'un témoin, la police de la ville de Neuchâtel a interpellé, au faubourg de l'Hôpital, deux hommes âgés de 24 et 25 ans habitant dans une commune du Littoral neuchâtelois.

Les deux personnes venaient de commettre une série d'actes de vandalisme et de dommages à la propriété - sacs à poubelles éventrés, vitre de garage brisée, rétroviseurs de voitures arrachés et signaux pliés - en ville de Neuchâtel. (comm)

AVIS OFFICIEL



RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

OFFICE DES POURSUITES
DES FRANCHES-MONTAGNES

Vente aux enchères publiques de mobilier

Débiteur: M. Pierre Lambert, Goumois.

Le vendredi 9 septembre 1994, dès 15 heures, à l'entrepôt Todeschini & Locatelli SA sis dans la zone industrielle à Saignelégier, il sera offert en vente publique:

1 armoire 2 portes, dont 1 miroir, 2 tiroirs, marquetée;
1 commode-lavabo, dessus en marbre; 1 secrétaire marqueté.

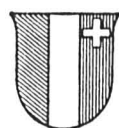
Meubles en chêne massif patiné dont:

1 vaisselier, 1 meuble d'angle avec fontaine en étain;
1 meuble-bibliothèque, 2 portes vitrées petits carreaux,
2 portes en bois; 1 grande chaise avec 3 coffres; 1 meuble-secrétaire, 2 portes vitrées, 2 portes en bois; 1 table monastère, 250 x 100 cm, épaisseur 6 cm; 2 chaises, siège en paille; 1 table de salon 48 x 110 cm.

1 fourneau à bois et charbon, GODIN, fonte, métal;
1 tapisserie murale; 1 table de jardin en sapin et 2 bancs;
1 chaîne stéréo JVC - CSR; 1 coffre-fort New Gold Safe;
1 moto Yamaha 125 cm³ (pour bricoleur); 1 auto Peugeot 504 cabriolet, 1970 (pour bricoleur); 1 billard français demi-match (entposé à Goumois).

Saignelégier, le 26 août 1994.

OFFICE DES POURSUITES
Le préposé: J.-M. Aubry



Office des faillites de Neuchâtel

Enchères publiques d'un immeuble industriel à Cornaux

Date et lieu de l'enchère: le mercredi 21 septembre 1994 à 11 heures, à Neuchâtel, rue Pourtalès 13 (salle 203 au 2e étage).

Faillite: Olivier Rey, Tires 28, 2034 Peseux.

Parcelle 3397. Prés Bersot. Entrepôt de 815 m², places/jardins de 1575 m² et une chaufferie de 110 m².

Estimation cadastrale (1991): Fr. 1 730 000.-

Estimation officielle (1994): Fr. 1 700 000.-

Dépot des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: le 5 septembre 1994.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visite: le jeudi 8 septembre 1994 à 14 heures sur place.

Renseignements: Office des faillites de Neuchâtel
Beaux-Arts 13
☎ 038/22 32 47, D. Boillod

Office des faillites, Neuchâtel
M. Valléian

IMMOBILIER

A louer tout de suite ou à convenir à la rue du Locle 38, La Chaux-de-Fonds

APARTEMENT DE 5 PIÈCES

Au 13e étage (99 m²) avec balcon.
Loyer: Fr. 1300.- plus Fr. 164.50 pour les charges

Pour visiter: Mme Miranda (concierge)
☎ 039/26 46 06

DEVO, société immobilière et de gérances SA, Seidenweg 17, 3000 Berne 9. 5-1622

A vendre aux Ponts-de-Martel

VILLA INDIVIDUELLE

spacieuse de 6½ pièces, 2 salles d'eau, salon avec cheminée, sous-sol excavé, garage, et places de parc, terrain de 1015 m². Libre immédiatement. Prix à discuter, aide fédérale possible (conditions 1994). ☎ 038/24 77 40. 28-40

À LOUER

A La Chaux-de-Fonds, rue des Champs 6-8 dans deux immeubles de 12 logements avec ascenseur

APPARTEMENTS NEUFS

4 pièces, 95 m² dès Fr. 1208.- + 250.- ch.
4½ pièces, 104 m² dès Fr. 1309.- + 250.- ch.
2½ pièces, 53 m² dès Fr. 675.- + 150.- ch.
Garages Fr. 115.-

Entrée: dès 1er septembre 1994 pour le premier bâtiment, dès mars 1995 pour le deuxième bâtiment.

Ces logements bénéficient de l'aide fédérale cantonale et communale. Abaissements supplémentaires possibles pour les personnes remplissant les conditions. Renseignez-vous. 28-486

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31



CASTEL REGIE

A louer à La Chaux-de-Fonds

Rue de la Balance 6

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

Cuisine agencée, lave-vaisselle.
Loyer: Fr. 830.- + Fr. 10.- charges.
Libre dès le 1er octobre 1994.

2034 Peseux



(038) 31 78 03

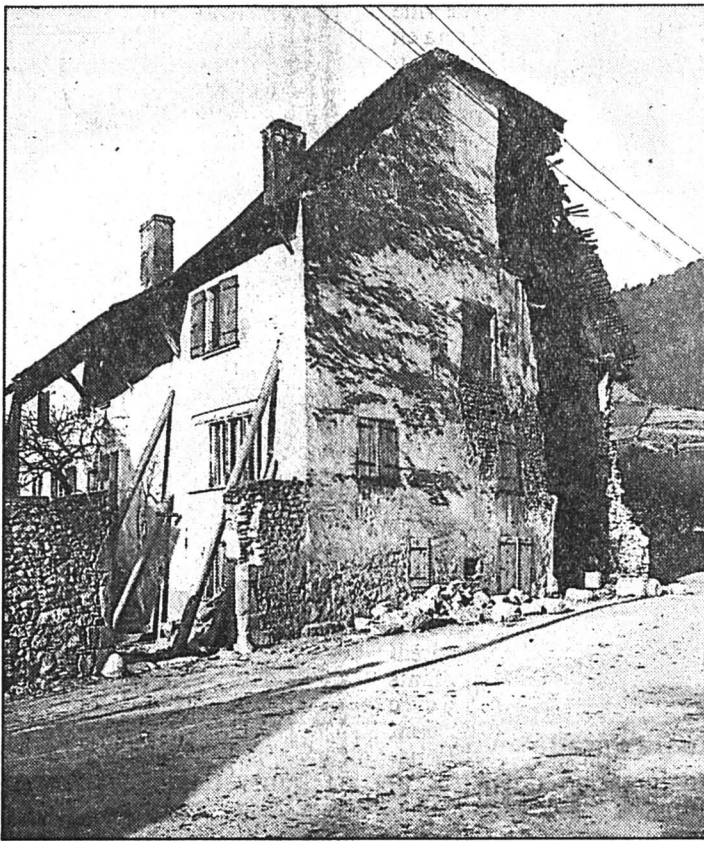
Cressier: une maison exceptionnelle sauvée de la destruction

Le XVe siècle revisité

Présentée sciemment quelques jours avant la Journée européenne du patrimoine, agendée à samedi prochain, la restauration exemplaire de l'immeuble du XVe siècle de Saint-Martin 15-17, à Cressier, se voulait aussi une preuve tangible de la parfaite concordance d'esprit qui peut exister entre un propriétaire et l'Etat en matière de réhabilitation du patrimoine construit.

Même si la facture de 4,2 millions de francs qui représente l'achat de la parcelle et la somme des travaux de restauration entrepris depuis août 1991 ne sera jamais rentabilisée, le propriétaire des lieux, l'entreprise Bieri-Grisoni, a voulu marquer de manière tangible les 20 ans de l'installation de sa succursale à Cressier et le 75e anniversaire de la société, en s'attendant à un ouvrage inscrit dans sa vocation de bâtisseur.

Opération parfaitement réussie au demeurant, sont venus rappeler hier le conseiller d'Etat Jean Guinand, le conservateur du Service de la protection des monuments et des sites Marc Bertschi, ainsi que les représentants de la Confédération qui a alloué 470.000 francs de subvention à cet effet, alors que le canton y allait de 317.000 francs supplémentaires.



L'immeuble Saint-Martin 15-17 en 1920

C'est ainsi que ce présentait le bâtiment avant sa restauration. On comprend dès lors mieux la qualité et l'importance du travail réalisé par le maître d'œuvre.

(sp)

À RASER

«Lorsque nous avons acheté cette parcelle, en 1991, elle comprenait trois ruraux et le bâtiment 15-17, complètement délabré et prêt à s'écrouler. Nous avons initialement décidé de tout raser!», dira Roland Ratti,

représentant le maître d'œuvre. «Néanmoins, en sachant que le bâtiment était partiellement classé et à l'issue de premières investigations architecturales et archéologiques, nous avons choisi, en parfait accord avec le Service des monuments et sites, de nous lancer dans une longue,

coûteuse et même périlleuse restauration de cette maison».

Il a fallu tout refaire, mais dans le respect du cadre interne et externe du bâtiment, au prix d'innombrables difficultés, notamment lorsqu'il s'est agi de redresser de 90 cm la charpente de l'immeuble ou de consolider les soubassements. Mais les ouvriers et les spécialistes sont aussi allés de découverte en découverte à mesure que les travaux avançaient.

PLAFOND ET DESSINS

Ainsi, outre la mise à jour du plus ancien plafond découvert dans une maison privée (1453), en fouillant le sol, les ouvriers ont découvert les restes des catelles en relief de l'ancien poêle, datant vraisemblablement du XIVe siècle, ou encore deux plafonds du XVIIe et diverses peintures murales d'environ 1600.

Les restaurateurs d'art se sont livrés à un patient travail afin de conserver ces divers éléments à leur place dans la maison reconstruite selon une technique qui permet d'identifier le vrai du faux; les éléments d'époque, comme les fenêtres à meneaux, d'autres ouvertures pratiquées pour des raisons pratiques. Sans parler de tout ce qu'il a fallu reconstruire à neuf, en raison de l'effondrement de l'angle nord-est de la maison...

Bien entendu, la revitalisation de cet édifice n'aurait pas été possible sans introduire un indispensable niveau de confort répondant aux exigences actuelles. Le tout réalisé dans le souci de ne pas heurter l'harmonie de l'ensemble, dira, M. Bertschi. M. S.

Jeune fédéral

Pour les femmes

Les principales œuvres d'entraide suisses s'unissent à nouveau à l'occasion du Jeune pour récolter des fonds destinés à des programmes de développement aux Philippines, au Nicaragua et en République dominicaine. L'action de cette année est dédiée aux «femmes actrices du développement».

En 1993, l'action «Notre Jeune fédéral» a permis de recueillir 650.000 fr en Suisse romande, dont 280.000 fr dans le canton de Neuchâtel. L'Etat avait versé 235.000 fr (280.000 fr cette année); les collectes dans les paroisses s'élevaient à 21.000 fr, les dons à 41.000 fr et la participation de quelques communes avait permis d'ajouter 8000 francs.

Les œuvres suisses d'entraide proposent de financer des programmes en faveur des femmes avec le montant de la prochaine collecte de dons. Swissaid soutient un centre médical au Nicaragua, animé par des femmes et destiné aux femmes. Action de carême a pris pour objectif la défense et la promotion des droits de la femme aux Philippines par le biais d'une association qui compte environ cinquante mille membres dans tout le pays. Helvetias s'est investi dans un centre de solidarité pour le développement de la femme vivant en milieu rural, en République dominicaine. Pain pour le prochain, de son côté, s'est également penché sur le sort des petits paysans, aux Philippines.

Hier, le comité neuchâtelois du Jeune fédéral, présidé par Pierre-André Rognon, a présenté les objectifs de la campagne 1994 qui va dans le sens de la conférence du Caire: former et informer les femmes. Elles participent très largement à la vie économique et sociale dans le tiers monde tout en étant les plus touchées par les inégalités et les injustices. AT

Tribunal du Val-de-Ruz

Gauche et pressé

En reculant avec sa voiture, A. S. a endommagé la barrière de sa propriété ainsi qu'une armoire de Vidéo 2000. A. S. a quitté les lieux sans aviser immédiatement la police ou le lésé comme la loi le prévoit.

Le prévenu a admis la perte de maîtrise mais contesté la violation de ses devoirs en cas d'accident. A l'audience, il a expliqué qu'il estimait les dégâts minimes et qu'il devait se rendre en Suisse allemande. D'autre part, comme il est bien connu dans le quartier, il n'a pas pensé qu'il devait déclarer le sinistre immédiatement.

Le président se rendra encore sur place pour constater l'importance des dégâts avant de rendre son jugement.

PAR DÉFAUT

Renvoyé devant le Tribunal de police du Val-de-Ruz pour avoir consommé du haschich et s'être injecté quotidiennement de l'héroïne depuis décembre 93, R. H. n'a pas comparu à l'audience. Compte tenu des antécédents, mais également du fait qu'il n'a jamais fait le commerce de stupéfiants, R. H. a été condamné, par défaut, à 7 jours d'emprisonnement ferme et à 150 francs de frais.

Le tribunal a également ordonné la destruction de la drogue séquestrée par la police durant l'enquête. (se-pt)

● Le Tribunal était placé sous la présidence de M. Daniel Jeanneret assisté de M. Patrice Phillot, substitut au greffe.

BRÈVE

Chézard-Saint-Martin Souvenirs de la Mob

Les membres de l'Amicale de la compagnie frontière V/225 étaient réunis vendredi dernier pour commémorer leurs souvenirs de la mobilisation de 1939. Après avoir rendu hommage aux disparus depuis la dernière assemblée, les anciens mobilisés ont visité la manufacture d'orgues de Saint-Martin. Chaque année, leur effectif diminue: lors de la Mob, ils étaient 168 et aujourd'hui, ils sont 51. René Blandenier est leur doyen. (ha)

AGENDA

Cernier

Don du sang

Ce soir entre 16 h et 19 h 30, une séance de don du sang est organisée à la halle de gymnastique de Cernier. Elle est mise sur pied par le Centre de transfusion de La Chaux-de-Fonds et les Samaritains de Val-de-Ruz Centre. (ha)

Môtiers Jazz 94

Coup d'envoi vendredi

La première édition de Môtiers Jazz 94 débutera ce vendredi 9 septembre à 20 h dans la cour du collège par une soirée salsa avec l'orchestre Almendra. Le lendemain, la fête se poursuivra dès 18 h par une folle nuit de jazz emmenée successivement par la fanfare l'Harmonie de Môtiers, le Big Band du Conservatoire de Pontarlier et le Jazz à cinq et le Roland Hug all stars. Dimanche 11 septembre enfin, à partir de 10 h, un petit déjeuner chorale plus familial sera animé par les chœurs d'enfants de Môtiers, Marin-Epagnier, Pe-seux, Boudry et des Verrières. (paf)

Home Clairval de Buttes

Journée portes ouvertes

Afin de marquer la dernière étape des travaux de médicalisation et d'agrandissement de l'établissement, la direction du Home Clairval de Buttes organise une journée portes ouvertes, samedi 10 septembre dès 11 h 30. Avant le repas - inscriptions jusqu'au 8 septembre au tél. (038) 61.19.51 - la fanfare l'Ouvrière de la localité proposera un concert-apéritif. L'après-midi, dès 14 heures, sera animé par les prestations du Chœur des dames paysannes du Val-de-Travers. (paf)

La Côte-aux-Fées

«Oui» au hangar

Même si le montant a été considéré comme assez élevé par certains, le crédit de 700.000 fr destiné à la construction d'un hangar pour les Travaux publics (TP), d'une déchetterie et de garages, a été accepté à l'unanimité par le Conseil général de La Côte-aux-Fées, réuni hier soir en séance extraordinaire. Et ceci quasiment sans discussion.

Président de commune, José Lambelet a précisé qu'au fil des ans les tâches des TP se sont élargies. A tel point que les locaux existants - exigus et disséminés en plusieurs endroits - se révèlent aujourd'hui insuffisants pour les différents travaux communaux et les pompiers. L'objectif est donc de tout regrouper sous un même toit et, pour les véhicules, d'améliorer l'accès. «En outre, nous avons estimé judicieux de placer la déchetterie dans un endroit assez caché et loin des habitations, afin d'éviter les nuisances dues au bruit; tout en permettant aux employés communaux d'avoir un bon contrôle de l'installation».

Il est prévu de poser des containers pour les ordures, le verre, l'alu, le pét, les huiles et le fer blanc; la liste n'est évidemment pas exhaustive. Notons toutefois qu'il est envisagé de stocker le papier dans un autre lieu. Au nom de la commission financière tout aussi unanime que le législatif, Albert Grandjean a rappelé qu'un terrain a justement été acheté il y a quelques années pour créer ce hangar. Un argument qui explique que le projet n'a fait l'objet d'aucune étude préalable. Le Conseil général a également dit «oui» à un crédit de 110.000 fr pour la transformation des locaux de la banque Raiffeisen. (paf)

Buttes: cinquième Fête du sel

Sur la piste des contrebandiers

Pour la cinquième année consécutive, le village de Buttes a célébré le sel. Cette fête populaire unique en Europe trouve ses origines dans l'histoire. Une route du sel traversait en effet la commune et servait, durant le Moyen Age, au commerce entre la France et la Suisse. Samedi dernier, ni les Butterans, ni le soleil n'ont boudé la manifestation. Lors d'une brève partie officielle, Betty Parrod, présidente du comité de l'Association de la route du sel, a d'abord soufflé que «la femme est pour l'homme le sel de la vie».

De rappeler ensuite que la Vy Saulnier, la rue principale de la localité garnie pour l'événement de stands colorés, tire son nom des faux sauniers, les contrebandiers du sel. Pour importer le sel depuis la France, ils empruntaient la voie escarpée des gorges de Noirvaux et échappaient ainsi à la gabelle, qui n'était autre que l'impôt sur le

sel. Cette année, une délégation de la saline royale d'Arc et Senans (F) s'est associée à la fête. Sur le thème «Sel de pêche et épices au temps des voiles lointaines», l'exposition montée

pour l'occasion dans l'immeuble de la Société de consommation est encore visible tous les jours de 18 h à 21 h, jusqu'au 10 septembre. (paf)



Partie officielle

Une opportunité pour offrir au public des... petits salés! (Favre)

Val-de-Ruz: rythm and blues à Chézard

Une nuit bien balancée

Guitares acoustiques, basse, batterie et claviers: une armée de musiciens et chanteurs ont affronté, samedi soir à Chézard, une nuit blues rythmée en tout genre.

«Le blues, c'est tout un univers! On a envie de le raconter, puisque la plupart des chansons sont en anglais», explique Chris Lancry, tête d'affiche de cette deuxième nuit du blues. D'où les explications que le chanteur s'est amusé à donner avant de gratter sa guitare. Avec deux guitares

sèches (acoustiques) et une basse, Chris, Michel et Henri nous ont fait voguer entre la reprise en français de «Let's my people go» et le mélange country-blues-gospie.

Mais bien avant le blues acoustique français, Ashton A, Blues Band nous a entraîné dans un blues plutôt années soixante, style «Chicago».

Un petit historique du groupe Guilty? «Non, on veut de la musique» a crié le public. Il en a eu

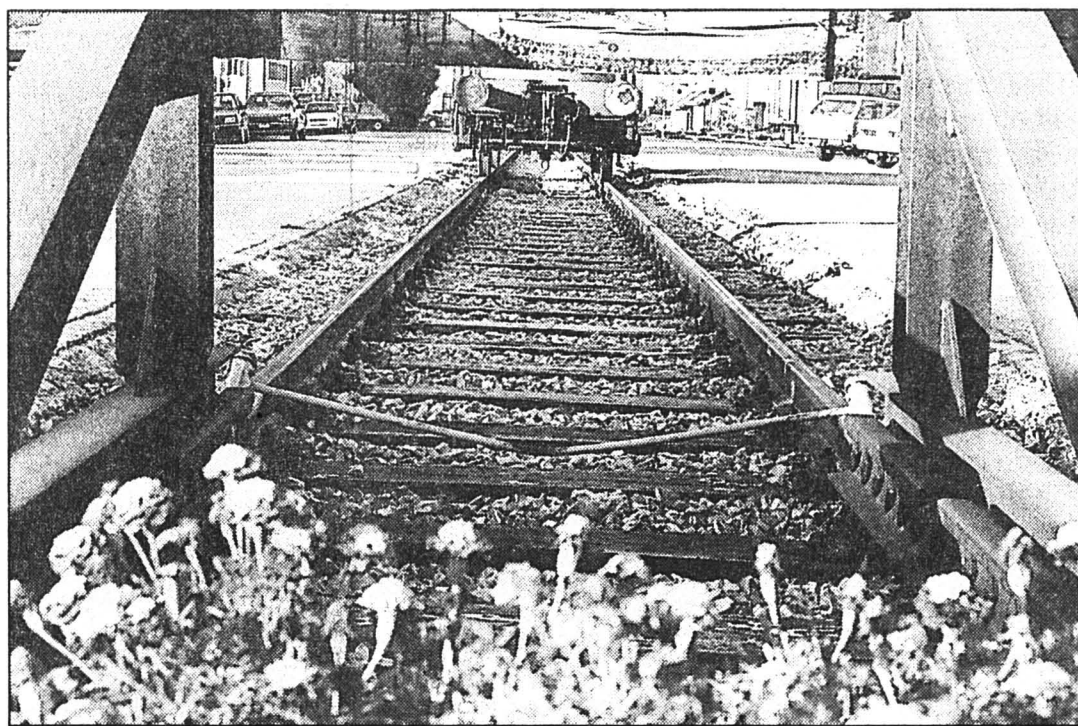
pour sa faim puisque le groupe, qui s'est basé sur une musique résolument «rythm and blues», a tiré les cordes et usé les micros jusqu'à une heure du mat.

Pour désaltérer chanteurs et public, Espace VDR et VDR Jeunesse, organisateurs, avaient prévu boissons et grillades, en plus d'un bortsch, une spécialité russe, qui a suscité quelques surprises. Une nuit du blues réussie mais moins fréquentée qu'en 92, puisque seules 150 personnes en ont profité. (cz)

Planification de l'horaire 1995-96 dans l'Arc jurassien

Exigences contradictoires

A l'écoute des problèmes de société, le Centre de Sornetan avait inscrit à l'affiche de ses «vendredis» l'avenir des lignes régionales dans l'Arc jurassien. Destin en fait de plus en plus hypothéqué par la Berne fédérale dans ses coupes claires tous azimuts et sans discernement. Etape après étape, la Confédération grignote les acquis péniblement arrachés au cours de décennies et menace à terme tout le réseau ferré de la chaîne jurassienne.



Voie de garage

L'Arc jurassien devra monter au front et unir ses forces pour défendre ses lignes régionales.

les frais, en réduisant au mieux le nombre de compositions et le personnel engagé, voire en collaborant avec des compagnies privées (CJ, RVT) ou avec les PTT. Une première tentative de ratio-

nalisation a été entreprise pour l'horaire 1993-95 encore en vigueur actuellement dans le val de Saint-Imier. Si elle offre d'indéniables avantages pour les passagers de la vallée de Ta-

vannes ou du val de Saint-Imier en direction de Bienne, elle est entachée de vices rédhibitoires. Les relations entre le Jura neuchâtelois, le Haut-Vallon d'une part, et la vallée de Ta-

vannes d'autre part, sont tout simplement catastrophiques.

Quant au Bas-Vallon (Péry-Reuchenette en particulier), il est déconnecté de toute correspondance directe pour le Plateau suisse ou le Jura bernois. Le plus hallucinant dans cette affaire fut la décision de déplacer les élèves de Péry à Cortébert, alors qu'ils se rendaient auparavant à Bienne. Or entre-temps, les rames en provenance du Vallon ne s'arrêtaient plus entre Sonceboz et Bienne! Manifestement, il y a une grave carence de communication entre les CFF et les autorités cantonales.

CONSULTATION

Le projet d'horaire pour 1995/96 sera mis en consultation le 13 octobre prochain auprès des cantons. Ces derniers auront jusqu'au 23 novembre pour émettre leurs remarques et leurs vœux. En cas de refus des CFF, un recours est encore possible auprès de l'Office fédéral des transports. Les CFF reçoivent d'innombrables propositions et suggestions des cantons pour l'amélioration de l'offre et de la desserte. Mais la régie fédérale regrette que les cantons rechignent à passer à la caisse au moment de formuler de nouvelles exigences. B.I.N.

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLE

BRÈVES

Election préfectorale Débat à Radio Jura bernois

La course à la préfecture est lancée depuis quelques mois. Finalement, quatre candidats sont en lice pour accéder au fauteuil de préfet du district de Courtelary et prendre la succession de Marcel Monnier qui entrera en retraite. Les candidats sont le socialiste Antoine Bigler, le radical Jean-Pierre Wenger, l'agrarien Roland Benoît et l'indépendant Claude Grobéty qui se lance sans couleur politique dans la bataille avec l'appui d'un groupe de citoyens. Ces candidats participeront à un débat organisé vendredi prochain sur les ondes de Radio Jura bernois. Vendredi 9 septembre, entre 18 h 45 et 20 heures. (comm/nm)

Entraide en matière pénale

Adhésion au concordat
Le canton de Berne adhère au concordat intercantonal d'entraide judiciaire et de coopération en matière pénale. Le Grand Conseil en a décidé ainsi mardi sans opposition. Ce concordat autorise notamment les instances chargées des poursuites pénales d'enquêter sans formalités particulières dans les autres cantons membres. Jusqu'ici, neuf cantons ont déjà adhéré au concordat, dont ceux de Fribourg, Genève et Vaud. Zurich s'apprête à suivre.

Carte d'identité Interpellation au Grand Conseil

Le député Hubert Frainer a déposé une interpellation au Grand Conseil bernois dont voici l'essentiel: «Dès le 1er décembre 1994, le canton de Berne sera habilité à établir la nouvelle carte d'identité suisse (format carte de crédit). D'après les renseignements en notre possession, une entreprise de Glovelier confectionnera ce document pour la Suisse romande. La partie francophone du canton de Berne est attribuée à l'entreprise Trüb AG, à Aarau. Il en résulte pour la partie francophone du canton des problèmes linguistiques, notamment pour le personnel des bureaux communaux (échanges de correspondance), les usagers, etc. Le Conseil exécutif n'est-il pas d'avis que la partie francophone du canton doit pouvoir bénéficier des services d'une entreprise romande?» (...)

DANS LE COLLIMATEUR

Aujourd'hui, la plupart des lignes régionales sont dans le collimateur, en particulier celles dont le taux de couverture est inférieur à 55% des frais variables (on ne tient pas compte de l'infrastructure). Parmi ces lignes, on en trouve plusieurs dans l'Arc jurassien: Le Locle - Sonceboz; Moutier - Sonceboz; Moutier - Delémont; Porrentruy - Boncourt. Ces bases étant posées, on cherche à optimiser

Méthodes à modifier

Manifestement, le courant passe mal entre les CFF et ses usagers ainsi que les autorités régionales. A l'instar de bien d'autres administrations, la grande régie souffre d'une incapacité profonde à «communiquer» et à collaborer avec les instances politiques et les autres entreprises concessionnaires.

Il serait grand temps que le ton change et que l'esprit d'ouverture force quelques tranchées dans ces murs d'incompréhension que l'administration a dressés pour se retirer dans sa tour d'ivoire. Une prise de conscience s'est faite jour (peut-être pas encore auprès des parlementaires fédéraux) chez la plupart des élus locaux et auprès du public. Le simple usager ne saurait plus s'en remettre aveuglément à l'arbitraire de la régie qui lui «veut du bien» et les CFF ne devraient plus décider souverainement et sans consultation de la base ce qui leur paraît favorable à la santé de leurs finances.

Ce comportement est d'un autre temps et il est urgent de modifier ces méthodes de travail surannées. Le canton de Zurich avait ouvert la voie il y a plus d'une quinzaine d'années en lançant son projet de RER (réseau express régional) en allouant des crédits de plusieurs centaines de millions de francs. Le résultat est là aujourd'hui, avec un réseau zurichois spectaculaire et performant, alors que le Jura et

les Préalpes continuent d'être desservis laborieusement par des rames (souvent) lourdes et (encore trop) lentes.

Le canton de Berne n'est heureusement pas demeuré en reste et s'apprête à créer son propre RER dans un délai de deux à quatre ans, avec une étoile à quatre branches, dont deux têtes de lignes seront Bienne et Neuchâtel. Ce projet constitue une chance unique de raccorder les mailles trop vaines du réseau de l'Arc jurassien à une toile bien irriguée au cœur du Plateau central.

Autre réforme urgente à reprendre, la conception de l'horaire. Il est indispensable de constituer un Conseil régional chargé de l'étude de l'horaire, formé des représentants des CFF, des entreprises concessionnaires et des régions afin de mieux répondre aux besoins réels des usagers, tout en tenant compte des impératifs financiers. Les cantons devraient participer davantage à la couverture des frais, comme l'idée s'en est dégagée lors du colloque de La Chaux-de-Fonds sur les liaisons franco-suisse en juin dernier. On pourrait ainsi engager de manière plus rationnelle les subsides et le matériel disponibles, mais aussi les investissements pour l'heure laissés pour compte. Les partenaires ont encore beaucoup de chemin à parcourir pour parvenir à un tel accord. B.I.N.

«Rumeur» à Espace Noir

Le théâtre débrouillard

Avec les trois nouvelles «Au bord du lac» «La comparution» «Les lapins du commandant» de Nedim Gürsel, adaptées à la scène, le talent de Sylvie Girardin, animatrice du Théâtre Rumeur, marque de nouveaux points.

Nedim Gürsel privilégie le texte court, la nouvelle, en créant une atmosphère poétique. Enfermé dans une caserne en plein milieu de la steppe anatolienne, il était

coupé du monde. Il écrivait pour échapper à l'ennui. Il n'a pas vraiment inventé le personnage du chef, ni celui de l'accusé: «il suffit de connaître n'importe quelle armée du monde pour s'en rendre compte...» Il n'a pas inventé non plus ces lettres adressées à la femme qu'il aimait alors. Mais n'y a-t-il pas toujours une grande part de fiction dans tout texte littéraire, même quand il se veut autobiographique?

Interprétées par Cédric Schwab, Abdullah Hizarci, Alex Paumond, musique Blaise Froidevaux et Corrado Lafranchi, scénographie Bernard Jacques, mise en scène Sylvie Girardin, ces trois nouvelles seront jouées en «première», vendredi et samedi à Espace Noir.

Un spectacle aigu, monté avec trois bouts de ficelle, beaucoup d'imagination et de ferveur. Un spectacle qu'on aime pour ses trouvailles qui rappellent le théâtre de rue, pour son regard sans concession sur les événements. On aime ce spectacle quand on sait que Sylvie Girardin et son équipe - sans locaux fixes, hôtes, tour à tour, de Bikini Test et du TPR - ont travaillé des mois et des mois pour une facture bien inférieure à ce que réclame généralement une compagnie. Quand on sait que Sylvie Girardin sans autre agent qu'elle-même a mis sur pied la tournée qui, après Saint-Imier, se poursuivra à Neuchâtel, au Festival de la nouvelle à St-Quentin puis en Belgique à la fin de l'année. D. de C.

● Espace Noir, Saint-Imier. Vendredi 9, samedi 10 septembre, 20 h 30



Alex Paumond

L'un des comédiens du Théâtre Rumeur.

(sp-Lucas Jodry)

Comité contre une ligne à haute tension à Bienne

Le combat continue

Le Comité d'action biennois interparties «Ligne aérienne à haute tension: jamais!» poursuit son combat. Il entend désormais attaquer le projet de construction par le biais de la procédure d'expropriation. Cela malgré le feu vert définitif donné par le Conseil fédéral. Le comité se bat contre la construction d'une

ligne à haute tension aérienne à travers des quartiers habités de la ville de Bienne, projetée par les CFF et les Forces motrices biennoises. Cette résistance s'est manifestée jusqu'à présent par des recours, des pétitions ou des manifestations. Mais le combat se déplace désormais sur le terrain juridique. (ats)

Montagne de Plagne

Chalet en feu: réchaud impliqué

Un chalet situé sur la montagne de Plagne a été anéanti par les flammes lundi soir, ont annoncé hier le préfet du district de Courtelary et la police cantonale bernoise. Malgré la rapide intervention des services de défense de Plagne et du Centre de renfort de Bienne, fort de vingt hommes, le bâtiment a été totalement détruit.

On ne déplore aucun blessé, mais les dégâts sont estimés à

plusieurs centaines de milliers de francs.

Selon l'enquête de la police cantonale bernoise, c'est un réchaud à alcool qui est à l'origine du sinistre. Des personnes ont allumé ce réchaud et l'ont laissé brûler sans surveillance pour partir à la recherche de leur chien. A leur retour, soit environ trois quarts d'heure plus tard, le chalet était la proie des flammes. (comm/pcb)

Affaires judiciaires dans le Jura en 1993

Un procureur aux pouvoirs énormes

Que s'est-il passé en 1993 dans les tribunaux jurassiens? On relève d'abord une nette augmentation des affaires. La mauvaise conjoncture explique la multiplication des dossiers en matière de faillites et d'assurances sociales notamment. On constate ensuite que le juge d'instruction cantonal est largement occupé par les affaires de drogue, qu'il a eu la filière sud-américaine dans le colimateur et qu'il s'inquiète d'une clientèle toxico-mane de plus en plus jeune. Enfin, pour la première année, le procureur du Jura, Arthur Hublard, jouissait de pouvoirs extraordinaires.

clief de voûte de l'activité pénale. Le procureur est saisi de toutes les plaintes et dénonciations. Il peut rendre une ordonnance de condamnation (dans les affaires mineures), renvoyer aux juges, classer l'affaire... Il plaide devant les tribunaux pour défendre les intérêts de l'Etat. Enfin, il dirige la police et peut requérir directement la force publique (écoute téléphonique, prise de sang...).

TRIBUNNAUX DÉCHARGÉS?

Le but de cette opération était de décharger les tribunaux de district des petites affaires. On constate qu'en 1993, le procureur a reçu 7900 plaintes et dénonciations (7627 en 1992). 1700 affaires ont été suspendues faute de connaître les auteurs. Il a prononcé près de 3200 condamnations (soit 400.000 francs d'amendes) et il a classé 97 affaires. Les juges de district estiment que cette réforme a certes entraîné une diminution du nombre des affaires mais n'a pas diminué la masse de travail. A ce titre, le juge des Franches-Montagnes relève que la surcharge de son personnel se pose toujours avec autant d'acuité ce qui n'est pas fait pour accélérer la liquidation des dossiers.



Arthur Hublard

Le procureur du Jura est la clef de voûte des affaires pénales dans le Jura. (sp)

Le juge d'instruction cantonal Pierre Seidler, flanqué d'une brigade des stupés qu'il apprécie, a procédé l'an passé à 31 arrestations (17 en 92), 27 étant en rapport avec la drogue. Il a partici-

pé à fin 93 au démantèlement d'un réseau venant d'Amérique latine (20 arrestations) grâce à la collaboration du Haut-Rhin et de Francfort. Il s'inquiète enfin de deux phénomènes. Les supermarchés de la drogue zurichoise font que la drogue (qui est passée de 90 à 50 francs le gramme d'héroïne) pousse les toxicomanes jurassiens à venir faire des affaires dans leur région. Qu'il y a ensuite une recrudescence des drogues synthétiques et de l'ecstasy et que la clientèle, phénomène inquiétant, est de plus en plus jeune.

QUE DE POURSUITES!

Relevons enfin que, d'une manière générale, les tribunaux jurassiens ont accusé en 93 une hausse sensible des dossiers. C'est vrai pour le Tribunal cantonal (plus 21%). C'est vrai surtout dans des domaines spécifiques comme les assurances sociales (plus 28%) et en matière de poursuites et faillites, ceci étant dû à la conjoncture. On notera à ce titre que le nombre de commandements de payer a passé de 21.925 en 92 à 23.585, que les saisies ont suivi la même courbe (de 10.550 à 14.200) alors que les faillites passaient de 82 à 86. Mgo

Rédaction du JURA

Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

AGENDA

Pèlerinage du Vorbourg

Milliers de pèlerins attendus

Ce sont quelque 12.000 pèlerins jurassiens qui se rendent chaque année à la chapelle du Vorbourg en dessus de Delémont. Ce pèlerinage se déroulera cette année du 11 au 18 septembre et c'est le ré-semptoriste de Lyon Jean Didierlaurent qui en sera le prédicateur. Cette année, les paroisses de Courrendlin, Courfaivre, Saint-Ursanne, Tavannes et Liesberg représenteront leurs régions respectives. La célébration d'ouverture est fixée le dimanche 11 septembre à 18 heures. (mgo/sic)

Année de la famille

Un film au Noirmont

Dans le cadre de l'année de la famille et en collaboration avec CinéLucarne du Noirmont, le service médico-social des Franches-Montagnes annonce la projection d'un film. Il s'agit de «Benny's vidéo» de Arno Frisch. Cette projection se déroulera dans la salle du Noirmont le mardi 27 septembre à 20 heures. Elle sera suivie d'une discussion sur le thème «les différentes formes d'expression ou de manifestations de la violence dans le cadre familial», une discussion animée par Gilles Jobin, psychologue au CMP. (mgo)

A Mont-Repais

Exposition mycologique

Le musée du Mont-Repais, aménagé dans la chapelle de la Caquerelle, a accueilli plus de 1000 visiteurs depuis son ouverture en novembre dernier. Durant le mois de septembre, il va s'ouvrir à une exposition didactique intitulée «Ce qu'il faut savoir pour déterminer scientifiquement le champignon» ceci à l'aide de tableaux illustrés et d'un commentaire sonore. Cette exposition originale a été montée par Bernard Schaffner de Delémont, mycologue réputé. Elle est ouverte les samedis et dimanches de 10 à 17 heures. (mgo)

Elections cantonales

Ecologistes à la peine

Alors que l'actualité liée à l'entrepôt de déchets spéciaux devraient lui donner le vent en poupe, le Mouvement écologiste jurassien éprouve au contraire de grandes difficultés à faire ses premiers pas dans la vie politique jurassienne.

Déjà le MEJ, que préside Jean Fernex, de Bressaucourt, avait dû renoncer à présenter un candidat à l'élection du Gouvernement, tout en regrettant de ne pouvoir profiter d'une telle tribune, dans la campagne, en vue de faire progresser les idées écologistes. Le MEJ avait ensuite dû constater qu'il ne lui serait pas possible de présenter une liste de candidats au parlement dans les Franches-Montagnes.

Après ces deux reculades, le MEJ vient d'en enregistrer une troisième: il ne présentera pas non plus de liste dans le district de Delémont. En définitive, les candidats écologistes ne solliciteront les suffrages des électeurs dans le district de Porrentruy seulement. Encore n'y présenteront-ils qu'une liste incomplète, c'est-à-dire qu'elle ne contiendra pas vingt et un noms mais une petite dizaine cumulés. Dans ce district qui perd un siège de députés, les chances du MEJ

d'avoir un élu sont aléatoires, ce qui comporte pour lui le risque de devoir supporter les frais d'impression et de distribution des bulletins de vote, si sa liste ne recueille pas 5% des suffrages...

DES DÉFECTIONS

Selon la liste des candidats publiée, le Parti radical d'Ajoie enregistre plusieurs défections. En plus de Jean-Marie Voirol et Maurice Maillard, non-rééligibles, Janine Leschot, maire de Bressaucourt, renonce à un nouveau mandat, alors qu'un ancien, Jean-Michel Conti, espère revenir au législatif.

Chez les socialistes, l'Ajoulot Joseph Guéniat renonce aussi. A Delémont, outre Marc Beuchat et Claude Hêche, non-rééligibles, l'ancien Jean-Pierre Petignat tente le retour. Enfin, la liste socialiste des Franches-Montagnes ne compte que huit candidats et le député Olivier Luder renonce à poursuivre sa carrière politique. Ces candidats sont: Elisabeth Baume, Les Breuleux; Marino Cuenat, Marie-Claire Comment et Annick Kuhn, Le Noirmont; Alain Jeannerat et Geneviève Maeder, Le Bémont; Véronique Hennin, Saignelégier et Rudolf Strasser, Les Enfers. V. G.

47e Fête du peuple jurassien

Calvin Russell en vedette

Calvin Russell est un miraculé du rock'n'roll. Son ascension météorique au fil des années 90 est une des plus belles histoires d'un milieu qui n'en compte pas beaucoup.

A 42 ans, sa voix rocailleuse est perçue par Patrick Mathé, le patron de la maison de disques New Rose. Boudé dans sa ville natale (Austin), Calvin Russell perce en Europe. Trois albums et autant de succès. Auteur, compositeur, interprète, il chante la route, l'Amérique et les marginaux qu'il a croisés lors de ses séjours en prison... Il connaît les petits boulots et le quart-monde.

Entre country, blues et rock, Russell se signale surtout par son authenticité. A découvrir



Calvin Russell

Un produit des grands espaces américains. (sp)

vendredi 9 septembre dans la cour du Château de Delémont. (ticket service: 01.431.77.00). Mgo

Eglise réformée

Les soucis financiers

L'assemblée extraordinaire de l'Eglise réformée du canton du Jura, réunie mardi soir à Saignelégier, a désigné ses trois représentants au sein du Synode général. Il s'agit de MM. Jean-Paul Weber, Porrentruy; Ernest Hutmacher, Soubey et Henri Schmid, Courtételle.

Une information détaillée a été fournie aux délégués concernant la situation financière actuelle et future de l'Eglise réformée, à la lumière des diminutions des

subventions de l'Etat. Calculées sur les charges subventionnées (salaires), ces subventions ont été abaissées de 76% à 69,4%, puis 59,5%. L'objectif gouvernemental est de tendre à une subvention de 38%, soit la moitié des 76% initiaux.

Selon les projections faites, une telle réduction provoquerait un déficit annuel de 800.000 francs jugé insupportable par l'Eglise réformée. Il faut rappeler que les pasteurs reçoivent un salaire inférieur à ceux des au-

tres pasteurs de l'Union synodale. Fixer une subvention inférieure à 50% des salaires n'est pas réaliste, même en tenant compte d'une augmentation compensatoire de l'impôt des paroisses qui est actuellement de 10% de l'impôt d'Etat. La commission paritaire, qui devrait être ouverte aux milieux politiques, aura donc beaucoup à faire en vue de trouver une solution acceptable tant pour l'Eglise réformée que pour sa sœur catholique. V. G.

Fonds de la recherche à Delémont

Assemblée de travail

A l'occasion de la réunion à Delémont de la Commission de gestion du Fonds national de la recherche scientifique, la ministre Odile Montavon a mis le doigt sur les inquiétudes qui découlent de la diminution des crédits en faveur de la recherche.

Le canton du Jura investit dans la matière grise, puisqu'il consacre en moyenne 113 francs par habitant à l'octroi de bourses d'études, la moyenne inter-cantonale étant de 46 francs. Le Jura espère que cet effort profitera aux générations futures et contribuera au développement économique, social et culturel

du canton. Il importe que cet effort ne soit pas rendu vain par des restrictions budgétaires à courte vue.

Le Jura partage donc les inquiétudes du Fonds de la recherche scientifique.

Il se soucie aussi des effets de la recherche qui permettent aux industries de suivre les avancées techniques de leurs concurrents.

MATIÈRE GRISE

Canton non-universitaire, le Jura refuse d'être considéré comme un simple fournisseur de matière grise à l'état brut. Notre contribution aux dépenses universitaires est importante: 4,8

millions pour 550 étudiants. En retour, nous devons profiter des effets indirects de la recherche, comme d'autres régions.

Lancée il y a quelques années, l'idée de créer chez nous une antenne de l'EPFZ a tourné court. Pourtant, la connexion entre le Jura, le Jura bernois et les universités mérite mieux qu'un sourire entendu. Nous disposons d'espace et de ressortissants qui ne demandent qu'à revenir au pays natal. Tout peut donc concourir à nous rapprocher des centres, a conclu Odile Montavon en soulignant son inquiétude quant au développement intellectuel et culturel de notre pays. V. G.

Renards

Campagne de vaccination

Une campagne de vaccination antirabique des renards se déroulera le samedi 10 septembre dans toutes les communes du canton.

DANGER

Plus de 13.000 appâts de couleur brune composés d'un mélange de graisse, de farine de poisson et contenant une capsule seront dispersés dans la nature.

La capsule porte la mention: «Vaccin - rage - ne pas tou-

cher». Il ne faut pas toucher l'appât sur le terrain qui peut être dangereux pour l'homme.

Les chiens doivent être tenus en laisse durant les 10 jours suivant cette vaccination et les chats doivent être surveillés.

Les animaux sauvages malades ou retrouvés morts doivent être annoncés à la police ou au garde-chasse. (mgo)

Déchets spéciaux

Questions

Dans une question écrite, le député socialiste Jean-Claude Hennet s'étonne de la politique du fait accompli dans le dossier du centre de traitement des déchets spéciaux que l'Etat a décidé de fermer à Courgenay.

Ce qui ne l'empêche pas de poser une dizaine de questions relatives essentiellement aux nouvelles relations nouées entre l'Etat et Fairtec, à Delémont, qui prendra le relais en la matière. (mgo)

CINÉMAS

J'AI PAS SOMMEIL (de C. Denis), 16 ans, tous les jours à 20 h 30, samedi et dimanche aussi à 17 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
MAVERICK (de R. Donner avec M. Gibson, J. Foster), 12 ans, tous les jours à 18 h 15. LE FLIC DE BEVERLY HILLS 3 (de J. Landis avec E. Murphy), 12 ans, tous les jours à 21 h, mercredi aussi à 16 h.	CORSO ☎ (039) 23 28 88
LE SOURIRE (de C. Miller avec J.-P. Marielle, Richard Bohringer, E. Seigner), 16 ans, tous les jours à 21 h. MEDITERRANEO (de G. Salvatores), 12 ans, tous les jours à 18 h 30 en V.O. ital., st-t. fr.-all.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
WYATT EARP (avec K. Costner), 12 ans, tous les jours à 16 h et 20 h.	PLAZA ☎ (039) 23 19 55
SPEED (de Jan De Bont, avec K. Reeves, D. Hopper), 16 ans, tous les jours 18 h 30 et 21 h, mercredi aussi à 16 h.	SCALA ☎ (039) 23 19 18
WYATT EARP (de L. Kasdan avec K. Costner), 12 ans, mercredi et jeudi à 15 h et 20 h.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 25 21 12
MAVERICK (de R. Donner avec M. Gibson et J. Forster), 12 ans, mercredi et jeudi à 15 h, 17 h 45 et 20 h 15.	APOLLO 2 ☎ (038) 25 21 12
LA FAMILLE PIERRAFEU (de B. Levant avec J. Goodman), pour tous, mercredi et jeudi à 15 h. SOLEIL TROMPEUR (de N. Mikhalikov), 12 ans, mercredi et jeudi à 17 h 30. DEUX COWBOYS À NEW YORK (de G. Champion), 12 ans, mercredi et jeudi à 20 h 45.	APOLLO 3 ☎ (038) 25 21 12
LA FILLE DE D'ARTAGNAN (de B. Tavernier avec S. Marceau, Ph. Noiret), 12 ans, mercredi et jeudi à 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 15.	ARCADES ☎ (038) 25 78 78
RÉALITÉ MORDANTE (de B. Stiller avec W. Ryder), 12 ans, mercredi et jeudi à 15 h, 18 h et 20 h 30.	BIO ☎ (038) 25 88 88
SPEED (de Jan De Bont avec K. Reeves, D. Hopper), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45, 20 h 30, vendredi et samedi aussi à 23 h.	PALACE ☎ (038) 25 56 66
LE FLIC DE BEVERLY HILLS 3 (de J. Landis avec E. Murphy), 12 ans, mercredi et jeudi à 15 h, 17 h 45 et 20 h 15.	REX ☎ (038) 25 55 55
TROIS COULEURS: ROUGE (de K. Kieslovski avec I. Jacob), 12 ans, mercredi et jeudi à 15 h, 17 h 45, 20 h 15.	STUDIO ☎ (038) 25 30 00
RELÂCHE.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	SAINT-IMIERS ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
RELÂCHE.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
RELÂCHE.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	LES BREULEUX LUX
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: dimanche à jeudi, 22 h-2 h; vendredi et samedi, 22 h-4 h.	
KERMESSE: Paix du Soir, de 10 h à 17 h.	
ÉVANGÉLISATION: par la mission évangélique tzigane; musique, témoignages. Tente, place du Gaz, à 20 h.	
FOIRE: d'automne, dès 8 h.	LA BRÉVINE
CONCERT: Billy Swan, restaurant de la Poste, à 20 h 30.	LA CHAUX-DU-MILIEU
CONCERT-DÉMONSTRATION: Pierre-Laurent Haesler, clavecin Rückers, Musée d'art et d'histoire, à 16 h et 17 h.	NEUCHÂTEL
THÉÂTRE: «Liliom», par le Théâtre Tel Quel, Jeunes-Rives, à 20 h.	
CONCERT: Gui-Michel Caillat et Denise Dupont, piano à quatre mains, Château, à 20 h.	VALANGIN
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Coop 1, Espacité, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23 10 17.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23 10 17.	
HÔPITAL: ☎ 272.111	
CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS: service d'hygiène, L.-Robert 36, lundi à jeudi 11-12 h, 17-18 h; vendredi 11-12 h, 16-17 h. Place du marché, samedi 10 h 30-11 h 30; dimanche 18 h 30-19 h 30.	
PHARMACIE D'OFFICE: Poste, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117	LE LOCLE (039)
PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31 10 17.	
HÔPITAL: ☎ 34.11.44	
CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS: Société mycologique, Envers 20, rez-de-chaussée gauche, samedi, dimanche et mardi de 20 h à 21 h; Charles-Henri Pochon, Petits-Monts 4, mercredi et vendredi de 19 h à 19 h 30.	
PHARMACIE D'OFFICE: Winkler, rue de l'Hôpital, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17	NEUCHÂTEL (038)
HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25	VAL-DE-TRAVERS (038)
AMBULANCE: ☎ 117	
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111	SAINT-IMIERS (039)
HÔPITAL: ☎ 422.422	
URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360	
MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	
MÉDECINS: Dr Chopov, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30	TRAMELAN (032)
MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03	SAIGNELÉGIERS (039)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: ☎ 51.13.01.	
AMBULANCE: ☎ 51.22.44	
MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51.	
POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118.	
À LA LIGNE	
HEURES DE TURBINAGE: 6 h 30-12 h 30, 1 turbine.	USINE DU CHÂTELOT

BIBLIOTHÈQUES

DE LA VILLE: prêt, discothèque, salle de lecture: lundi 14-20 h; mardi à vendredi 10-20 h; samedi, 10 h-16 h. DÉPARTEMENT AUDIO-VISUEL, lundi 14 h à 18 h, mardi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h ou sur rendez-vous. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9: lundi à vendredi, 13 h 45 à 18 h; samedi, de 10 h à 12 h et de 13 h 45 à 16 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: prêt fonds d'étude: lundi à vendredi de 10 à 12 h et de 14 à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. Expo «Le Griffon: 50 ans d'édition», jusqu'au 3 septembre. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.S/COFFRANE
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	COUVET
COMMUNALE: Collège primaire Longeouse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE: Relais culturel d'Erguel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	SAINT-IMIERS
COMMUNALE: tous les mardis de 9 h 30 à 11 h; tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h.	VILLERET
CIP - CENTRE DE DOCUMENTATION: Lovières 13, lundi, mardi, jeudi 13 h 30-18 h; mercredi 13 h 30-20 h; vendredi 13 h 30-17 h. LUDOTHÈQUE: mardi et jeudi 15 h à 17 h.	TRAMELAN
LUDOTHÈQUE: salle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, sauf juillet, août et octobre, 14 h 40 à 17 h 30.	LES BOIS
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LE NOIRMONT
LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LES BREULEUX
LUDOTHÈQUE: Sommètres 2, mardi 14 h 30 à 16 h, jeudi 16 h à 17 h 30. Ordinateur, mardi 16 h à 18 h.	SAIGNELÉGIERS
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	DELÉMONT
MUSÉES	
PAYSAN. Intérieur paysan typique, dentelles. «Scènes de famille», jusqu'au 26 février 1995. Tous les jours 14-17 h, sauf vendredi. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. «Images du Brésil et du Pakistan», jusqu'au 31 décembre. «Perception du relief», jusqu'au 31 décembre. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Éplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. Andreas Christen, œuvres 1958-1993, jusqu'au 16 octobre. D'HISTOIRE ET MÉDAILLIER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche de 10 à 12 h et de 14 à 18 h; lundi, fermé.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Tous les jours 10-12 h et 14-17 h 30. Dernière visite départ à 17 h.	LE LOCLE
DU CHÂTEAU. En permanence, mobilier du XVIIe au XIXe siècle, indiennes, dentelles aux fuseaux, armes. «Le musée: votre mémoire», jusqu'en décembre.	VALANGIN
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. «Le musée en devenir», acquisitions récentes, jusqu'au 30 octobre. Mardi-dimanche 10-17 h, jeudi 10-21 h (entrée libre). D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaire, Angola, etc.). «Marx 2000», jusqu'au 22 janvier 1995. Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. «Brésil, terre de pierres», jusqu'au 30 avril 1995. VILLA LARDY. En permanence, Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	NEUCHÂTEL
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h.	BOUDRY
GALERIES	
DU MANOIR. Relâche. J.-C. MEIER. Artistes de la galerie. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. UBS. Ouverture des guichets. Marcel Tissot, aquarelles jusqu'au 2 décembre. VILLA TURQUE. Marianna Eigenheer, jusqu'au 19 octobre. Sur rendez-vous, ☎ 039/23 52 32. ÉCOLE CLUB MIGROS. Lundi à jeudi 10-12 h et 14 h 30-20 h 30, vendredi jusqu'à 17 h. Milton Gruber, peinture, jusqu'au 14 octobre. FONDATION HUGUENIN-DUMITTAN. Mercredi à dimanche 14 h-18 h, six étudiants de l'Académie M. de Meuron. Jusqu'au 19 septembre. CLUB 44. Lundi à samedi 11 h-15 h et 18 h 30-24 h, François Hans, photographie. Jusqu'au 30 septembre.	LA CHAUX-DE-FONDS
GRAND-CACHOT-DE-VENT. Wanda Davanzo, peinture, jusqu'au 11 septembre. Mercredi à dimanche, 14 h 30 à 17 h 30.	LA CHAUX-DU-MILIEU
DITESHHEIM. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. MDJ ART CONTEMPORAIN. Jean-Paul Albinet, peinture, jusqu'au 2 octobre. Mercredi-dimanche 14 h-18 h. DE L'ORANGERIE. Mardi à dimanche 14 h-18 h 30. Anne Tiessé, huiles, sculptures, pastels. Jusqu'au 24 septembre. HOME CLOS-BROCHET. Tous les jours 14 h-18 h h, Pilar Bravo-Bueno, aquarelles, jusqu'au 25 septembre. DU POMMIER. Arlette Nater, peinture, jusqu'au 1er octobre. Lundi à vendredi 10 h-12 h et 14 h-18 h.	NEUCHÂTEL
2016. Mercredi-dimanche 15 h-19 h. Artistes de la galerie.	HAUTERIVE
L'ENCLUME. Relâche.	BÔLE
NUMAGA. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30. Olivier Estoppey, jusqu'au 9 octobre.	AUVERNIER
JONAS. Mercredi à samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche jusqu'à 17 h. Maurice Frey, huiles et pastels, jusqu'au 25 septembre.	PETIT-CORTAILLOD
DU CHÂTEAU. Pierre Raetz, peinture, jusqu'au 30 octobre. Mardi-dimanche 10 h-21 h.	MÔTIERS
NOELLA. Gianfredo Camesi, «Signes particuliers», jusqu'au 30 septembre. Lundi et jeudi à samedi, 14-19 h.	LA NEUVEVILLE
DI MAILLART. Patrick Roschli, photos et aquarelles des forêts tropicales de Borneo, jusqu'au 10 septembre. Mercredi à vendredi 14-18 h.	LE LANDERON
COLLÉGIALE. René Myrha, objets-peintures, jusqu'au 18 septembre. Tous les jours 10-12 h et 14-18 h.	SAINT-URSANNE
ABBATIALE. Jean Zuber, peintures 1984-1994, jusqu'au 11 septembre. Tous les jours 10-12 h et 14-18 h.	BELLELAY
DU SOLEIL. Daniel Gaemperle, jusqu'au 25 septembre. Mardi à dimanche 9 h-23 h.	SAIGNELÉGIERS

COMMUNIQUÉ

Campagne radar

Terminée!

La campagne radar du 15 au 17 août organisée conjointement par la police cantonale et les polices locales de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle est terminée. Durant les 81 contrôles, 12.915 véhicules ont été comptabilisés. 847 conducteurs ont été sanctionnés par une amende d'ordre et 106 par un procès-verbal de contravention. Ces derniers ayant dépassé de plus de 20 km/heure la vitesse prescrite. Les vitesses maximales enregistrées sont les suivantes: hors des localités, limitée à 80 km/h, 136 km/h; intérieur des localités, limitée à 50 km/h, 100 km/h; intérieur des localités sur routes principales, limitée à 60 km/h, 124 km/h. Le bilan de cette campagne démontre que quelque 7 pour cent des conducteurs ne respectent pas les limitations de vitesse.

FAITS DIVERS

Le Locle

Cycliste blessée

Hier vers 16 h 25, Mme J. B., domiciliée en Italie, s'est parquée à la hauteur du No 14 de la rue Daniel-JeanRichard au Locle. Elle ouvrit la portière de son véhicule au moment où survint un cycle piloté par Mlle C. C., du Locle, qui circulait en direction est. La jeune cycliste heurta la portière, chuta sur la chaussée et, blessée, a été transporté par une ambulance à l'Hôpital du Locle.

La Chaux-de-Fonds

Collision par l'arrière

Hier vers 14 h 35, une voiture, conduite par M. D. H., de La Chaux-de-Fonds, circulait sur le boulevard des Eplatures en direction de La Chaux-de-Fonds. A la hauteur du No 8, il n'a pas été en mesure d'immobiliser son véhicule et une collision par l'arrière se produisit avec la voiture, conduite par Mlle N. M., du Locle, laquelle venait de s'arrêter pour les besoins de la circulation. Dégâts.

Saint-Aubin

Collision

Hier vers 14 h 25, une voiture, conduite par M. G. M., de Saint-Aubin, circulait sur la rue Saint-de-Praz à Saint-Aubin en direction est. Surpris par la présence d'un brouillard d'eau provoqué par un jet d'eau, il se déporta sur la gauche et entra en collision avec la voiture, conduite par M. T. E., de La Chaux-de-Fonds, qui circulait en sens inverse.

Hauterive

Motard sur le toit

Hier à 17 h 40, au guidon de sa moto, M. T. R., de Corcelles-près-Payerne, circulait sur la route tendant de Hauterive à Saint-Blaise sur la voie de gauche. A la hauteur de l'immeuble No 13 des Rouges-Terres, il a été surpris par le freinage de la voiture, conduite par Mlle O. F., de Boudry, qui le précédait. Le motocycliste ayant freiné violemment de l'avant, ce qui fit lever l'arrière de la moto, fut éjecté et retomba sur le toit de la voiture. Blessé, il a été transporté par une ambulance à l'Hôpital des Cadolles, établissement qu'il a pu quitter après y avoir reçu des soins. Quant à sa moto, elle heurta l'arrière de la voiture.

DÉCÈS

St-Sulpice

M. Denis Fridez, 1930

Neuchâtel

M. Jacques de Rougemont, 1901.

M. René Cornu, 1899.

Echecs: Crédit Suisse Masters de Horgen

Kasparov accroché

Après un début de tournoi bien laborieux, le Lituanien Viktor Gavrikov a tenu la vedette lors de la quatrième journée du Crédit Suisse Masters de Horgen en contraignant le champion du monde Garry Kasparov au match nul. Ce faux pas Kasparov permet à Viktor Kortchnoi d'occuper, lui aussi, la tête du classement. Kortchnoi s'est montré très brillant face à Boris Gelfand. Dans le tournoi des grands maîtres, le Suisse Werner Hug partage la tête du classement avec l'Anglais Julian Hodgson. Aujourd'hui, les joueurs sont au repos.

Crédit Suisse Masters, 4e tour: Viktor Gavrikov (S) - Garry Kasparov (Rus) remis. Boris Gelfand (Blr) - Viktor Kortchnoi (S) 0-1. Alexei Chirov (Let) - Peter Leko (Hon) remis. Joël Lautier (Fr) - Pedrag Nikolic (Bos) 1-0. Joel Benjamin (EU) - Artur Jusupov (All) remis. Christopher Lutz (All) - Anthony Miles (Ang) 1-0.

Le classement après 4 tours: 1. Kasparov, Kortchnoi et Lautier 3. 4. Chirov et Jusupov 2 1/2. 6. Nikolic et Benjamin 2. 8. Gelfand, Lutz et Leko 1 1/2. 11. Gavrikov 1. 12. Miles 1/2. (si)

CARNET DE DEUIL

Les Breuleux

Six semaines après la mort brutale de son mari, Mme Yvonne Rebetez-Gogniat est décédée subitement dans sa 66e année. C'est la voisine qui a découvert son corps sans vie dimanche matin.

Après avoir passé sa jeunesse à Lajoux, son village natal, la défunte s'établit aux Breuleux après son mariage avec M. Bruno Rebetez, cordonnier. Le couple a repris l'exploitation du commerce de chaussures Coop. Par sa gentillesse et sa bonne humeur, Mme Rebetez a été une commerçante appréciée de sa nombreuse et fidèle clientèle. Elle a été longtemps membre du cœur mixte et occupait ses loisirs à tricoter pour les missions ou à recevoir la famille de son fils et ses trois enfants. Mme Rebetez avait été très affectée par le départ brusque de son mari. (y)

TÉMOINS

Colombier

Le conducteur du véhicule vert qui, le mardi 6 septembre entre 7 h 15 et 8 h 45, sur le parc du Centre professionnel à Colombier a endommagé une voiture Toyota modèle F de couleur bleue ainsi que les témoins de cet accrochage sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Peseux, tél. 038/31 43 16.

ÉTAT CIVIL

La Sagne

(août)

Mariage

Beutler Stéphane et Aellen Christine Jacqueline.

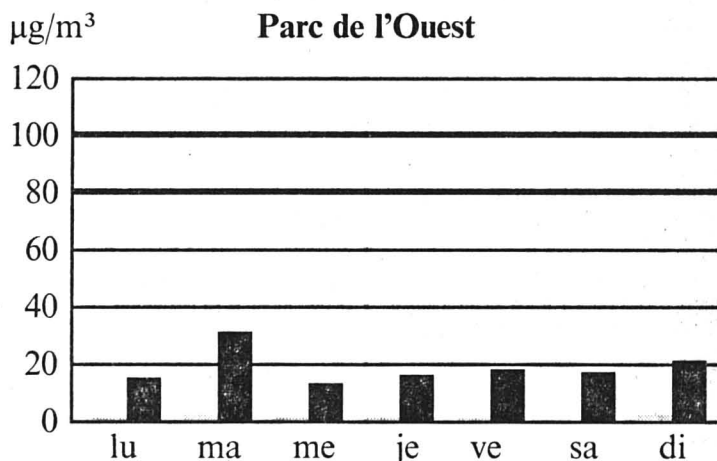
Décès

Kureth, née Hofstetter Martha Madeleine (1914); veuve de Kureth Armand Marc. - Dubois Marthe Hélène (1909) célibataire.

ENVIRONNEMENT

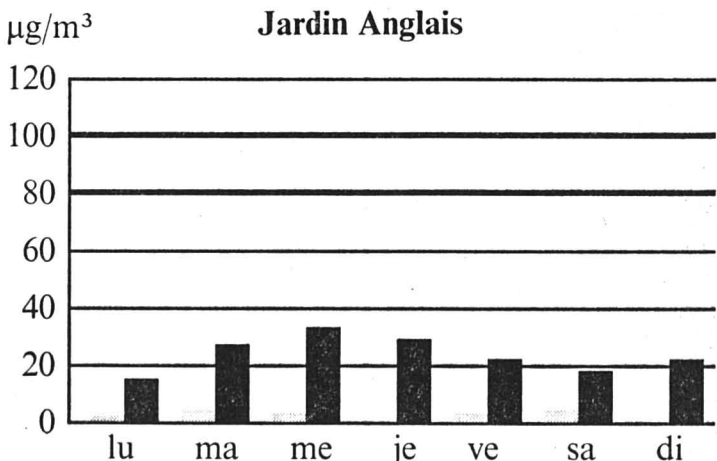
La qualité de l'air
du 29 août au 4 septembre 1994

La Chaux-de-Fonds
Parc de l'Ouest



Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 12 et 104 µg/m³ et la limite de 120 µg/m³ n'a jamais été dépassée.

Neuchâtel
Jardin Anglais



Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 6 et 120 µg/m³ et la limite de 120 µg/m³ n'a jamais été dépassée.

■ SO₂ (Dioxyde de soufre)
■ NO₂ (Dioxyde d'azote)

- µg/m³ = microgramme par mètre cube
- 100 = limite SO₂
- 80 = limite NO₂

(Transmis par le Service cantonal de la protection de l'environnement)

VIE POLITIQUE

L'expérience de Roland Benoît

D'ici à quelques semaines, les électrices et électeurs du district de Courtelary seront invités à choisir leur nouveau préfet dans le cadre d'un scrutin public. La section UDC Vauffelin-Frinvillier invite à soutenir et faire soutenir massivement le seul véritable candidat du Bas-Vallon: Roland Benoît.

Député au Grand Conseil depuis 1986, Roland Benoît dispose de l'expérience indispensable à la prise en charge des affaires préfectorales, notamment du nouveau rôle à assumer dans le cadre du futur Conseil régional. Par ailleurs, son mandat législatif lui a permis de côtoyer de près tous les services de l'administration cantonale, et non

seulement un secteur ou l'autre. Cette polyvalence se retrouve également dans le cadre de son engagement pour la commune de Corgémont, dont il dirige l'exécutif depuis de nombreuses années. Son double mandat de maire et de député en fait un candidat idéalement formé pour assumer le principal rôle d'un préfet: établir un lien entre l'autorité cantonale et les administrations communales du district.

Très sensible aux problèmes des communes, Roland Benoît est aussi et avant tout à l'écoute de la population. Sa grande disponibilité, le fait qu'il soit présent à chaque occasion importante et aux quatre coins du dis-

trict en font une personnalité véritablement ancrée dans la population et totalement dévouée à sa région.

Diverses révisions législatives récentes attribuent d'importantes nouvelles fonctions au préfet. De par son activité au Grand Conseil, Roland Benoît a eu une connaissance directe et étroite de ces prescriptions. Il ne fait aucun doute que cet élément est la meilleure formation possible pour un préfet chargé de mettre ces textes en pratique, par exemple, dans le domaine de l'hôtellerie et la restauration ou en relation avec les nouvelles dispositions en matière de constructions.

UDC Vauffelin-Frinvillier

La famille de

Madame Nelly BORLOZ-CHAMBOVEY

a le chagrin de faire part de son décès survenu le 3 septembre 1994 dans sa 66e année.

Selon le désir de la défunte, l'incinération a eu lieu dans l'intimité.

Domicile de la famille: Denise Pittier
ch. Sous-l'Eglise, 1867 Ollon.
Marcienne Borloz
Clefs 47, 2610 Saint-Imier.

En lieu et place de fleurs, pensez à la Société protectrice des animaux, ccp 23-3804-5, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

36-554983

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE L'INSTITUT NEUCHÂTELOIS DE MICROBIOLOGIE

ainsi que

L'ADMINISTRATION DES INSTITUTIONS MÉDICALES SPÉCIALISÉES

ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Walter WEIBEL

époux de leur collègue Madame Monique Weibel.

132-513953

LE PARTI LIBÉRAL SUISSE ET LE GROUPE LIBÉRAL DES CHAMBRES FÉDÉRALES

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Monsieur Claude BONNARD

ancien président du Parti libéral suisse,
ancien président du Groupe libéral des Chambres fédérales,
ancien conseiller d'Etat vaudois.

Claude Bonnard fut pour nous un ami fidèle et une autorité morale; nous conservons de lui un souvenir profond et lumineux.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

28-1950

Repose en paix.

Jean-David Robert Nicoud;
Liliane Robert Nicoud;
Brigitte Vermot,

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Lucien ROBERT NICLOUD

leur très cher frère et oncle, enlevé à leur tendre affection mardi, à l'âge de 48 ans, après une longue maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 6 septembre 1994.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire le vendredi 9 septembre à 10 heures.

Le défunt repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Numa-Droz 125.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

132-12418



LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE LA FONDATION NEUCHÂTELOISE DES CENTRES ASI

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Lucien ROBERT NICLOUD

Ils garderont de leur collègue et ami le meilleur souvenir.

132-12241

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

Suisse romande

8.40 Coup d'pouce emploi (R) 8.45 Vendita. Série 9.05 Top models 9.25 Temps présent (R). 10.20 La fête dans la maison. 10.45 Les grands crimes du XXe siècle: Haigh, tueur à l'acide 11.10 Paradise Beach. 11.35 Les feux de l'amour 12.15 Hélène et les garçons. 12.45 T.J-midi 13.05 Helena 13.35 Bergerac. Série Riez toujours 14.25 Ciné du mercredi: V'la les Schtroumpfs 16.10 La petite maison dans la prairie: Le fils (1/2) 17.00 Les Babibouchettes et le kangourou. Pow Pow: l'étoile filante 17.10 Orson et Olivia: Les yeux qui dansent 17.35 Cap danger: Anguille sous roche 18.00 Paradise Beach. Série 18.30 Top models 18.50 Télé-Duo. Jeu 19.05 Journal romand. Banco Jass 19.30 T.J-soir 20.00 Météo

20.10 Faut-il punir le racisme?
Votation fédérale
Emission spéciale avec séquences explicatives et débat contradictoire

21.15 Sydney police Le sucre
22.15 T.J-titres

22.20 Face à la presse
Invité: Otto Stich, Président de la Confédération.
Pour interroger Otto Stich, Daniel Monnat a invité Ariane Dayer (L'Hebdo), Michel Zendali (Le Nouveau Quotidien) et Jean-Luc Vautravers (L'Express).

23.10 Ces années-là L'année 1969 Avec Julien Clerc, Jane Birkin et Serge Gainsbourg
24.00 T.J-nuit
0.10 Cinébrief La miss à Raoul
0.35 Vive le cinéma (R)
0.50 Coup d'pouce emploi
0.55 Bulletin du télétexte

Arte

17.00 Belphegor (R). 17.25 Transit (R). 18.30 Le dessous des cartes (R). 19.00 Confetti. 19.30 Megamix. Magazine musical. 20.30 Journal. 20.40 Musica: Macbeth. Opéra en quatre actes de Giuseppe Verdi. Avec Jorma Hynninen, Cynthia Makris, etc. 23.05 Café Electrick. Film autrichien de Gustav Uecky (1927). Avec Willy Forst, Marlene Dietrich.

Allemagne 1

13.00 Tagesschau. 13.05 ARD-Mittagsmagazin. 13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.00 Tagesschau. 14.03 Schimpf 19 17. 14.30 Die wunderbare Reise des kleinen Nils Holgersson mit den Wildgänsen. 14.55 Barbapapa. 15.00 Tagesschau. 15.03 Metro - das schnelle Magazin. 15.30 Hey Dad! 16.00 Tagesschau. 16.03 Fliege. 17.00 Tagesschau. 17.10 Brisant. 17.40 ARD-Sport extra: Fussball-Länderspiel. 18.45 Tagesschau-Telegramm. 20.00 Tagesschau. 20.15 Wilde Herzen: Allein unter Frauen. 21.44 Tagesthemens-Telegramm. 21.45 Ami goes home. 22.30 Tagesthemens. 23.00 Nacht-Studio: Die Erben der Konquistadoren. 1.05 Tagesschau. 1.15 Goldfalle.

La Première

7.00 Journal. 7.19 La presse romande. 7.21 Spécial invité. 7.30 Journal. 7.40 Ricochet, jeu. 7.45 L'invité de la rédaction. 7.51 Point de mire. 7.55 Ricochet, résultat. 8.00 Journal. 8.19 La presse romande. 8.23 La presse allemande. 8.30 Titres. 8.37 Bande-Annonce. 8.43 Dans tous les sens. 8.49 L'eau à la bouche. 9.00 Journal. 9.10 Les petits déjeuners. 10.05 Comédie. 11.05 Vos désirs font désordre! 12.05 Animation. 12.10 Contes courants. 12.20 Les uns et les autres. 12.30 Journal de midi. 13.00 Zapp'monde. 13.30 Bons baisers de chez moi. 14.05 Le monde à vos pieds. 15.05 Notes de voyage. 16.05 Nickel. 17.30 Journal. 17.46 Point de mire. 17.50 Journal des sports. 18.00 Journal du soir. 18.22 Forum. 19.05 Baraka. 22.05 La ligne de cœur. 22.30 Journal de nuit.

France 1

6.00 Côté cœur. Série 6.30 Intrigues. Série 6.58 Météo 7.00 TF1 matin 7.10 Météo 7.15 Club mini été 7.30 Disney club mercredi 9.00 Spirou, dessin animé français. 9.30 Club Dorothée matin 11.50 Jeu: Une famille en or 12.20 Jeu: Le juste prix 12.50 A voir dire 13.00 Le journal 13.30 Météo 13.32 Tout compte fait 13.40 Premiers baisers. Série 14.10 Club Dorothée 17.55 Hélène et les garçons. Série 18.25 Les filles d'à côté. Série 18.55 Rick Hunter, inspecteur choc. L'explosion.

20.00 Le journal / L'image du jour
20.30 Météo
20.40 Spécial Sport: Football Slovaquie - France, 1ère période
21.30 Mi-Temps / Météo / La minute hippique
21.45 Spécial Sport: Football Slovaquie - France, 2ème période

22.40 52 sur la une
Magazine
Les vampires de l'info

23.35 Contre vents et marées Document
0.10 Paire d'as Chacun sa voie
0.55 TF1 nuit / Météo
1.05 Méaventures Le quatrième top
1.30 TF1 nuit
1.40 Histoires naturelles Star fish
2.35 TF1 nuit
2.45 Histoires des inventions Inventer pour tuer
3.35 TF1 nuit
3.40 Histoires naturelles La passion du sandre
4.10 TF1 nuit
4.20 Côté cœur
4.40 TF1 nuit
4.50 Musique
5.05 Histoires naturelles Bulgarie, un jardin sauvage

Eurosport

8.30 Step Reebok (R). 9.00 Gymnastique rythmique + sportive (R). 11.00 Triathlon: Pro Tour 94 (R). 12.00 Athlétisme: IAAF Madrid (R). 13.30 Athlétisme: Challenge de Northumberland Castles. 14.30 Olympic Magazine (R). 15.30 Canoe-Kayak: Coupe du monde. 16.30 Equitation: Le Burghley International. 17.30 Speedworld (R). 19.30 Eurosport-news. 20.00 Boxe: Prime Time Magazine. 22.00 Motors. Magazine. 23.00 Football: Championnat d'Europe. 1.00 Euro-sportnews.

ZDF Allemagne 2

10.00 Tagesschau. 10.03 Reggae der Armen. 10.35 ZDF-info Arbeit und Beruf. 11.00 Tagesschau. 11.04 Canarias. 12.55 Presseschau. 13.00 Tagesschau. 13.05 ARD-Mittagsmagazin. 13.45 Wie gut, dass es Maria gibt. 14.30 Spacecats - Die Katzenbande aus dem All. 14.55 Löwenzahn. 15.20 logo. 15.30 Die Spreieraten. 16.00 Heute. 16.05 Die fliegenden Aerzte. 16.55 WISO-Tip. 17.00 Heute/Sport. 17.15 Länderjournal. 17.50 Der Landarzt. 18.45 Lotto am Mittwoch. 19.00 Heute. 19.20 Wetter. 19.25 Ein Traummann auf der Titelseite. 21.00 Gesundheitsmagazin Praxis. 21.45 Heute-Journal. 22.15 Kennzeichen D. 23.15 Derrick. 0.15 Heute. 0.20 Benny mit den schweren Stiefeln.

Espace 2

6.10 Matin pluriel. 6.40 Clé de voûte. 6.50 Perles de culture. 7.30 ...Mémento culturel. 8.15 Romance. 9.00 Demain la veille. 9.15 Magellan. 9.30 Classiques. Fauré, Ravel, Rameau. 11.05 Bleu comme une orange. 11.35 Entrée public. La criée des arts et spectacles. 12.30 Carnet de notes. 13.00 Dessine-moi une histoire. Le club poético-musical de Kreisler. 13.10 env. Musique d'abord. Découvertes. 14.00 Tribune des jeunes musiciens. 17.05 Liaisons dangereuses. 17.30 Carré d'arts. 18.00 Jazz. 19.05 En quête de disques. 20.05 L'été des festivals. 22.00 Plein feu. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Passé composé. 23.50 Novitads. 0.05 Notturmo.

France 2

5.55 Dessin animé 6.05 Feuilleton: Monsieur Belvédère 6.30 Télématin 8.30 Feuilleton: Amourusement vôtre 8.55 Feuilleton: Amour, gloire et beauté 9.25 Chalu Maureen 11.10 Flash info 11.15 Jeu: Motus 11.45 Jeu: Pyramide 12.20 Combien tu paries? 12.55 Météo 12.59 Journal 13.30 La bourse 13.35 Météo 13.40 INC 13.45 Chalu Maureen 13.50 L'équipée du Poney express. Série 14.40 Chalu Maureen/Magazine. Chipangali 15.15 Chalu Maureen (à la carte) 17.05 Cooper et nous. Série 17.25 La fête à la maison. Série 18.12 Jeu: Que le meilleur gagne 18.50 Studio Gabriel 19.20 Flash info 19.25 Studio Gabriel 19.50 Tirage du Loto 19.59 Journal.

20.40 Journal des courses/ Météo/Tirage du Loto

20.50 Les mercredis de la vie: L'institut
Vanessa la petite dormeuse
Film TV de Philippe Triboit
Avec Gérard Klein, Sylvie Jacob (photo)



22.30 Bas les masques Corps en vacances
23.45 Journal
23.55 Météo
0.15 Journal des courses
0.20 Le cercle de minuit
1.20 Histoires courtes L'autre Célia
1.40 Euroflics Le miel de la nuit
2.30 Emissions religieuses (R)
4.05 Dessin animé
4.10 24 heures d'info
4.15 Pyramide (R)
4.45 L'œil d'Icare
5.00 De singe en singe

RTL F.

10.10 Junior (suite). 10.30 Les aventuriers du Pacifique. 11.20 Junior (suite). 11.30 Dessin animé: Dr Snugle. 11.55 Junior (suite). 12.15 Cap Danger. 12.45 Junior (suite). 12.50 Zorro. Série. 13.25 Studio-info. 13.30 La passe des neiges. 15.10 Junior (fin). 15.15 Opération Mozart. 15.35 Bloc-notes. 16.00 Studio-info. 16.05 Crac-boom. 17.00 Studio-info. 17.05 Paradise Beach. 18.00 Studio-info. 18.05 Double gagnant. Jeu. 18.30 Top models. 18.50 Jeu Téléstar. 19.00 Scrabble (R). 19.35 Générations. 20.20 Jeu Téléstar. 20.25 Météo. 20.30 Studio-info. 20.40 Le retour de Lemmy Caution. 22.15 Proposition de clips. 22.30 Starman. 0.30 Météo. 0.35 Télé-achat.

SWF Allemagne 3

10.00 Die Viererbande/La bande des quatre 10.20 Religiöses Leben 10.35 Nonstop-Fernsehen 13.30 Landesschau Kultur 14.00 Die Arktis 14.30 Beispiele machen Schule 15.00 Hallo, wie geht's? 15.15 Infomarkt - Marktinfo 16.00 Sport-Oldies 16.15 Blickpunkt Europa 17.00 Mit Telekolleg II zur Fachhochschulreife 17.30 Sesamstrasse 17.58 Der Traum vom Clown 18.22 Philipp 18.25 Unser Sandmännchen 18.30 Südwest aktuell 18.35 Hallo, wie geht's? 18.50 Verzeih mir e Geschichte 19.20 Landesschau 20.00 Tagesschau 20.15 Das alte Ladakh 21.00 Nachrichten 21.15 Sletchlicht 21.45 Forum Südwest 22.45 Et cetera 23.30 Das alte Ladakh 0.15 Nachrichten 0.30 Nonstop-Fernsehen.

Suisse alémanique

8.00 Espresso. 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.35 Memo-Thema. 10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.30 Sprechstunde Gesundheit. 11.05 Schlagerbarometer. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.03 Regionaljournal. 12.12 Rendez-vous Service. 12.30 Mittagsjournal. 12.40 Rendez-vous Info. 13.05 Rendez-vous Magazin. 13.30 Rendez-vous Gast/Serie. 14.00 Siesta. 16.00 Jazz. 16.30 Siestafest. 17.00 Welle-1. 17.25 Regionalnachrichten. 17.45 Sport heute. 18.03 Regionaljournal. 18.25 Mittellungen. 18.30 Abendjournal/Echo der Zeit. 19.10 Sportprogramm. 19.15 Schlagerbarometer-Hitparade. 20.00 Spasspartout. 21.00 Volksmusik grenzenlos. 22.15 Radio-Musik-Box. 0.00 Nachtclub. 0.03 Musik zum Träumen. 1.03 Nachtclub. 1.30 Spielplatz.

France 3

6.00 Euronews 7.00 Premier service 7.15 Bonjour les petits loups 8.10 Minikeums 12.00 Le 12/13 12.45 Journal 13.00 Bizarre, bizarre 13.35 La croisière s'amuse. Série 14.25 Documentaire animalier 14.55 Magnum. Série 16.00 Dessin animé 16.30 Minikeums 17.45 Une pêche d'enfer 18.25 Questions pour un champion. Jeu 18.50 Un titre, un jour 19.00 Le 19/20.

20.05 Batman
20.35 Tout le sport

20.50 La marche du siècle
Attention école!
Emission préparée en collaboration avec le monde de l'éducation. Que faut-il enseigner aux enfants à l'approche de l'an 2000? Pour enseigner mieux, faut-il enseigner moins? Comment mieux préparer les jeunes au monde du travail?

22.30 Soir 3
22.55 Mercredi chez vous



CINÉ DU MERCREDI - V'la les Schtroumpfs! TSR 14.25

Suisse alémanique

11.00 Unser Boss ist eine Frau. 11.50 computerTAF. 12.10 Die sechs Kummerbuben. Série. 12.35 TAFmingame. 13.00 Tagesschau. 13.10 taf-taf. 13.25 Lindenstrasse. Série. 13.55 Der Champ. 15.55 Büro Büro. 16.20 rätselTAF. 16.45 Schlipps-Serie: Doogie Howser M.D. (25). 17.15 Schlipps Sampler. 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.55 Tagesschau. 18.00 Donauprinzessin (13/Schluss). 18.50 Telesguard. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 Die Hütte am See (1/8). 20.55 Rundschau. 21.50 10 vor 10. 22.20 CinéClip. 22.40 Sport. Mit Fussball: EM-Qualifikation, Liechtenstein - Oesterreich. 23.00 Hale + Pace. 23.35 Infothek: Die Arktis. 0.35 Nachtbulletin/Météo.

Italie 1

10.00 La ragazza della Domenica. 11.00 Tg 1. 11.35 Verdemma. 12.25 Che tempo fa. 12.30 Tg 1 - Flash. 12.35 La signora in giallo. 13.30 Telegiornale. 14.00 Mi ritorni in mente flash. Musicale. 14.10 L'amica delle cinque e mezzo. 16.05 Uno per tutti - Solletico vacanze. Contentitore. 17.05 Gli antenati. Cartoni animati. 17.40 Tg 1. 18.00 Roma: Nuoto: Campionato del Mondo. Finale nuoto. 19.50 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.30 Tg 1 - Sport. 20.40 Maribor: Calcio: Qualificazioni Campionato Europeo. Slovenia - Italia. 22.10 Tg 1. 22.30 Venezia Cinema '94. 1.00 Ma la notte... Percorsi nella memoria. 1.30 La freccia nera. Sceneggiato. 2.20 Tg 1 - Notte.

RTN

8.45 Le jeu du pied gauche. 9.00 Flash-infos. 9.03 Arc-en-ciel. 9.10 Les naissances. 9.29 Colonne Morris. 9.30 Les années 60. 10.00 Flash-infos. 11.00 Flash-infos. 11.03 Sur un Plateau. 11.10 L'invité. 11.45 Carré d'as (jeu). 11.50 Petites annonces. 12.15 Le journal de midi. 12.55 Le Billet de Jacques Hainard. 13.00 Scènes de Vie. 13.15 La petite liaison dans la mairie. 13.45 Petites annonces. 14.00 Flash-infos. 15.00 Flash-infos. 16.00 Flash-infos. 16.03 Eurotop. 17.00 Flash-infos. 17.03 Toutes les musiques. 17.30 Ticket Corner SBS. 18.00 Le journal du soir. 18.30 Magazine de l'accordéon. 19.00 Magazine des fantares. 19.30 Sport et Musique. 22.30 Musiques non stop (jusqu'à 6.00).

TV 5 Europe

8.00 Météo/Flash Canal Infos 8.05 Journal télévisé canadien 8.30 Météo/Flash Canal Infos 8.35 Paris lumières (R) 9.00 Flash Canal Infos 9.05 Wallonie 94 (R) 10.00 La route des vacances 10.25 Magellan Portrait de Marco Ziegler 10.40 Autant savoir 11.00 C'est tout Coffe 11.30 Questions pour un champion 12.00 Flash Canal Infos 12.05 La chance aux chansons 12.40 Météo 12.45 Journal télévisé suisse 13.00 La maison Deschênes (R) 13.30 Frou Frou (R) 14.30 Passe-moi les jumelles 15.25 Gourmandises 15.40 Quelle histoire 16.00 Infos 16.10 40 degrés à l'ombre 18.15 Vision d'Amérique 18.30 Journal 19.00 Paris lumières. Magazine 19.25 Météo des 5 continents 19.30 Journal télévisé suisse.

20.00 Temps Présent
20.55 Météo des 5 continents
21.00 Journal télévisé français
21.35 Fort Boyard
23.00 Faut pas rêver (R)
0.00 Le soir sur la 3 / Météo

0.30 La Saga de la chanson française

1.25 La chance aux chansons (R)
2.15 40 degrés à l'ombre (R)
4.00 Université de nuit

M 6

8.00 M6 express 8.05 Matin express 9.00 M6 express 9.05 Boulevard des clips 10.00 M6 express 10.05 Boulevard des clips 11.00 M6 express 11.05 Boulevard des clips 11.30 Lassie: La foudre 11.50 M6 express/Météo 12.00 Papa Schultz: Le parachute vide 12.35 La petite maison dans la prairie: L'adieu (2) 13.35 M6 kid 13.40 Prostars: La vallée du faucon 14.05 20000 lieues dans l'espace: L'invasion de Salaza 14.35 Rahan: L'enfance de Rahan 15.00 La petite boutique des horreurs: Mauvaise graine 15.25 Conan l'aventurier 16.00 E=M6 16.30 Fax'o 17.05 Multitop 17.30 Les deux font la loi: Champs d'honneur 18.10 Agence Acapulco 19.00 Code quantum 19.54 6 minutes/Météo.

20.00 Notre belle famille Règlement intérieur
20.35 Ecolo 6

20.45 Une proie pas comme les autres
Téléfilm américain de Sandor Stern Avec Gerald Mc Raney, Shawnee Smith

22.30 J'ai posé pour playboy Téléfilm américain de Stephen Stafford (1991) Avec Lynda Carter, Michèle Greene

0.20 Sexy zap
0.50 6 minutes
1.00 Fax'o
1.25 Ecolo 6
1.30 Boulevard des clips
2.30 Salsa opus 3: Puerto Rico
3.25 Coup de griffes: Sonia Rykiel Documentaire
3.50 Les enquêtes de Capital
4.15 Fréquentstar
5.10 Fax'o
5.35 Culture rock
6.00 Culture pub
6.25 Boulevard des clips

En raison de nombreux changements de dernière minute, les programmes français sont donnés sous toute réserve.

SPLUS

12.00 Euronews (d/e). 14.00 TextVision S Plus (d/lie). 15.00 Euronews (d/e). 17.00 TextVision S Plus (d). Info Schweiz. 18.00 Euronews (d/e). 18.25 Star Trek. Série. 19.10 Zebra-Report. Anshl.: Programmhinweise. 20.00 Tagesschau + Météo (zeitverschoben). 20.25 Gesundheit: Kinder, Kinder! 20.55 Fax. 21.00 MacGyver. Série. 21.50 Kaleidoskop: Jean-Daniel Bloesch: Lebenszeichen.

RTP Portugal

13.00 Jornal da tarde. 17.00 Jornal da tarde. 17.30 Origens. Telenovela. 18.00 RTPi junior. 18.50 Os inocentes. 19.20 Com a verdade m'enganas. 20.00 Telegiornal. 20.35 Na paz dos anjos. 21.10 Financial Times. 21.15 Rotag'es. Com José Pinto. 22.15 Troféu. Com Carlos Barroca. 23.15 Fecho.

Fréquence Jura

8.30 Infos FJ. 8.33 Revue de presse. 8.45 Le zappeur. 9.00 Infos FJ. 9.05 Service compris. 9.30 Histoire de mon pays. 10.00 Infos FJ. 10.13 Jeu du mot mystérieux. 10.30 Infos plus (rediffusion). 11.00 Infos FJ. 11.03 Eldorado. 11.30 Echos. 11.45 Jeu du rire. 12.00 Titres. 12.15 Jura-midi. 12.32 Météo. 12.35 Carnet rose. 12.45 Sur le pont Moulinet. 12.50 Le zappeur. 13.00 Troc en stock. 13.15 Va voir écouter là-bas si... 13.30 Juke-box. 14.00 Infos FJ. 14.05 Juke-box. 16.00 Infos FJ. 16.05 Radioactive. 17.00 Infos FJ. 17.05 Radioactive. 18.00 Jour soir. 18.17 Météo. 18.22 Carnet de deuil. 18.30 Rappel des titres. 18.32 Stars à l'affiche. 19.00 Radioactive. 19.30 Les ensoirées. 0.00 Trafic de nuit.

Une soirée réussie coûte près de 100 000 francs

RAVE PARTIES: TOUJOURS PLUS BEAU, TOUJOURS PLUS CHER

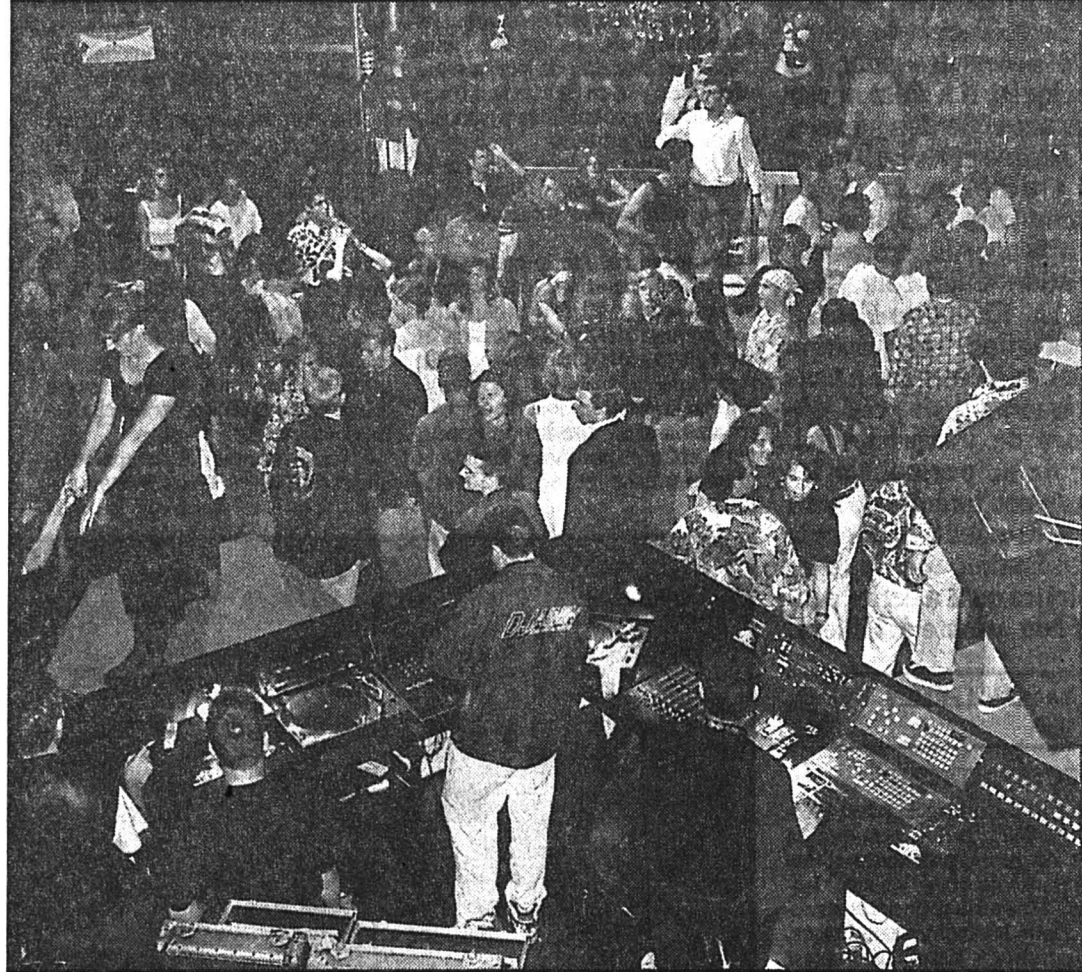
Cent mille francs. Tel est le budget minimum pour qu'une «rave» soit parfaitement réussie. Si, si, vous avez bien lu! Ces soirées ultra-branchées sont aussi hyper-chères. D'où leur promotion de plus en plus intensive, par le biais d'affiches et de spots TV. La spontanéité, l'improvisation et l'amateurisme des débuts ne figurent désormais plus dans le lexique du parfait organisateur. Le bénéfice, par contre, y est noté en caractères gras.

Les soirées branchées ont tant évolué que les premières parties de la fin des années 80 – quelques spots éparpillés ci et là dans des hangars désaffectés, une sono pourrie, un public venu grâce au seul bouche à oreille – font partie de la préhistoire. A présent, une soirée est un véritable événement. Qui ne s'improvise pas. «Il ne s'agit plus que de permettre au public de s'éclater et d'oublier le quotidien, comme à l'époque, mais aussi de le transporter dans un autre espace-temps» note Fabrice Digier, organisateur de la future India Night, le 18 septembre à Yverdon.

12 000 FRANCS RIEN QUE POUR LE DÉCOR!

D'un côté, le public veut toujours plus de sensations. De l'autre, les organisateurs, attirés tant par l'appât du gain que par l'aspect artistique, se montrent de plus en plus ambitieux. Certaines soirées se déroulent autour d'un concept précis, d'autres proposent différentes ambiances et styles musicaux, dans plusieurs salles. Décor – 12 000 francs rien que pour ce poste, à la India Night! –, lumières, animations, etc..., rien n'est plus laissé au hasard.

A l'avenir, les soirées deviendront de toute évidence de plus en plus monstrueuses. Des exemples? Le 13 août dernier, lors de «Energy 94», 17 000 ravers sortis tout droit d'un épisode de Star Trek se sont entassés dans le Hallenstadion zurichois. Monstrueux aussi, le nombre de dj's (une soixantaine) et le prix du billet: 85 francs à la caisse, 65 en pré-loc. Largement de quoi couvrir le million de francs de



la «rave» outre-Sarine. Ce sont souvent les amateurs qui font des bides».

SPOTS TV ET SPONSORS

Pour couvrir un budget de plus en plus faramineux, le bouche à oreille ne suffit plus. Les affichettes, flyers dans le jargon chébran, non plus. Même imprimées à 250 000 exemplaires, comme pour «Energy 94». On recourt désormais à l'affichage format mondial et aux spots TV en guise de promo! Et comme dans toute manifestation d'envergure, le sponsoring est devenu inévitable: entre 10 et 20% du budget. «Mais les sponsors ont encore peur d'investir dans ces soirées, vu leur mauvaise image» relève la Montreusienne Estelle Grau, organisatrice de la «Night of the Masters» à Yverdon.

Devant une telle demande, l'avenir des rave s'annonce plutôt rose, tant du côté des organisateurs que du public, pourrait-on en déduire: les premiers s'en mettront plein les poches, les seconds plein les yeux et les oreilles. Eh bien pas forcément! De gros nuages risquent en effet de provoquer des perturbations: les clubs. Ceux-ci sont en train de rattrapper leur retard, en invitant de plus en plus de dj's dans le vent, ainsi qu'en charcutant le prix d'entrée et le prix des consommations, jadis prohibitifs. «A l'avenir, les gens n'auront plus besoin de faire 200 km en Suisse alémanique pour s'éclater» prédit le disc-jockey Spoke, qui ne souhaite plus que travailler dans des clubs. Itou pour Willow, le numéro un du pays, qui a décidé de ne plus mixer dans les rave. «Trop d'organisateur arnaquent le public, explique-t-il. Et je refuse de m'associer à eux en prêtant mon nom.»

La seconde menace qui plane au-dessus des rave découle directement de leur popularité: une fréquence trop élevée et un amateurisme attristant de la part de certains organisateurs novices. Lassitude, dérapages et gouffres dans la tirelire ne sont donc pas à exclure. Alors, dance ou décadence?

budget, dont un dixième consacré à la promotion. Autre méga-événement, la première édition du «Cubik 94», organisé au milieu de la cambrouze alémanique, à Roggwil: 40 dj's, 5 salles, une dizaine de spectacles «live», 4 décors différents, un cinéma en plein air et une boutique pour s'adonner au shopping. Sans oublier les 8000 noctambules, dont certains venus par car des pays limitrophes.

Outre-Sarine, ces grandes messes vouées au dieu techno sont beaucoup plus importantes, car on peut y danser jusqu'à 6 heures du mat', contre 4 heures en Suisse romande. De plus, le phénomène est mieux toléré, suscite moins de tabous et surtout moins d'interdictions. Ce ne sont pas les habitués de Montreux, jadis la Mecque de la rave, qui diront le contraire. A présent, les fidèles se tourment en direction d'Yverdon (à l'Expo Hotel).

C'est là que s'est déroulée la plus grosse manif' de l'histoire de la rave en Suisse romande: la «Night of the masters» du 3 avril, qui a attiré environ 6000 personnes, dont 4500 payantes.

UNE RAVE RAPPORTE GROS

4500 personnes à 40 balles, en plus du bénéfice des bars – moins le droit de bouchon de 12% –, le calcul est vite fait: l'investissement est largement rentabilisé. «Les organisateurs se font un joli pactole», entend-t-on souvent dire. Une affirmation qui n'est que partiellement vraie. Effectivement, une rave peut rapporter gros. Deux ou trois soirées réussies à tous les niveaux permettent de faire vivre confortablement un organisateur pendant une année au moins. Lors des fameux rendez-vous dans le Casino de Montreux, c'est souvent par dizaines

que les G.O (gourmands organisateurs) glissent les billets de mille francs dans leurs poches. Contrairement aux idées reçues, ces derniers doivent quand même faire preuve de stakhanovisme. «Je bosse 10 heures par jour depuis 4 mois» précise Fabrice Digier.

Qui dit gros sous dit aussi gros risques. Dans ce milieu, les grosses fortunes peuvent se bâtir aussi vite que les faillites retentissent. La soirée du 13 juin 92 à Yverdon fut un bide monumental: 60 000 francs de budget DJ, mais seulement 800 entrées payantes et ... 177 000 francs de dettes. Pas plus tard que le 1er août, à Yverdon toujours, Willow (surtout) et Djaimin n'ont attiré qu'un petit millier de fêtes. Bien moins que prévu. «Pour réussir une soirée, financièrement et artistiquement, il faut un certain know-how, insiste Arnold Meyer, grand manitou de

LA TECHNO ENFIN MUSICALE!

Jadis, dans les rave, il fallait se prémunir contre le martèlement assourdissant, métallique et abrutissant en s'enfonçant les index dans les feuilles de chou. Depuis peu, on peut enlever un, voire deux doigts. La techno devient en effet de plus en plus musicale.

Les sorciers du home-studio, on l'a entendu lors de la soirée Eye Q du Montreux Jazz Festival 94, peuvent désormais s'exprimer – et improviser – sur scène. Un pas de géant pour cette musique élec-

tronique. Pas d'autant plus grand que la recherche de la mélodie et de l'incorporation des sons naturels (rythmes de samba, instruments orientaux, etc...) aux nappes de synthés semble enfin devenir la priorité des bidouilleurs de sons.

Comme le rock'n roll, la techno se divise en de nombreuses entités. Difficile de s'y retrouver. Voici néanmoins un petit lexique des différents styles susceptibles d'user les semelles. Du plus lent au plus rapide.

Ambiant: sons planants, rythmes lents, qui correspondent aux battements du cœur. A la limite du new-age.

Dance: à vocation commerciale, comme Haddaway, Culture Beat ou 2 Unlimited. Passe souvent à la radio, mais rarement dans les soirées branchées.

Garage: assez commercial aussi, mais déjà destiné aux branchés. Se rapproche de la house music des débuts. Grande présence des voix.

Underground: des dub (c'est-à-dire des remixes sans vocaux) de garage.

Progressive: rythme plus soutenu, sons très répétitifs, presque hypnotisants. Les nouveaux éléments viennent progressivement et non en même temps, d'où le nom. On distingue deux tendances de progressive: la trance (plus douce) et l'acid (plus agressive).

Trance: sons planants, mais sur des rythmes plus soutenus que l'ambient. Les pères spirituels de ce style musical sont Jean-Michel Jarre et Kraftwerk.

Tribal trance: de la trance, mais avec des percussions africaines ou latines.

Dream Music: mélange de trance soft, de progressive et d'underground.

Techno: du boum-boum entre 130 et 150 BPM (battements par minute). On distingue la techno américaine, européenne, de Rotterdam et intelligent.

Happy breakbeat: des rythmes hip-hop hyper-accelérés (entre 130 et 180 BPM) avec des sons stridents.

Hardcore: jusqu'à 180, voire 240 BPM. Très agressif et absence totale de mélodies.

Cardiaques s'abstenir.

L'actualité «in»
par Steve Aextios



CD's

Big Mountain
«Unity»



Style: Reggae
Durée: 56 min.
Note: 9/10

Il n'y a pas besoin d'être black pour faire du funk, d'avoir grandi à Seattle pour faire du grunge ou de s'être roulé des joints en Jamaïque pour faire du reggae. Le combo californien, s'il a autant de rapports avec la Jamaïque que Dorothee avec Woodstock, a su s'imprégner de la musique de l'île. A laquelle il donne une touche hispanique – le leader Quino est un chicano – et commerciale. Le tube «Baby I love your way» sera suivi par d'autres, comme «Fruitful days», «Border Town» ou «I would find a way» ou le folk «Young revolutionaries». Et l'album va encore se maintenir longtemps au sommet des hit-parades. Il vaut la peine de gravir cette montagne-là!
*BMG

C+C Music Factory
«Anything goes!»



Style: Dance
Durée: 78 min.
Note: 7/10

Producteurs ultra-cotés – ils ont à leur crédit la b.o. de The Bodyguard, Aretha Franklin, Mariah Carey, Natalie Cole, etc... –, les deux C, alias Robert Clivillés et David Cole, ont attendu 4 ans pour ce nouvel album. Mais c'est comme si le temps s'était arrêté en 1990, tant «Anything goes» ressemble à «Gonna Make You Sweat». A quelques exceptions raggamuffin, hip-hop jazzy et techno-latino près. Un arrière-goût de réchauffé, certes, mais un son tellement énorme et un beat si contagieux («Bounce to the beat») que personne ne se plaindra au guichet des réclamations.
*Sony

NEWS

Grâce au téléphone digital et aux fibres optiques, les musiciens pourront bientôt jammer entre eux tout autour du globe.

Un chanteur de Tokyo aura la possibilité de jouer simultanément avec un percussionniste de Dakkar et un guitariste de Chicago, sans décalage et sans perte de son!

Ce futur n'est pas si loin: le groupe d'«ambient-house»

The Future Sound of London a déjà profité de cette nouvelle technologie.

Pour la promotion du double CD «Lifeforms», Gary Cobain et Brian Dougans, grands bidouilleurs de sons, ont réalisé la première tournée virtuelle.

Le principe: jouer depuis leur studio, se taper occasionnellement un bœuf par téléphone avec Robert Fripp (collabo de Brian Eno et King Crimson) et

envoyer le tout en direct par modem aux stations FM du Royaume-Uni.

Les auditeurs ont pu simultanément se brancher sur leurs ordinateurs (à travers le réseau Internet) pour jouer d'une animation visuelle simultanée.

On n'arrête pas le progrès!

GAGNEZ UN WEEK-END À DEUX «TOUT COMPRIS» POUR UN MÉGA-CONCERT DANS UNE CAPITALE EUROPÉENNE

Ecrivez simplement sur carte postale à:
Caisse maladie PROGRÈS, Page TEMPO,
Daniel-JeanRichard 19, 2400 Le Locle
TIRAGE AU SORT: FIN '94

Greffes et dons d'organes

D'une vie à l'autre

La question des greffes et de son corollaire, les dons d'organes, est au carrefour de plusieurs disciplines qu'elle a obligées à se définir. La médecine de pointe a été nécessaire pour ses techniques, il a fallu ouvrir toute une réflexion au sujet de l'éthique et les juristes se sont penchés sur un chapitre nouveau. A l'occasion de la venue du professeur Christian Cabrol au Club 44 à La Chaux-de-Fonds¹, l'Association «Opération Jérémie» a demandé à trois représentants de ces domaines de s'exprimer ici. Afin de ne pas oublier les principaux intéressés, nous avons demandé à Jérémie l'autorisation de publier une lettre qu'il a écrite pendant son attente à Villiers.

DEMAIN:
l'environnement

IL FAUT EN PARLER!

A la suite de la publication par le Nouvel Observateur d'un article sur les greffes d'organes, intitulé «Cadares sur catalogue», Jérémie a fait parvenir à l'hebdomadaire français le texte suivant:

Je m'appelle Jérémie et j'ai vingt et un ans. Depuis ma naissance, je souffre d'une malformation cardiaque congénitale. Suite à une détérioration de mon état de santé ces dernières années, je suis en attente d'une greffe cœur-poumons depuis le 15 décembre 1992. Depuis ces dix-sept mois que j'attends, je me suis dit que la seule chose que j'avais à faire c'était d'attendre. Mais aujourd'hui, j'en ai assez d'être «passif» face à ma situation, les dons d'organes diminuent et mon impression est que lorsque les médias parlent des greffes, il s'agit soit d'une nouvelle prouesse technique et médicale, soit de pot-de-vin, soit de trafic d'organes et qu'on oublie un peu les malades.

Dans votre numéro 1537 du 21 avril vous consacriez quelques lignes à la baisse des dons d'organes et trois numéros plus tard vous tirez un de vos articles «Cadares sur catalogue». Je trouve nécessaire de parler de ce genre de trafic que je trouve ignoble, mais vous pourriez peut-être faire des articles sur les personnes qui ont besoin d'opérations de ce type pour que les gens comprennent pourquoi le don d'organes est nécessaire. Je vous disais que j'en avais assez d'être «passif», et pour moi être «actif» c'est écrire cette lettre: pour que les dons d'organes augmentent il faut en parler, c'est pour ça que j'ai décidé de vous écrire. Merci d'avoir pris le temps de me lire. J'espère que cette lettre sera utile.

Jérémie



Une image de la molécule de ciclosporine générée par ordinateur.

Par Jean GUILLERMIN
Médecin

ASPECTS MÉDICAUX

Depuis la fin du siècle passé (Reverdin 1869), on a pratiqué la greffe de peau, provenant d'une autre partie du corps du sujet lui-même, dans un but de reconstruction. Dans les mêmes conditions, l'utilisation de tissus osseux est pratique courante.

La greffe de cornée s'est elle aussi rapidement développée dans le monde. Cette partie de notre œil est en effet peu en contact avec le sang et les réactions de rejet sont rares.

Pour ce qui est d'autres organes, il a fallu connaître les mécanismes de défense et développer des médicaments immunosuppresseurs comme la ciclosporine (Borel 1976 pour la maison Sandoz) avant que des transplantations ne soient possible à grande échelle.

Le droit et les transplantations d'organes

Rein, cœur, poumon, foie, pancréas sauvent des vies. Ils sont donc devenus aujourd'hui des choses très convoitées et, partant, des objets potentiels de transactions. Les transplantations d'organes (je ne parlerai ici que d'organes prélevés sur une personne décédée) ont en effet connu un développement remarquable depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, en particulier grâce à la maîtrise médicale des phénomènes de rejet du greffon par l'organisme receveur.

Par Olivier GUILLOD
professeur à l'Institut de droit de la santé de l'Université de Neuchâtel

Alors qu'au début les transplantations étaient organisées par le milieu médical, on a réalisé très tôt qu'une réglementation extérieure était nécessaire pour éviter les risques de dérapage. C'est ainsi que, pour s'en tenir au continent européen, des textes juridiques ont été élaborés par le Conseil de l'Europe, l'OMS et les législateurs nationaux, dans tous les pays qui nous entourent. En Suisse même, des réglementations ont été adoptées par la plupart des cantons, dans le joyeux désordre auquel invite notre fédéralisme. C'est ainsi, par exemple, que les conditions dans lesquelles on peut prélever un organe, spécialement les exigences relatives au consentement, ne sont pas les mêmes selon que le prélèvement est effectué au CHUV à Lausanne ou à l'Hôpital cantonal de Genève.

La première inquiétude dans le public face aux greffes d'or-

Le remplacement définitif d'une partie vitale du corps n'est pas une décision facile à prendre. C'est un peu une intervention de dernière chance qu'il faut proposer à des malades qui n'ont plus aucun espoir dans des traitements conventionnels. Ils devront être choisis en fonction de leur état général bien sûr, mais aussi en fonction de leurs possibilités psychologiques d'adaptation.

Le rein est, de loin, l'organe le plus greffé en cas d'insuffisance grave suite à des infections, du diabète, etc...

Viennent ensuite le cœur pour des malformations et déficiences importantes; le foie (hépatites chroniques, cirrhoses, parasites et certains cancers); la moelle osseuse (leucémies, troubles immunitaires); le pancréas lors de dégénérescences ainsi que les poumons, voire cœur et poumons lors de la mucoviscidose et de malformations.

COMPATIBILITÉ

Notre système immunitaire nous défend contre les agressions de différents organismes (bactéries, virus) qui peuvent causer des infections; parfois, il peut être sensible à certaines substances comme des pollens et des produits de synthèse en provoquant des allergies.

Par rapport aux greffes, le corps humain réagit de façon variable, allant de l'acceptation totale au rejet rapide, selon la parenté génétique entre le donneur et le receveur. La compatibilité est totale entre deux jumeaux «vrais» (homozygotes); dans les autres cas, la réaction est différente de cas en cas et il faut procéder à toute une série de tests pour voir si la ressemblance génétique est suffisante pour envisager une transplantation sans trop de risques.

Non seulement les groupes sanguins doivent être pareils, mais encore, il est nécessaire que certains

caractères des globules blancs (HLA) coïncident le plus possible.

Cette compatibilité est rarement totale et certains éléments nous échappent encore, c'est pourquoi il est souvent indispensable de diminuer les défenses du receveur au moyen de médicaments immunosuppresseurs.

Les médicaments seront ainsi adaptés de façon constante pour garder un bon équilibre entre la tolérance de la greffe et la résistance aux infections.

On peut bien imaginer que l'utilisation d'organes vivants provenant d'animaux soit impraticable dans ces conditions et dans l'état actuel de nos connaissances. Cependant l'intérêt reste et les recherches continuent dans ce sens.

UN PROBLÈME CRUCIAL:
LE MANQUE D'ORGANES

Il y a, partout dans le monde, de nombreuses personnes en attente de greffe; certaines meurent parce

qu'elles n'auront pas la chance de bénéficier d'un organe à temps.

En Suisse, en proportion d'autres pays, le don d'organes est peu fréquent; cette notion n'est pas encore entrée dans nos mœurs. Malgré les efforts de Swisstransplant², organisme chargé de la coordination, beaucoup reste à faire pour changer la situation.

Tout dépend bien sûr du type de tissus dont on a besoin; il est évidemment plus facile de trouver un rein ou de la moelle osseuse que l'on peut se procurer chez un donneur vivant qu'une partie du corps indispensable à la vie (cœur par ex.) que l'on ne peut prélever que si le donneur est décédé.

Le manque d'organes peut avoir des conséquences catastrophiques en encourageant les filières illicites, la corruption et le trafic, parfois même aux dépens de personnes en situation de détresse économique.

La question du prélèvement d'organes a été l'un des éléments qui a amené une profonde réflexion éthique pour définir clairement ce qui détermine la mort d'un être humain ainsi que les conditions de la transplantation.

Lors du décès d'un proche, il n'est jamais facile à l'entourage de penser sereinement à ce genre de choses, surtout s'il s'agit d'une situation inattendue.

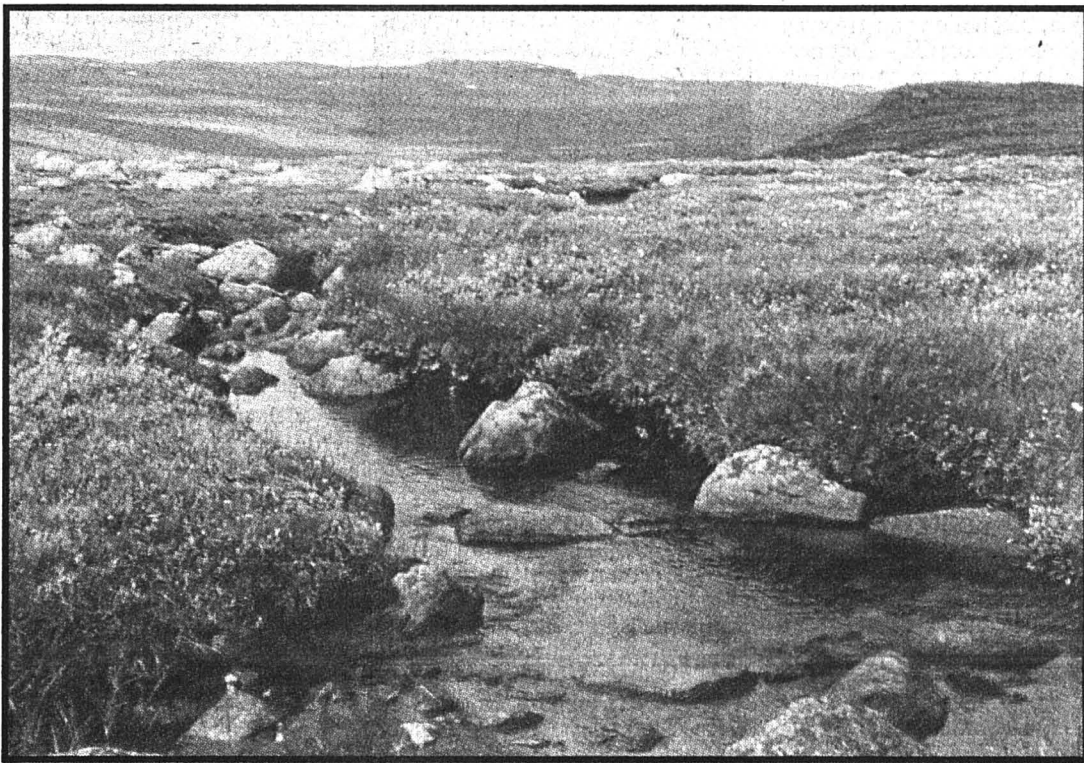
Pour toutes ces raisons, il est important de réfléchir à ce problème assez tôt; il est utile de donner aux jeunes adultes la possibilité de s'informer et de débattre du sujet pour prendre position. Bien sûr, chacun doit pouvoir se déterminer librement sans pression d'aucune sorte.

COMMENT
DONNER SES ORGANES?

Chacun peut, s'il a moins de 70 ans, porter sur lui une carte de donneur mais, selon les cantons, sa décision devra encore être confirmée par les proches. J. G.

¹ Jeudi 8 septembre à 20 h 30

² Swisstransplant
HCUG
24, rue Micheli-du-Crest
1211 Genève 14



Le fjord norvégien où a été découvert en 1972 le champignon qui synthétise la ciclosporine. (d'après Sandoz Pharma)

ganes s'exprimait en un «Et si on me prenait un organe alors que je ne suis pas vraiment mort?». La réponse à cette angoisse consista d'une part à définir avec précision les critères du décès et les méthodes de sa constatation par le médecin, d'autre part à exiger que le médecin qui constate un décès soit indépendant de l'équipe médicale qui s'occupe de patients en attente d'organes à greffer.

La deuxième inquiétude tient au respect de la volonté de l'inté-

ressé: «Et si on me prélevait un organe contre ma volonté?». Le prélèvement sur une personne décédée doit s'appuyer sur le consentement de cette dernière (voire, si elle ne s'était pas exprimée, sur celui de ses proches). Mais deux systèmes sont envisageables, que l'on trouve chacun dans certains cantons: le premier ne permet le prélèvement qu'avec le consentement explicite du défunt (carte de donneur par exemple); le second autorise avec son consentement présumé

(pas d'opposition manifestée du vivant). Belgique, France, Autriche et Italie ont notamment opté pour le deuxième système qui, en théorie, devrait permettre de prélever un plus grand nombre d'organes.

La troisième préoccupation, moins personnelle que les précédentes, pourrait se traduire par un «Et si ça devenait un marché?». En effet, la pénurie chronique d'organes rend les organes disponibles encore plus précieux et peut susciter des ten-

tatives de monnayer leur obtention. Les principes du droit comme les actuelles directives éthiques de l'Académie suisse des sciences médicales proscrirent absolument que les organes deviennent des objets de transactions commerciales. Mais on sait que bien au-delà des frontières, des marchés noirs ou gris existent où les organes s'achètent. En même temps, on ne peut pas ignorer non plus que des gens tout à fait sérieux proposent l'organisation d'un marché d'organes, transparent et tarifé, seule antidote selon eux au marché noir.

La dernière préoccupation tient à la sélection des receveurs: «C'est toujours les mêmes qui sont servis les premiers!». Les personnes attendant une greffe étant plus nombreuses que les organes à transplanter, une sélection du receveur est inéluctable. Le droit doit ici assurer que la procédure de sélection soit transparente et se fonde sur des critères exclusivement médicaux sans égard au statut économique et social des receveurs. Illustration douloureuse des dilemmes auxquels nous serons de plus en plus souvent confrontés à l'avenir dans l'administration des soins.

Le don d'organes est lié à une symbolique complexe qui rend souvent difficile la détermination d'une position individuelle très tranchée. A chacun de s'y retrouver dans l'écheveau de sa vie. Le droit, pour sa part, tente d'éliminer les risques de dérapages et, avec eux, les inquiétudes qui leur sont liées. Reste alors l'espoir formidable des receveurs potentiels.

O. G.

Un défi à notre sens de la solidarité

Les transplantations d'organes sont devenues un problème d'intérêt public. C'est heureux. Il n'est jamais sain qu'une question difficile demeure l'apanage de cercles spécialisés ou soit portée dans le silence.

Par Denis MÜLLER
Théologien, professeur à l'Université de Lausanne

— Où se situent les limites morales des possibilités techniques? Toute transplantation est-elle acceptable, quelles que soient les chances de survie du receveur, l'origine des organes transplantés, les conditions pratiques de la décision? En allant trop loin dans la haute technologie (transplantation du tissu cérébral ou fœtal), ne touche-t-on pas de manière irréversible à une certaine image de l'être humain?

— Les transplantations ne vont-elles pas devenir le lieu

d'un gigantesque et indécent marché, accentuant les inégalités internationales? Et comment ne pas voir que, dans un certain nombre de cas, le développement des transplantations d'organes va contribuer à une augmentation insupportable des dépenses de santé?

— Comment gérer de manière responsable la tension entre le légitime appel à la solidarité et le don totalement libre des organes? Comment ne pas céder à la double contrainte d'un don spontané mais qui deviendrait socialement et juridiquement obligatoire?

Toutes ces questions se posent. Mais l'extraordinaire élan de solidarité qui s'est manifesté à propos de Jérémie Favre nous oblige à beaucoup de respect et de modestie. Devant le cas singulier de la personne concernée et de ses proches, il faut d'abord comprendre, encourager, aider.

En même temps, nous devons à Jérémie et à ses parents, comme à tous ceux qui vivent des situations similaires, une attitude de franchise, sachant que leur dure expérience les a rendus extrêmement conscients, à la fois, des limites de la technologie et du caractère extraordinaire de la survie accordée. Comme toute intervention de la médecine, la transplantation n'est pas une assurance-vie, mais un moyen d'affronter les réalités de notre commune condition mortelle.

Le courage et la fragilité émanant de ces situations exceptionnelles ne fournissent-ils pas à chacun d'entre nous un rappel bienvenu de notre finitude et de la chance que représente le fait même de vivre? Et ne nous signifient-ils pas l'importance centrale de l'amour et de la solidarité, dans un monde de violence, d'indifférence et de course à la performance?